



Rapport

Observatoire financier Communes du Tarn-et-Garonne Année 2021



Juillet 2022



Strates	Communes	Population
- de 200 hab	45	5 564
200 à 500 hab	50	14 878
500 à 1 000 hab	39	27 461
1 000 à 2 000 hab	41	57 199
2 000 à 3 500 hab	6	16 052
3 500 à 5 000 hab	7	28 906
+ de 5 000 hab	7	114 850
Total	195	264 910

En Tarn & Garonne 20 communes de plus de 2 000 habitants ...

Note liminaire

... représentent 60 % de la population globale du département.

Strates	Communes	Population
- de 200 hab	23 %	2 %
200 à 500 hab	26 %	6 %
500 à 1 000 hab	20 %	10 %
1 000 à 2 000 hab	21 %	22 %
2 000 à 3 500 hab	3 %	6 %
3 500 à 5 000 hab	4 %	11 %
+ de 5 000 hab	4 %	43 %
Total	100 %	100 %

Analyser la santé financière d'une commune repose sur une méthodologie reconnue mais l'interprétation des résultats qui en découle doit faire l'objet d'une attention particulière. En effet, même si les indicateurs chiffrés retenus en la matière sont objectifs, ils demeurent toujours la conséquence de nombreux paramètres.

Tout d'abord, les politiques publiques locales menées par les élus, leurs orientations budgétaires et in fine leurs arbitrages **impactent bien sûr la structure et l'équilibre financier des collectivités.**

Pour autant, d'autres déterminants territoriaux sont à prendre en considération pour étayer l'analyse et mieux comprendre en conséquence les agrégats financiers. La centralité de la commune dans son bassin de vie, sa densité urbanistique (logements, équipements publics, etc...), son tissu économique, le pouvoir d'achat des ménages qui composent sa population, sa superficie, ses atouts touristiques, sont autant d'aspects qualitatifs qui influencent ses potentialités financières.

Aussi, donner du sens aux chiffres, c'est interpréter et comparer les indicateurs financiers des communes à l'aune, notamment, de leurs caractéristiques intrinsèques.

Ces postulats étant posés, se lancer dans **l'élaboration d'un observatoire financier des communes à l'échelle d'un département peut donc paraître ambitieux.**

C'est pourtant l'objectif poursuivi dans le cadre de cette étude dédiée aux communes du Tarn-et-Garonne. Afin de ne pas alourdir la lecture du document, un nombre limité d'indicateurs tant qualitatifs (potentialités territoriales) que quantitatifs (agrégats financiers) ont été retenus. Les données budgétaires des 10 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) ne sont pas intégrées.

Cet observatoire 2021 se décline ainsi en 7 indicateurs majeurs regroupés autour des **2 thématiques** définies ci-dessus :

-Les potentialités territoriales : le revenu imposable des ménages et le potentiel financier des communes ;

-Les agrégats financiers / budgets principaux : l'épargne brute, l'épargne nette, le niveau d'investissement, l'encours de dette et la capacité de désendettement.

Chacun de ces indicateurs fait l'objet d'une définition au travers d'un glossaire présenté en fin de document.

Dans la première partie de l'étude, un focus des 7 indicateurs est présenté pour chacune des 195 communes du département. Une stratification en 7 niveaux de population (voir ci-contre) a été établie pour en faciliter la lecture tout en permettant des comparatifs cohérents.

La seconde partie de l'étude présente une synthèse générale des indicateurs à l'échelle du département et en fonction des valeurs moyennes pour chaque strate de communes. Un comparatif de ces moyennes est réalisé **avec les données chiffrées des communes des autres départements d'Occitanie.** En ce qui concerne les **agrégats financiers**, une mise en perspective des résultats obtenus au niveau de chaque strate est faite **par rapport aux chiffres des années 2020 et 2019.** Cela permet, entre autre, de mesurer les **effets de la crise sanitaire** sur les finances locales.

Cet observatoire 2021 constitue en quelque sorte un **baromètre de la santé financière des communes du Tarn & Garonne** à un instant donné. Il permet, en outre, d'inscrire la comparabilité des indicateurs dans le temps.

NB : Les observatoires 2020 et 2021 sont téléchargeables sur le site : www.gb-conseil.net dans la rubrique « publications ».

Sommaire

		Page
1	Potentialité	4
1.1	<i>Revenu imposable moyen par habitant</i>	5
1.2	<i>Potentiel financier par habitant</i>	13
1.3	<i>Synthèse</i>	21
2	Performance	24
2.1	<i>Épargne brute</i>	25
2.2	<i>Épargne nette</i>	33
2.3	<i>Synthèse</i>	41
3	Investissement	46
3.1	<i>Dépenses d'équipements</i>	47
3.2	<i>Synthèse</i>	55
4	Endettement	58
4.1	<i>Encours de dette</i>	59
4.2	<i>Capacité de désendettement</i>	67
4.3	<i>Synthèse</i>	75
5	Synthèse générale et conclusion	80
6	Glossaire	115

1

Potentialité

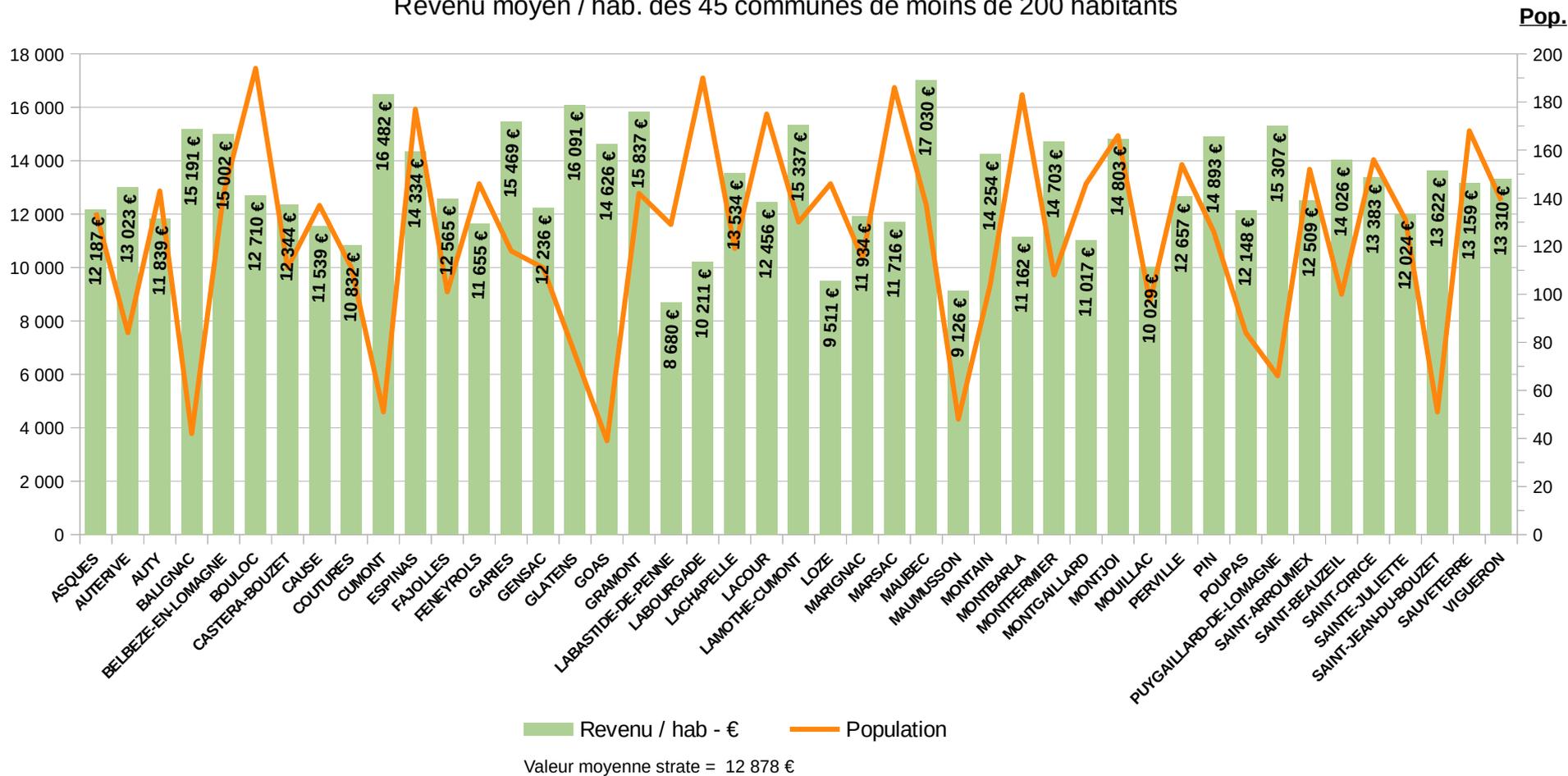
1.1

Revenu imposable moyen par habitant

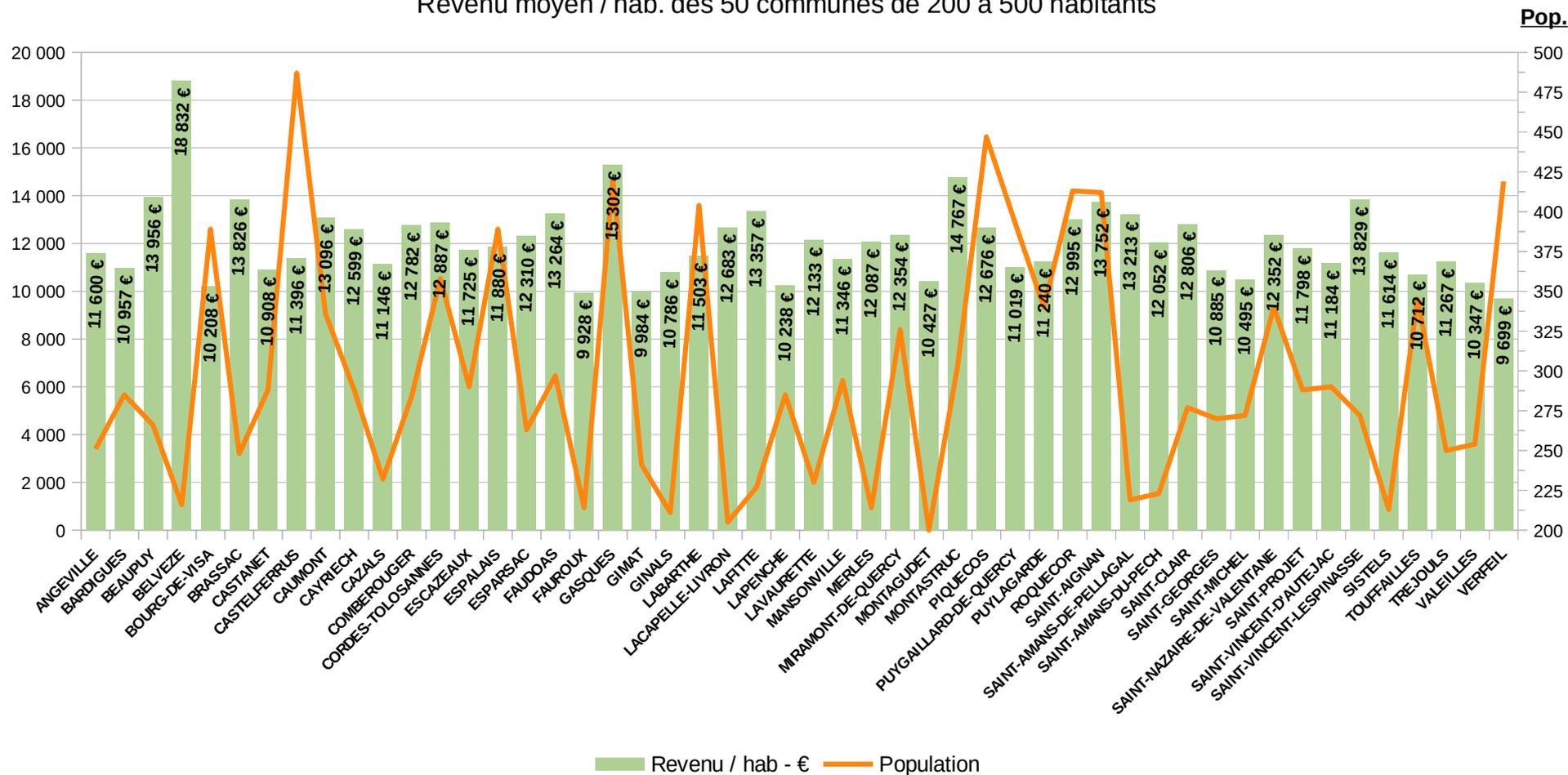
Définition : c'est le revenu issu des critères de répartition de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F) établie et diffusée par la Direction Générale des Collectivités Locales (D.G.C.L) rapporté à population Insee de chaque commune.

Source des données : Finestia / Dgfip

Revenu moyen / hab. des 45 communes de moins de 200 habitants

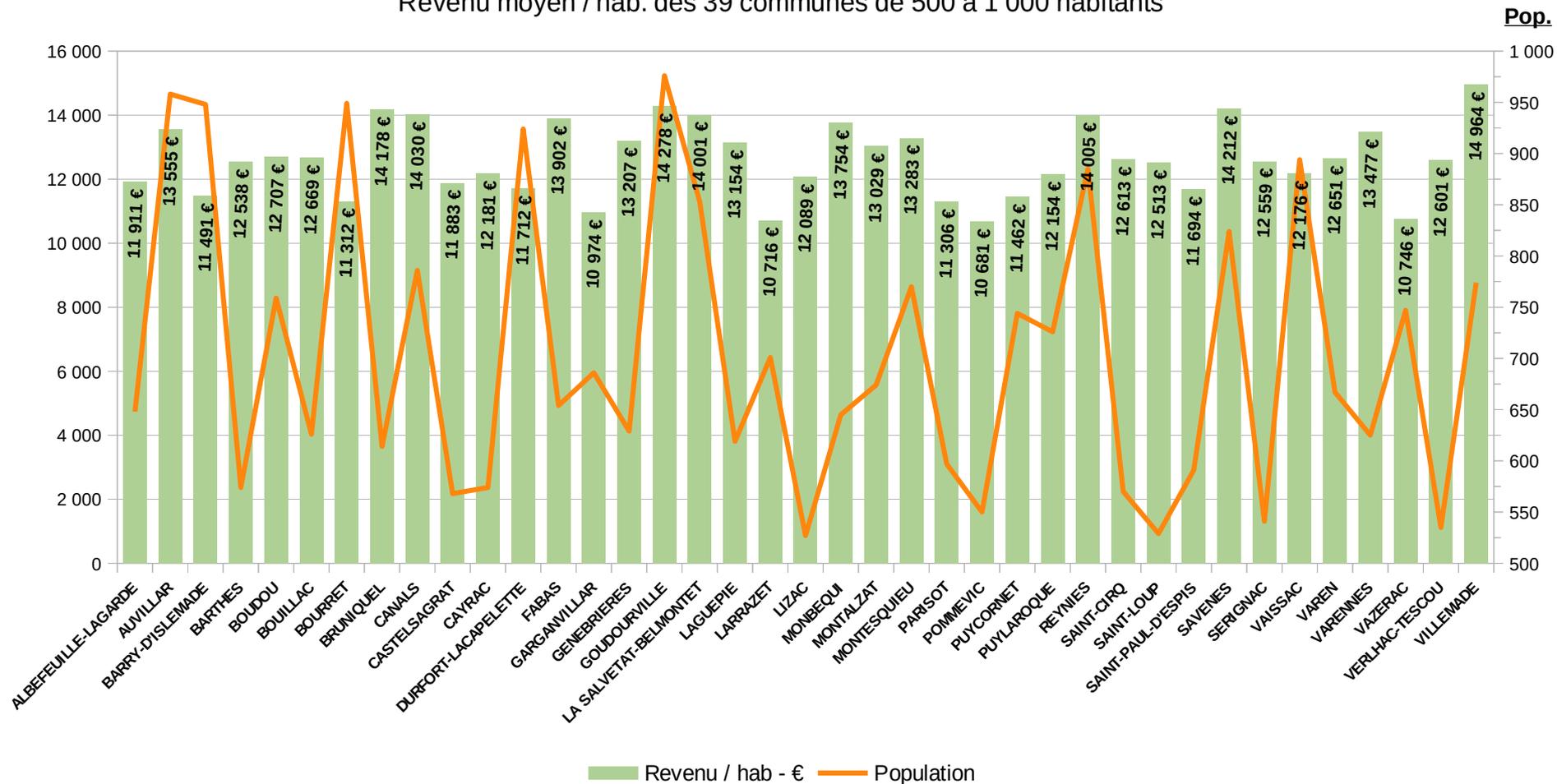


Revenu moyen / hab. des 50 communes de 200 à 500 habitants



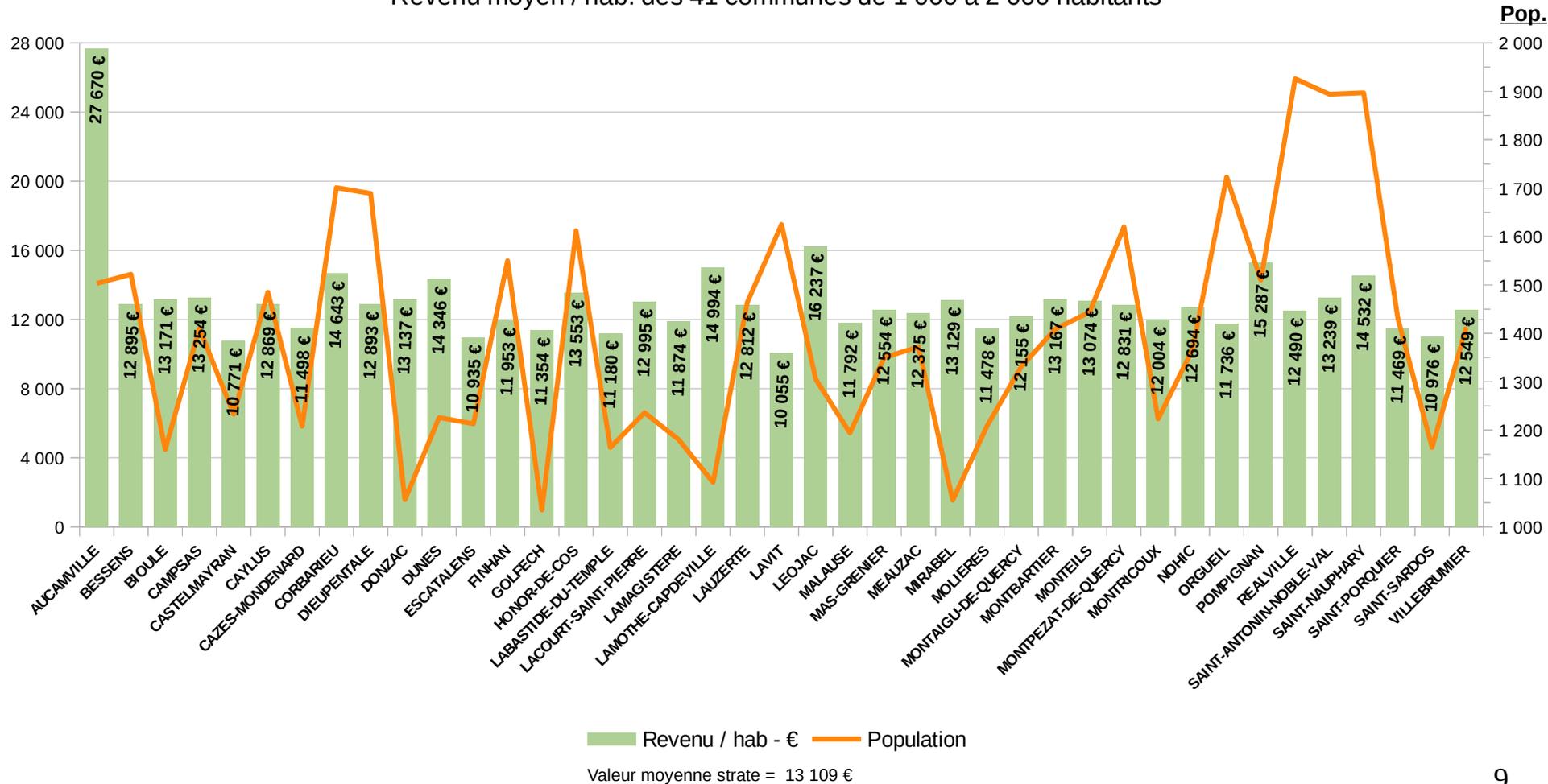
Valeur moyenne strate = 11 892 €

Revenu moyen / hab. des 39 communes de 500 à 1 000 habitants

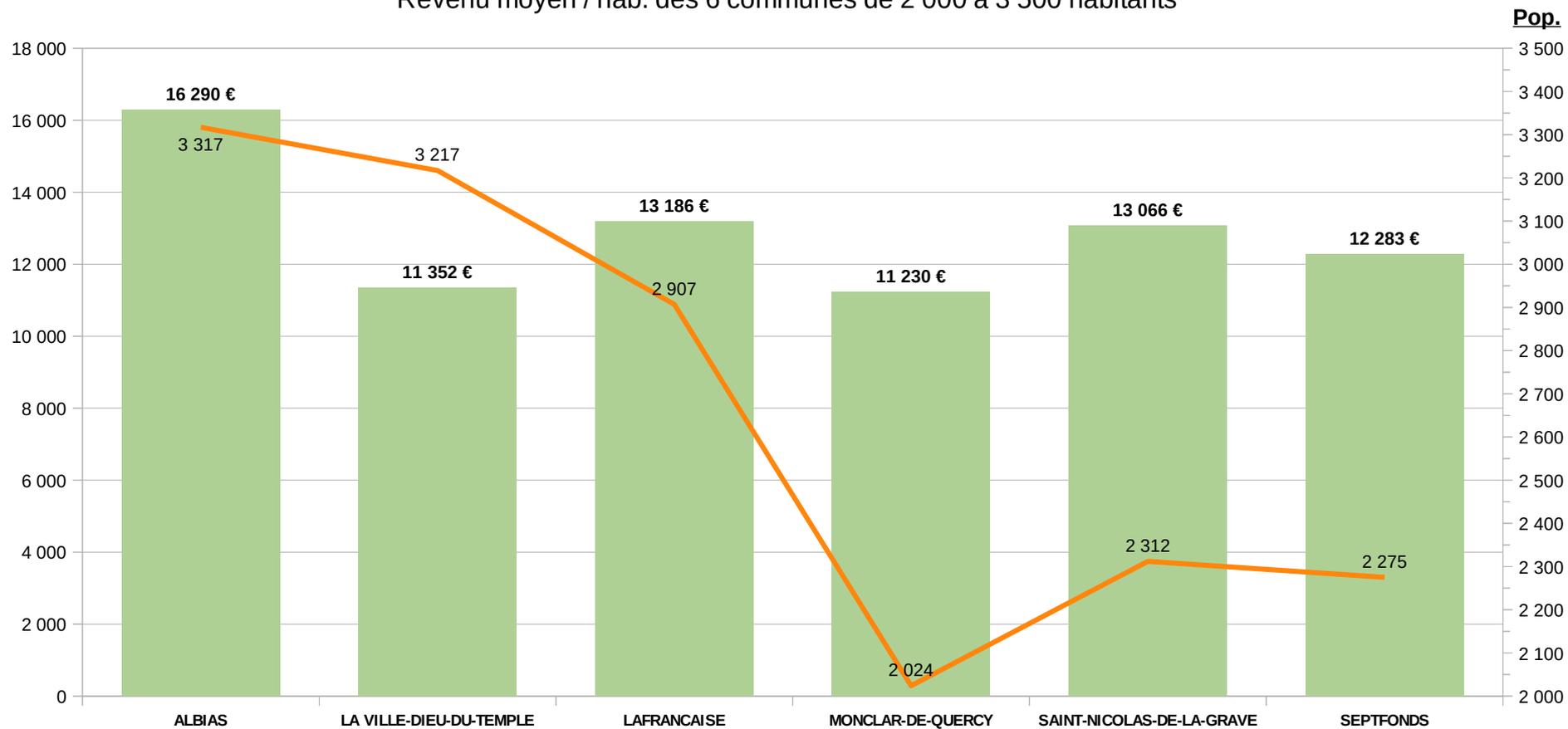


Valeur moyenne strate = 12 665 €

Revenu moyen / hab. des 41 communes de 1 000 à 2 000 habitants



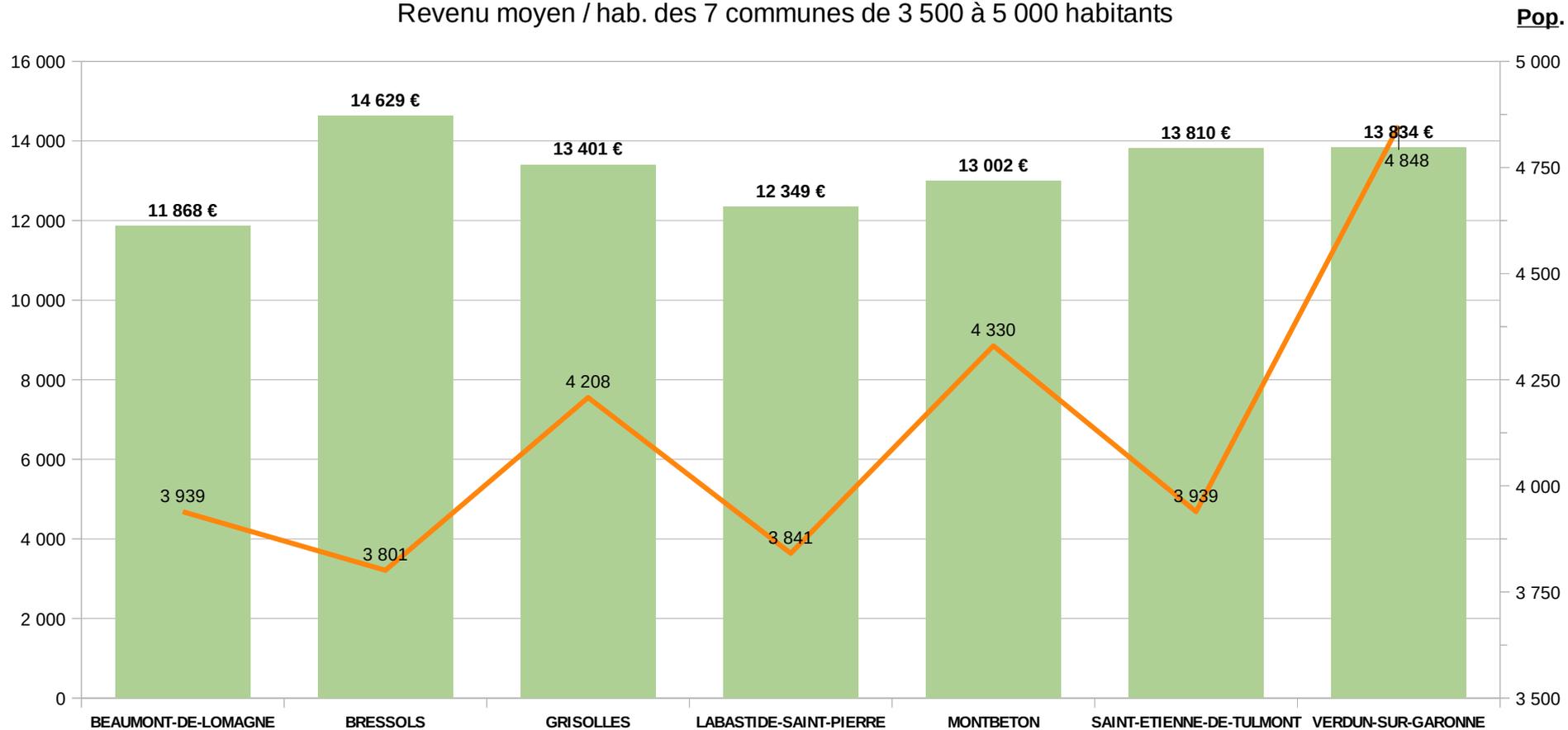
Revenu moyen / hab. des 6 communes de 2 000 à 3 500 habitants



Revenu / hab - € Population

Valeur moyenne strate = 13 068 €

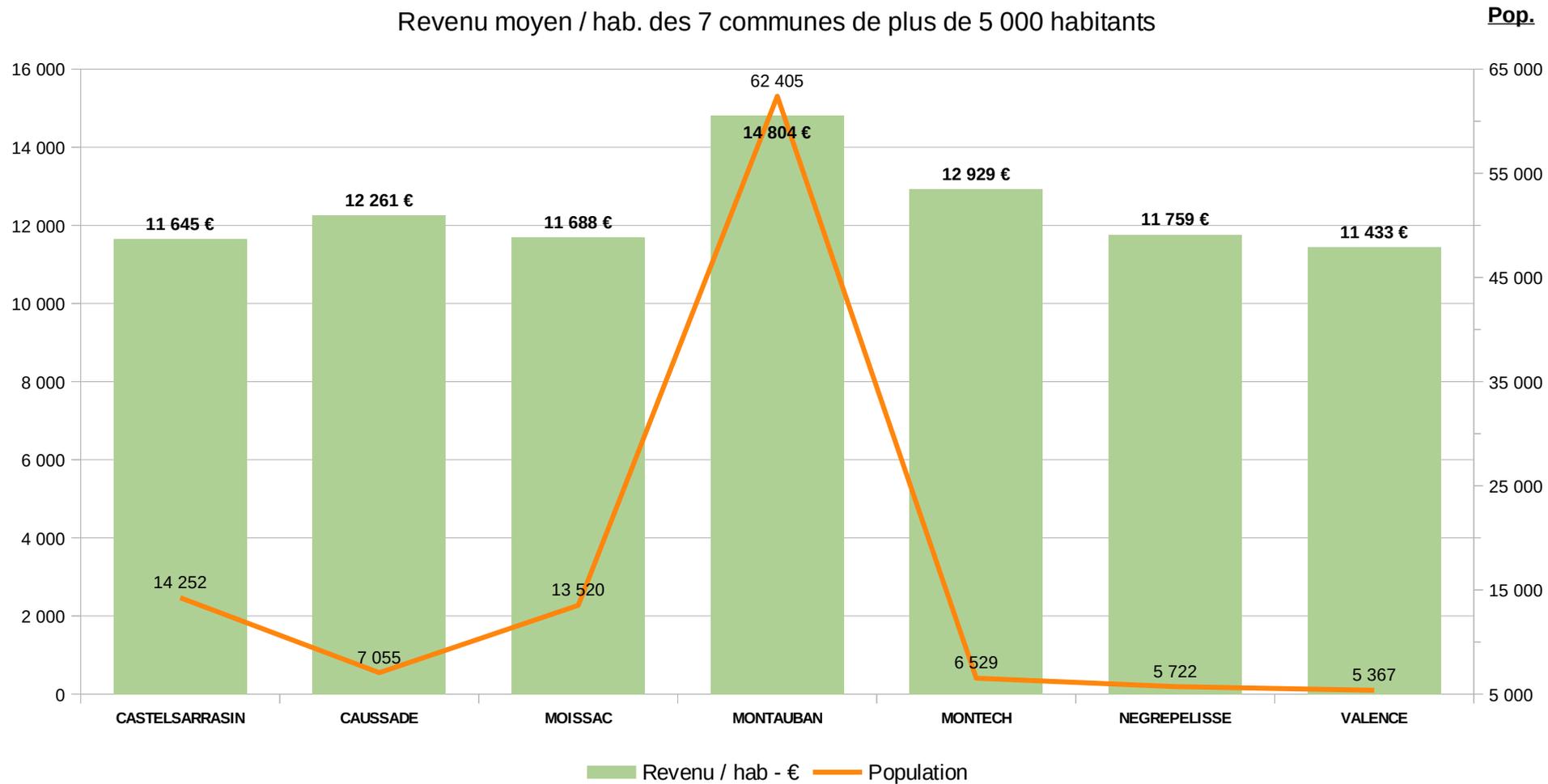
Revenu moyen / hab. des 7 communes de 3 500 à 5 000 habitants



Revenu / hab - € Population

Valeur moyenne strate = 13 282 €

Revenu moyen / hab. des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 13 473 €

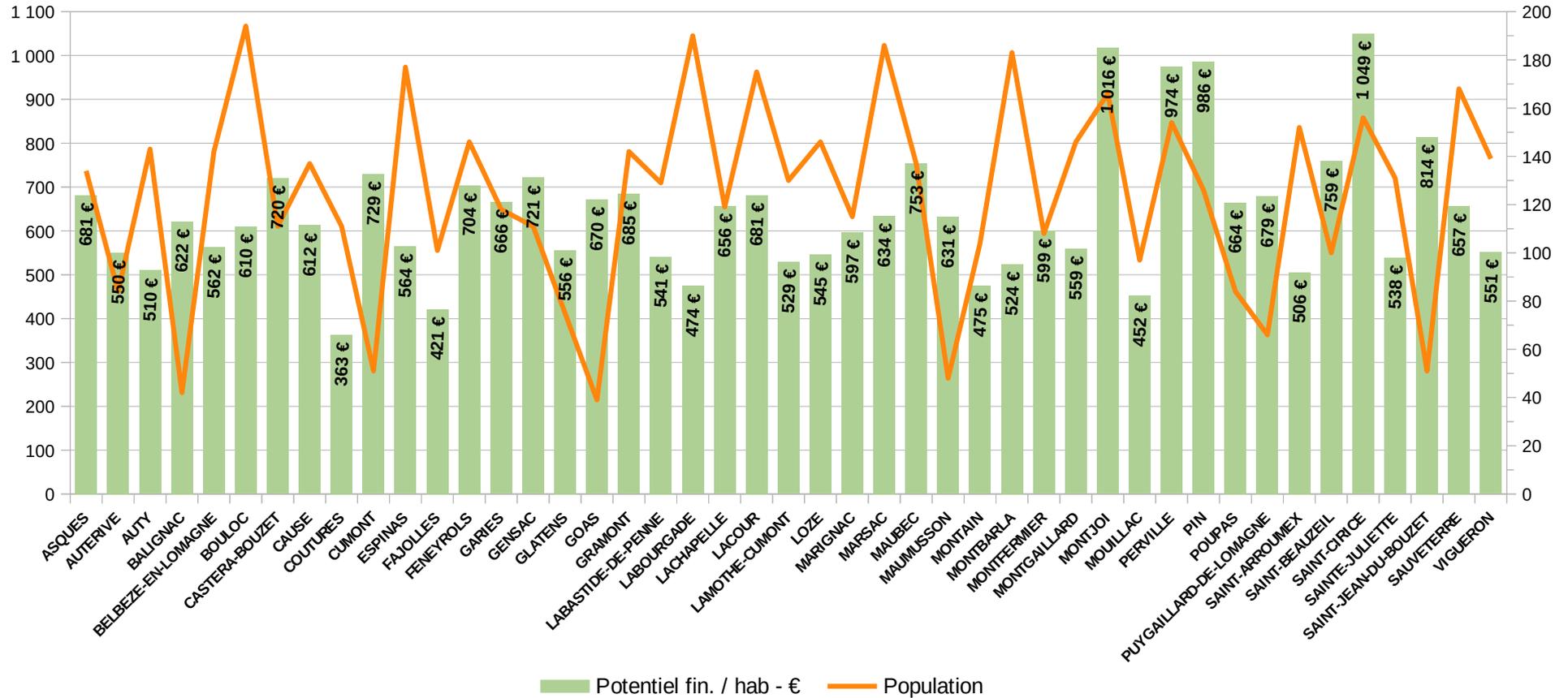
1.2

Potentiel financier par habitant

Définition : le potentiel financier permet de prendre en compte l'ensemble des ressources stables d'une collectivité. En effet, outre la capacité de la collectivité à mobiliser des ressources fiscales (potentiel fiscal) s'ajoute la richesse tirée de certaines dotations versées par l'État de manière mécanique et récurrente. L'agrégat ainsi déterminé est rapporté à la population de la commune. C'est un indicateur comparatif de richesse des communes.

Source des données : Finestia / Dgfip

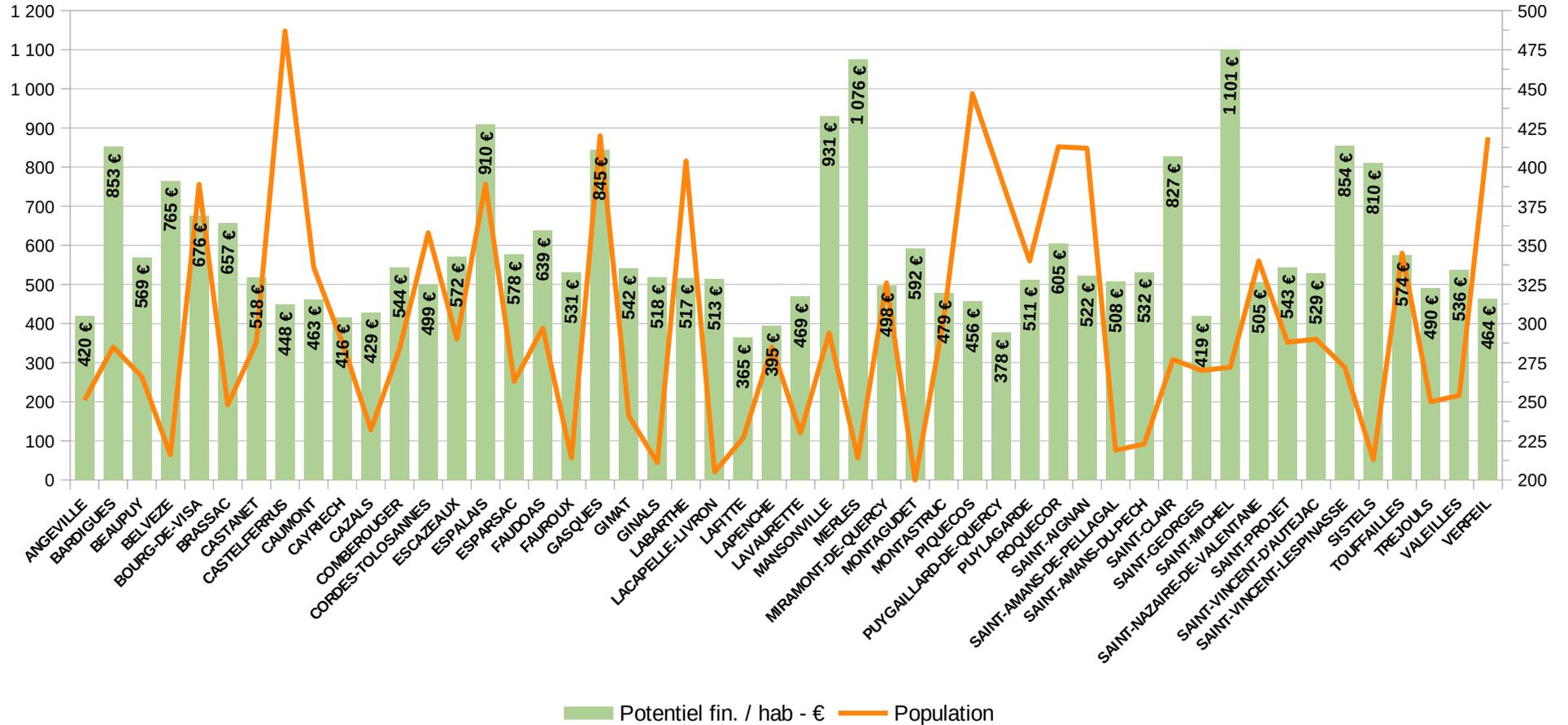
Potentiel financier / hab. des 45 communes de moins de 200 habitants



Valeur moyenne strate = 641 €

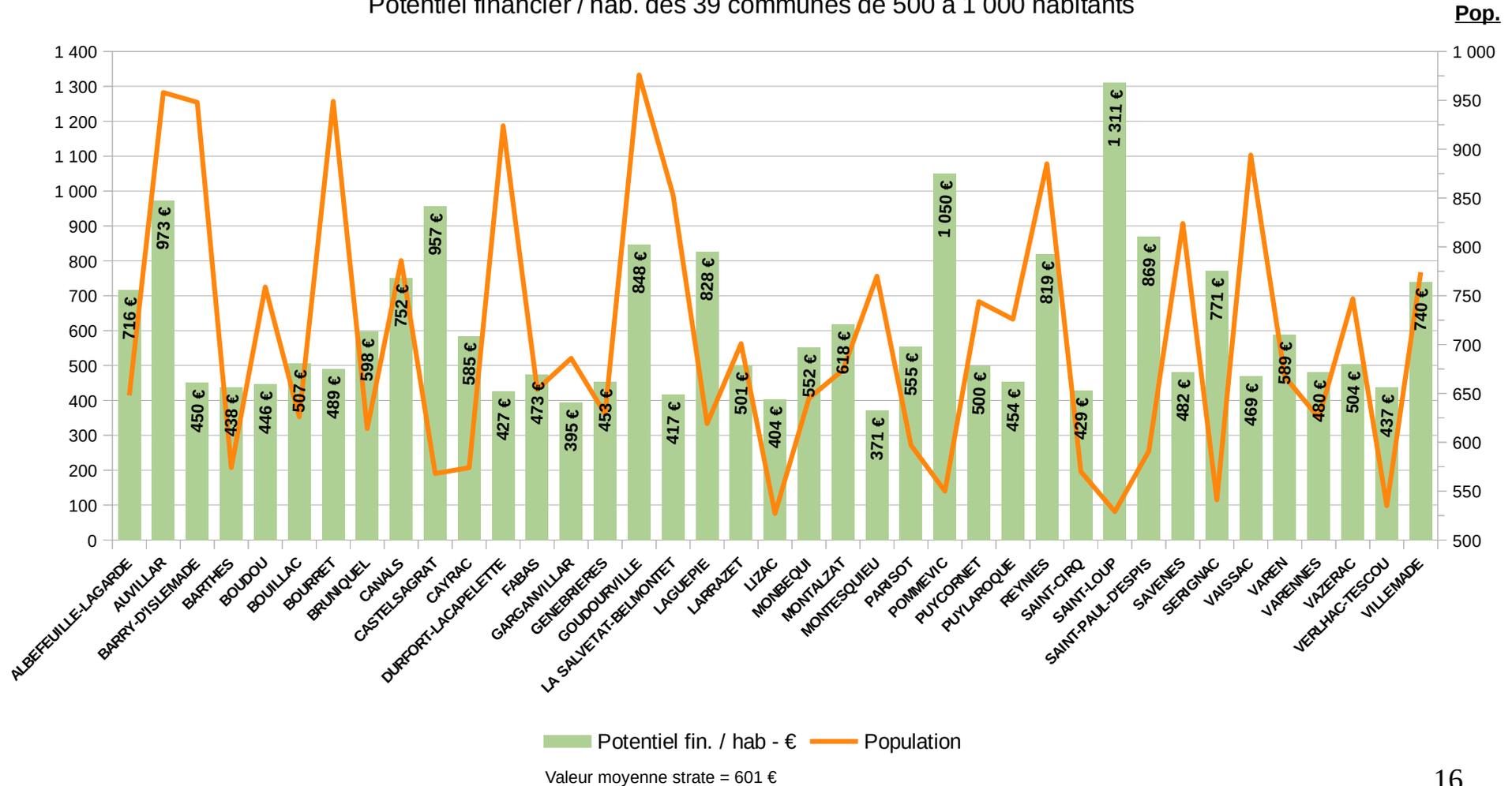
Potentiel financier / hab. des 50 communes de 200 à 500 habitants

Pop.

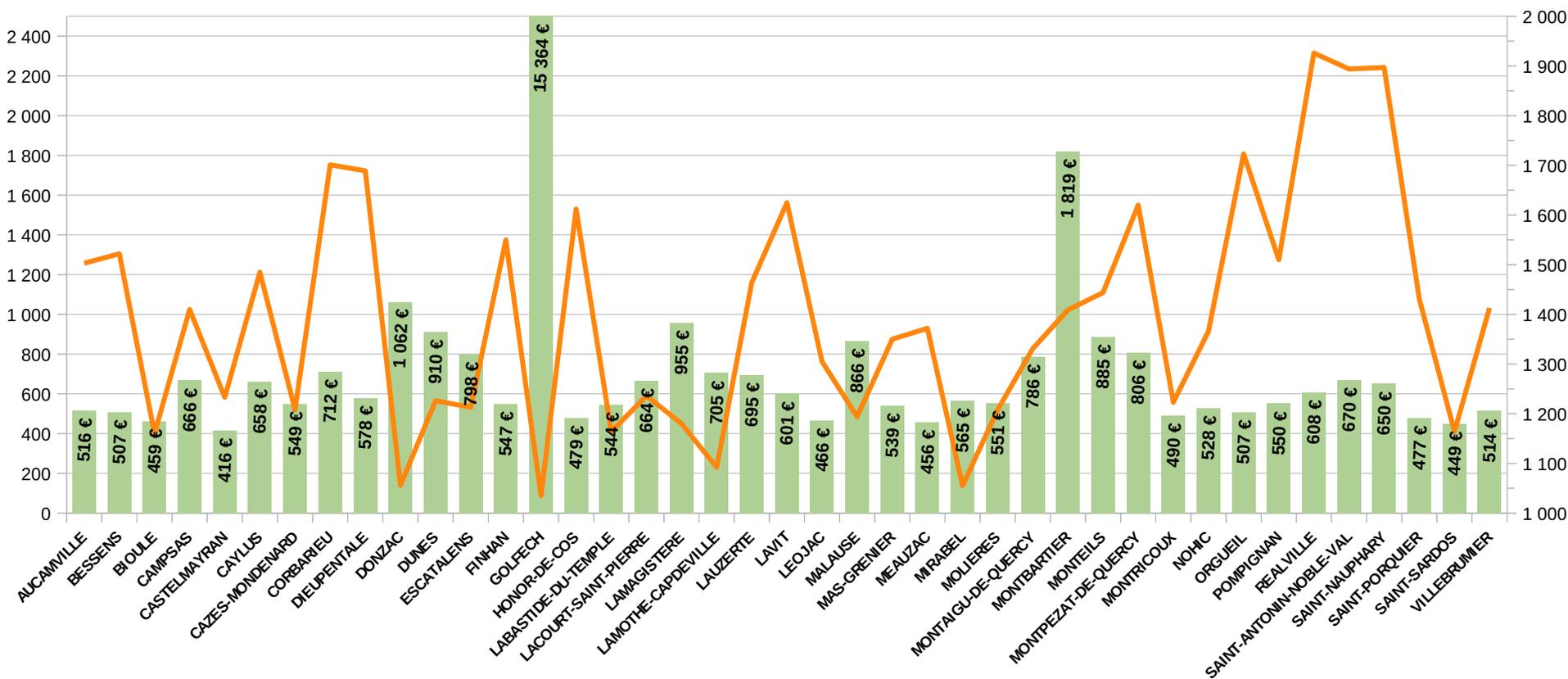


Valeur moyenne strate = 575 €

Potentiel financier / hab. des 39 communes de 500 à 1 000 habitants



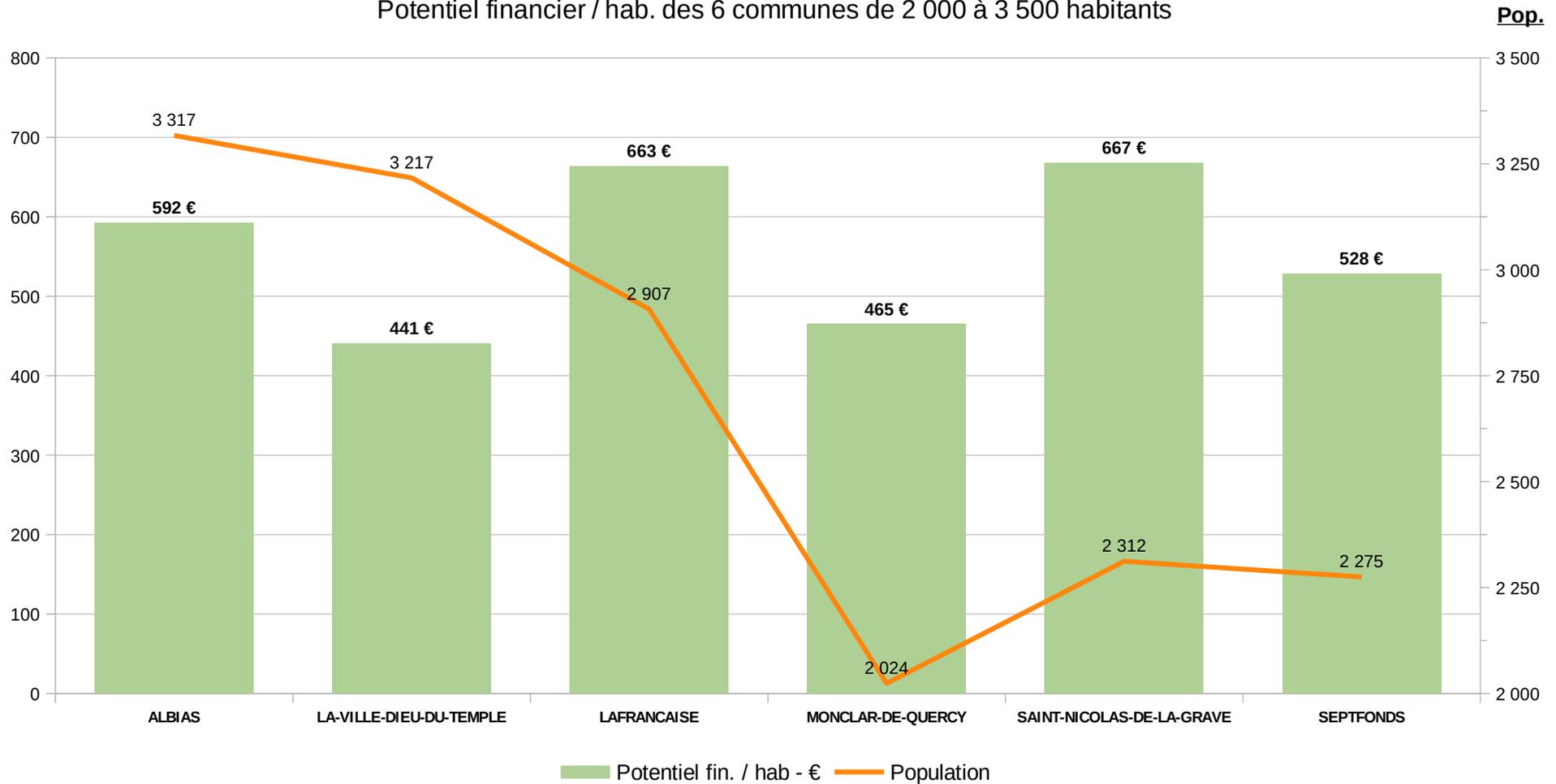
Potentiel financier / hab. des 41 communes de 1 000 à 2 000 habitants



■ Potentiel fin. / hab - € — Population

Valeur moyenne strate = 918 € (652 € hors Golfech)

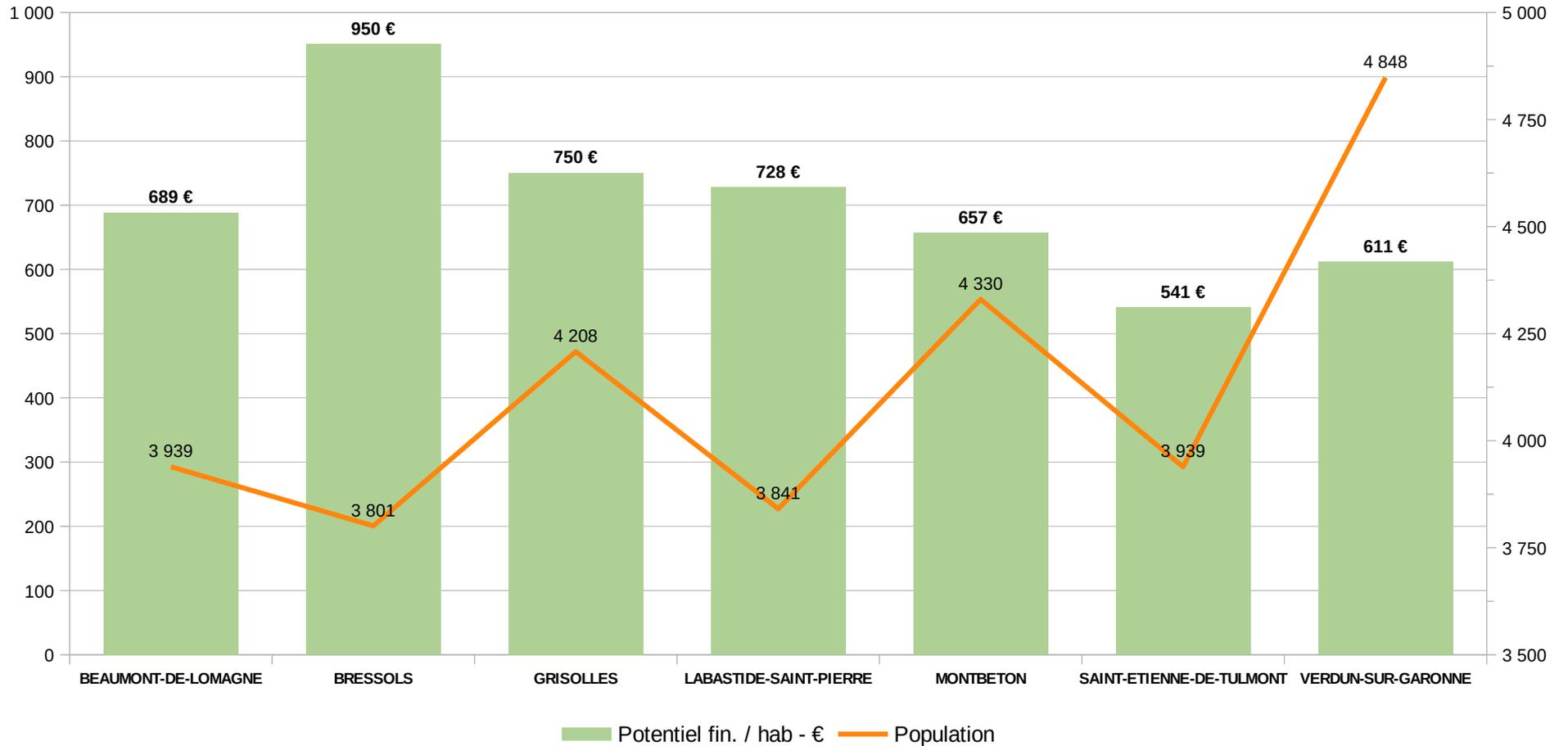
Potentiel financier / hab. des 6 communes de 2 000 à 3 500 habitants



Valeur moyenne strate = 560 €

Pop.

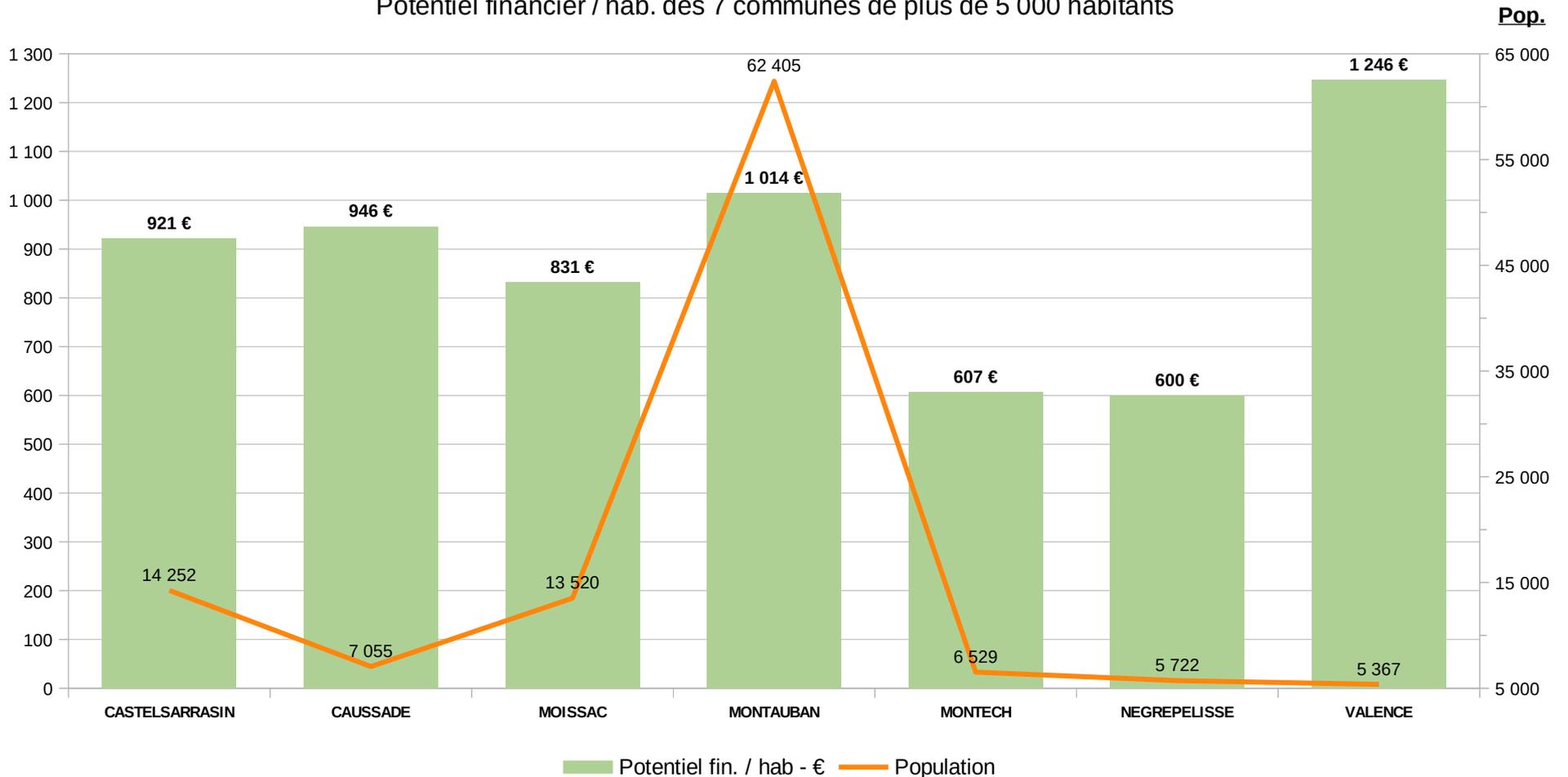
Potentiel financier / hab. des 7 communes de 3 500 à 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 699 €

Pop.

Potentiel financier / hab. des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 944 €

Pop.

1.3

Synthèse

Revenu moyen par habitant - Synthèse

En résumé, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Il n'y a pas une corrélation systématique entre le revenu moyen par habitant et la taille de la commune exprimée en fonction de sa démographie (cf pages 6 à 12).
- Une grande dispersion des valeurs puisque le revenu moyen par habitant le plus bas est de 8 680 € et plus haut s'élève à 27 670 €, soit plus du triple.
- Le revenu moyen par habitant toutes communes confondues est de 13 164 € (cf tableau ci-dessous).
- Il faut souligner que les revenus moyens les plus bas mais aussi les plus hauts sont concentrés dans les communes de moins de 500 habitants. Enfin, notons que 78 % des communes enregistrent un revenu moyen par habitant compris entre 10 000 et 14 000 €. Cf tableau ci-dessous :

Nombre de communes par tranches de revenu imposable / habitant selon les 7 strates de population

Strates	Tranches de revenu imposable / hab				Total	Valeur moyenne strate
	- de 10 000 €	10 001 à 12 000 €	12 001 à 14 000 €	+ de 14 000 €		
- de 200 hab	3	10	16	16	45	12 878 €
200 à 500 hab	3	23	21	3	50	11 892 €
500 à 1 000 hab	0	12	20	7	39	12 665 €
1 000 à 2 000 hab	0	13	21	7	41	13 109 €
2 000 à 3 500 hab	0	2	3	1	6	13 068 €
3 500 à 5 000 hab	0	1	5	1	7	13 282 €
+ de 5 000 hab	0	4	2	1	7	13 473 €
Total communes	6	65	88	36	195	13 164 €
Répartition	3 %	33 %	45 %	18 %	100 %	

Potentiel financier par habitant - Synthèse

En résumé, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Une grande dispersion des valeurs puisque le potentiel financier par habitant le plus bas affiche 363 € et le plus haut 1 819 €, soit 5 fois plus (cf pages 14 à 20). Une commune du département atteint une valeur atypique qui doit être isolée puisque son potentiel financier par habitant s'élève à 15 364 € (cf page 17) ; il s'agit de Golfech en raison de l'implantation de la centrale nucléaire sur son territoire.
- Le potentiel financier moyen, toutes communes confondues, est de 826 € (cf tableau ci-dessous).
- A quelques exceptions près, il apparaît une certaine corrélation entre la taille des collectivités et le potentiel financier par habitant. La densité du tissu économique en milieu urbain et péri-urbain permet, en effet, de disposer d'un potentiel fiscal (intégré au potentiel financier) souvent supérieur à celui des communes rurales.
- Il faut souligner que la majeure partie des communes (89%) a un potentiel financier par habitant qui n'excède pas 900 €. Cf tableau ci-dessous :

Nombre de communes par tranches de potentiel financier / habitant selon les 7 strates de population

Strates	Tranches de potentiel fin. / hab				Total	Valeur moyenne strate
	- de 600 €	601 à 900 €	901 à 1 200 €	+ de 1 200 €		
- de 200 hab	20	21	4	0	45	641 €
200 à 500 hab	36	10	4	0	50	575 €
500 à 1 000 hab	26	9	3	1	39	601 €
1 000 à 2 000 hab	21	15	3	2	41	918 €
2 000 à 3 500 hab	4	2	0	0	6	560 €
3 500 à 5 000 hab	1	5	1	0	7	699 €
+ de 5 000 hab	1	2	3	1	7	944 €
Total communes	109	64	18	4	195	826 €
Répartition	56 %	33 %	9 %	2 %	100 %	

2

Performance

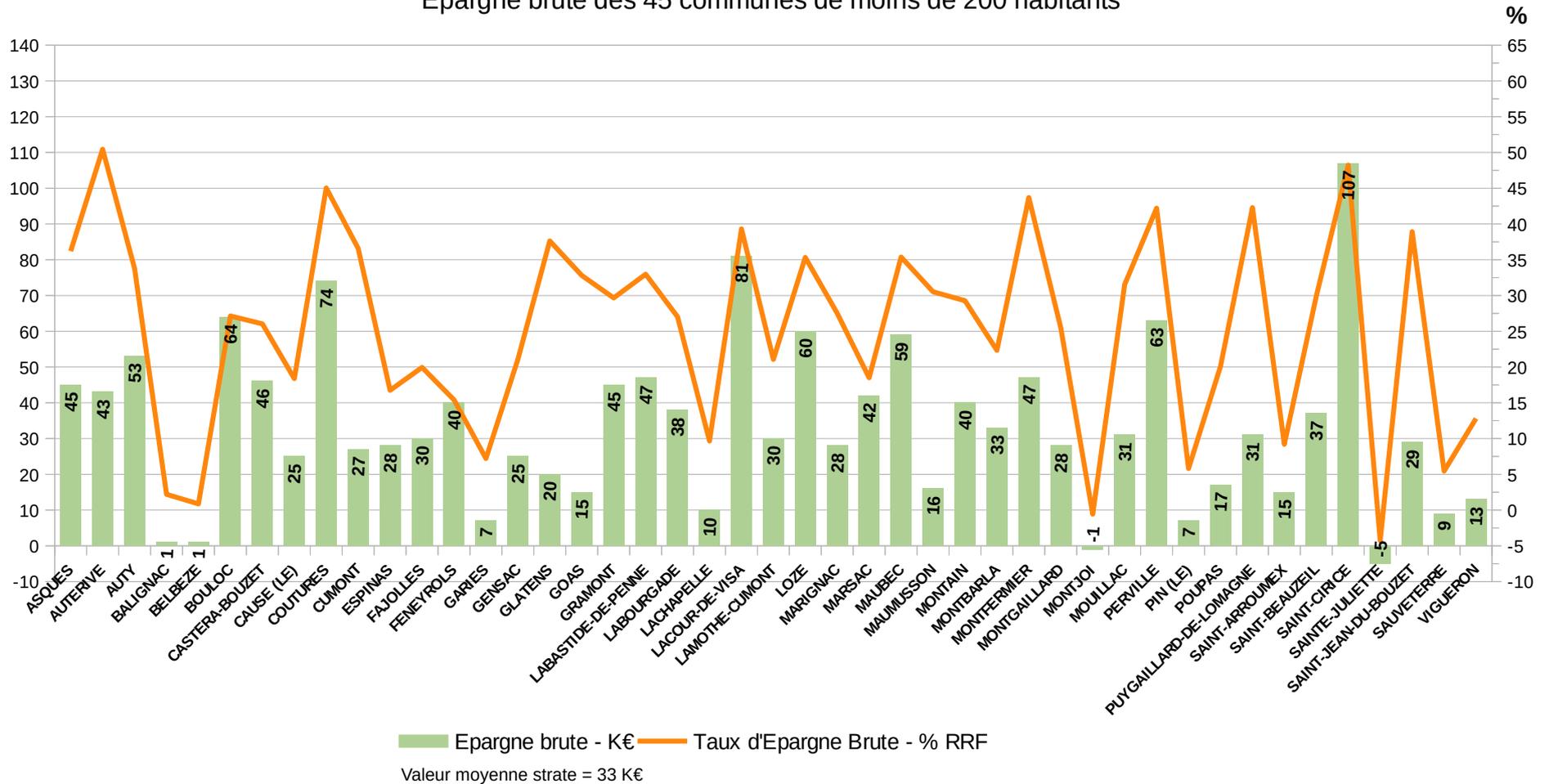
2.1

Épargne brute

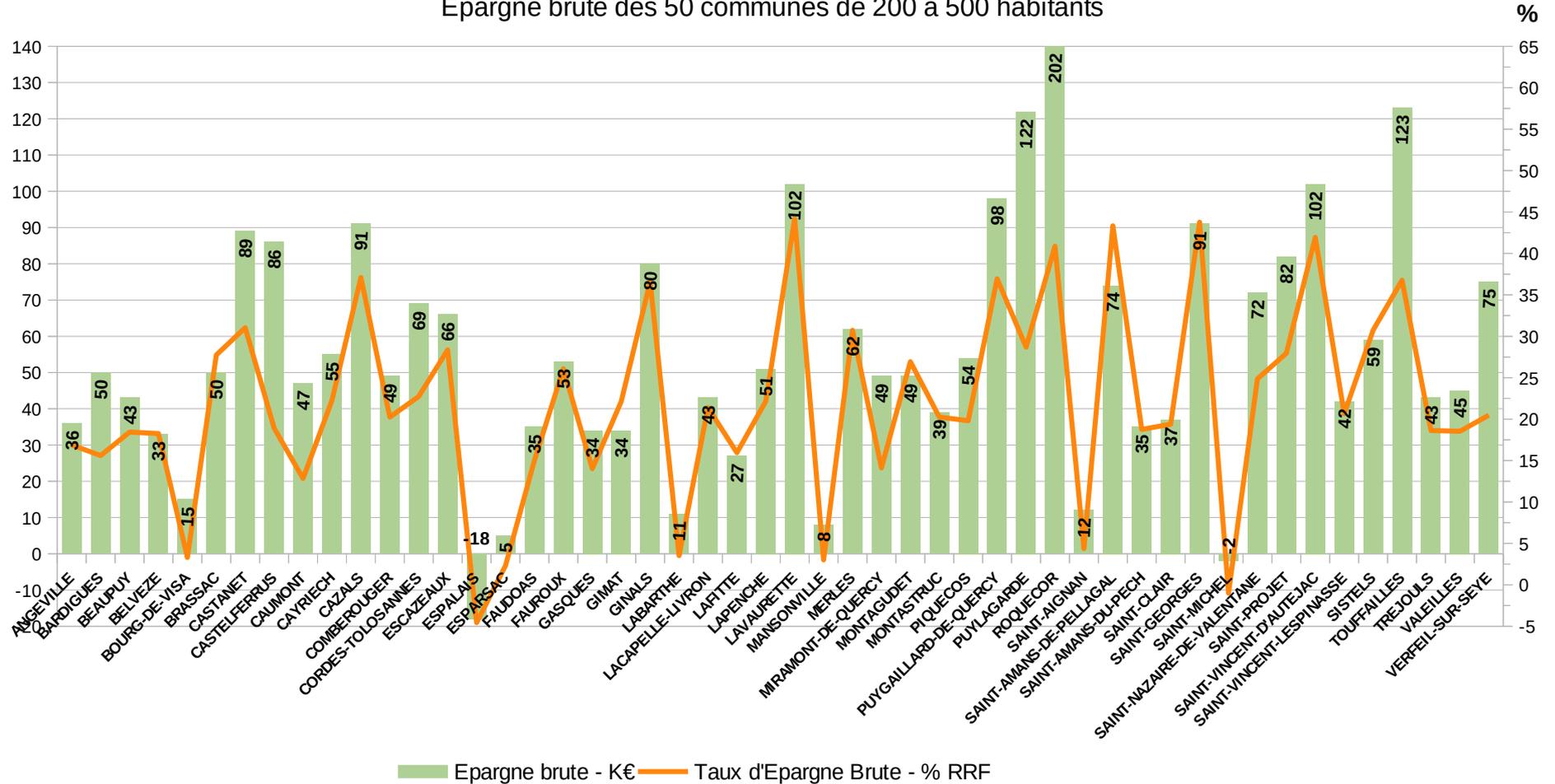
Définition : L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement) mesure l'excédent financier généré par le fonctionnement de la collectivité. Il est rapporté aux total des recettes réelles de fonctionnement (RRF) pour déterminer le taux d'épargne brute. Cela permet de pondérer la performance exprimée en valeur absolue en fonction de la taille et/ou de la surface financière de chaque commune.

Source des données : Finestia / Dgfip

Epargne brute des 45 communes de moins de 200 habitants



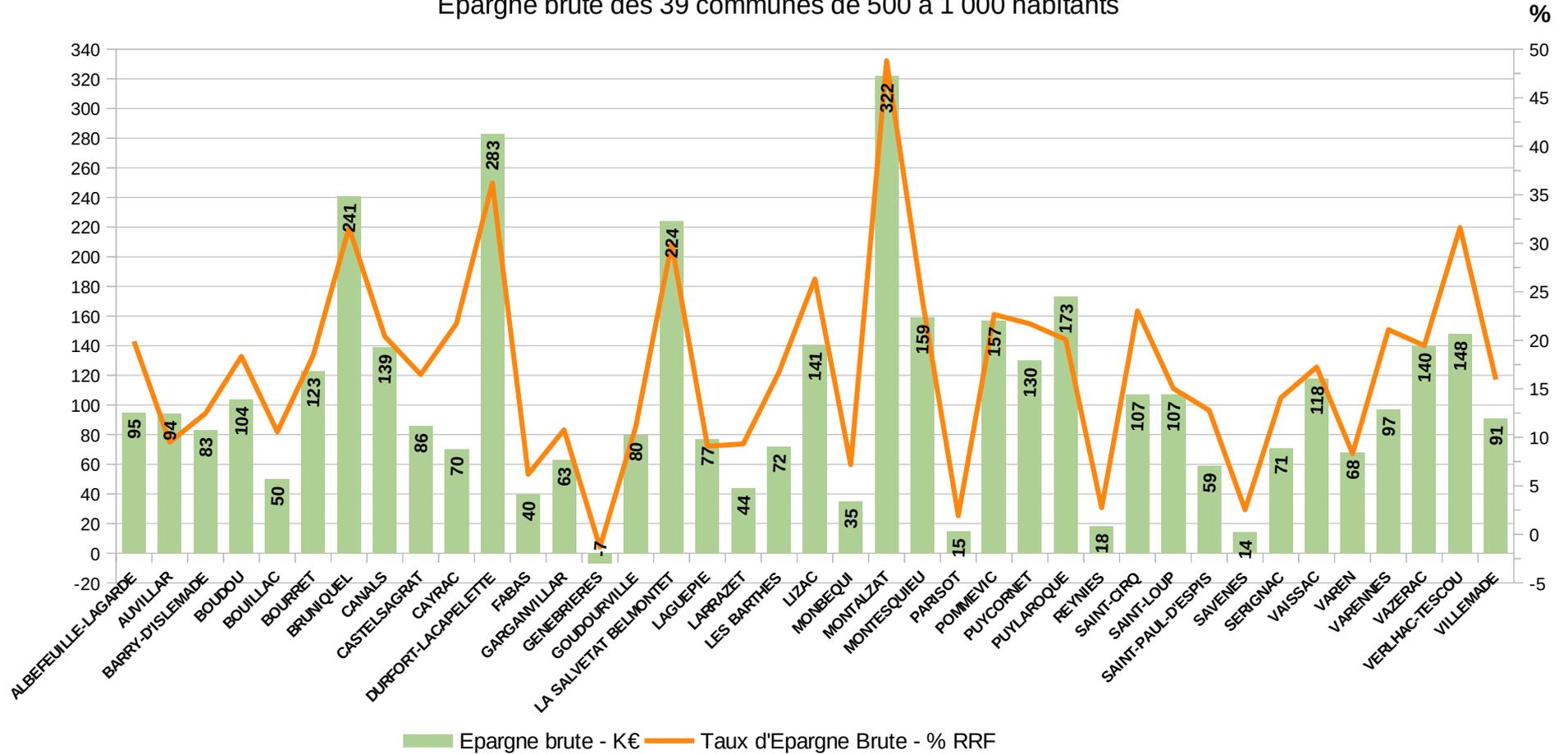
Epargne brute des 50 communes de 200 à 500 habitants



Epargne brute - K€ Taux d'Epargne Brute - % RRF

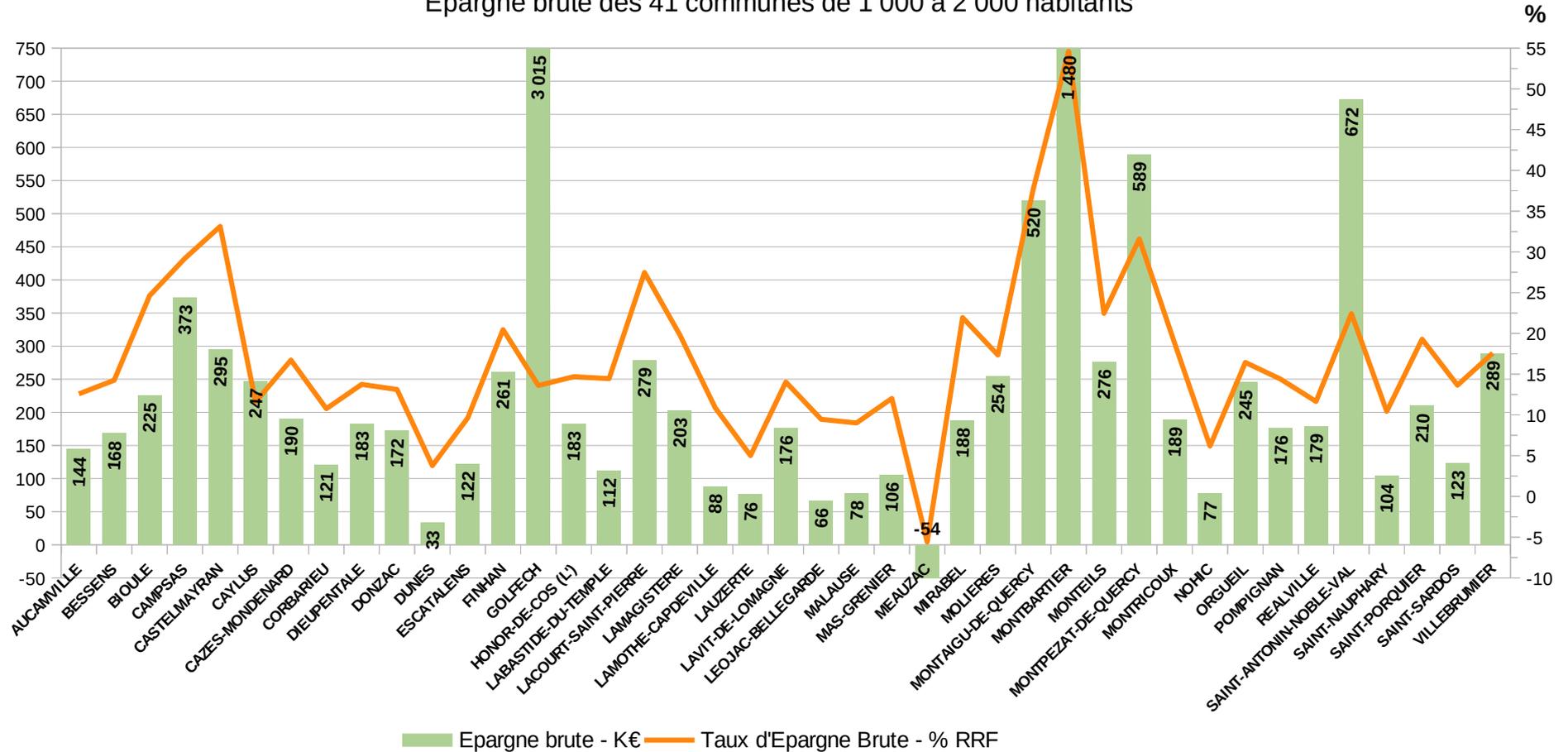
Valeur moyenne strate = 56 K€

Epargne brute des 39 communes de 500 à 1 000 habitants



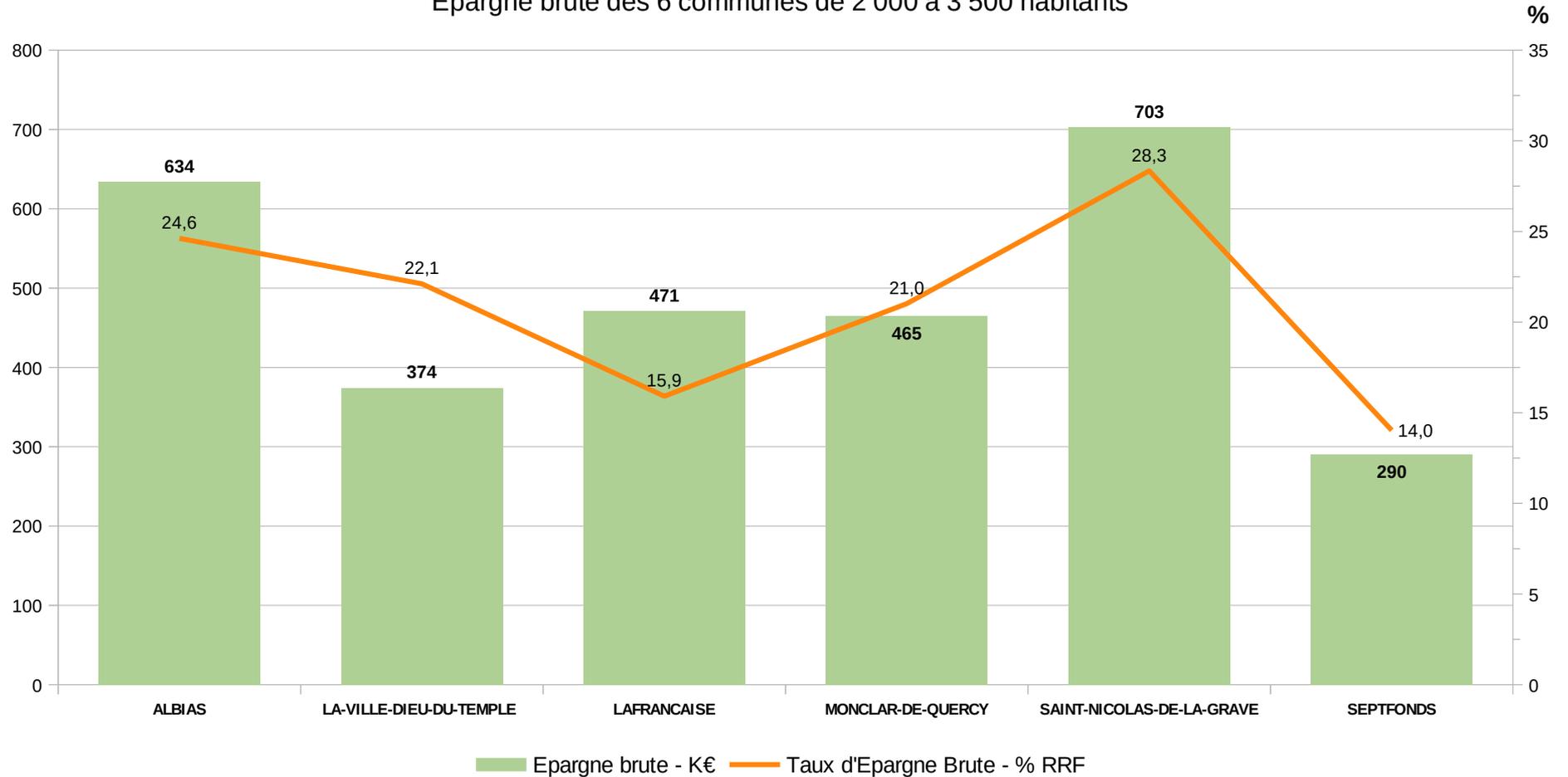
Valeur moyenne strate = 106 K€

Epargne brute des 41 communes de 1 000 à 2 000 habitants



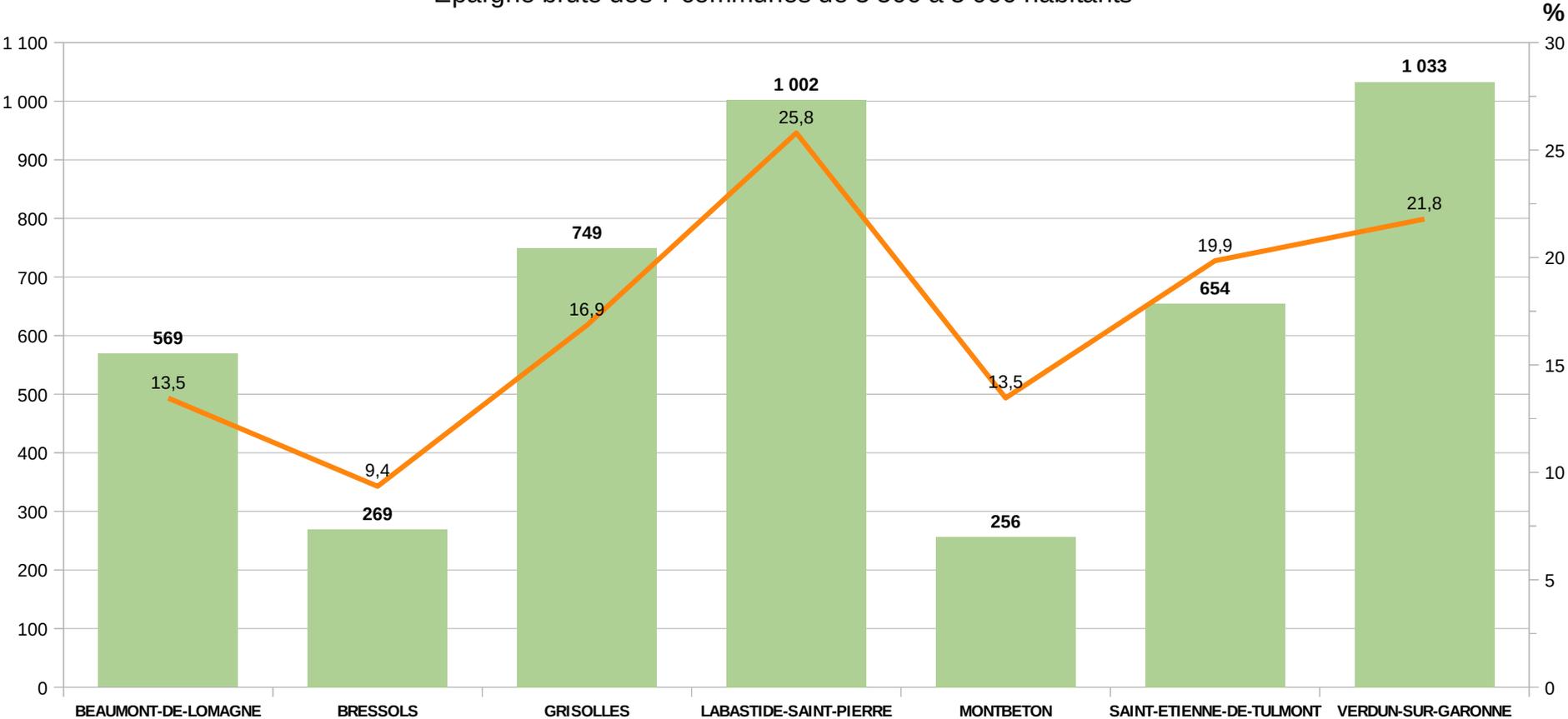
Valeur moyenne strate = 303 K€

Epargne brute des 6 communes de 2 000 à 3 500 habitants



Valeur moyenne strate = 490 K€

Epargne brute des 7 communes de 3 500 à 5 000 habitants

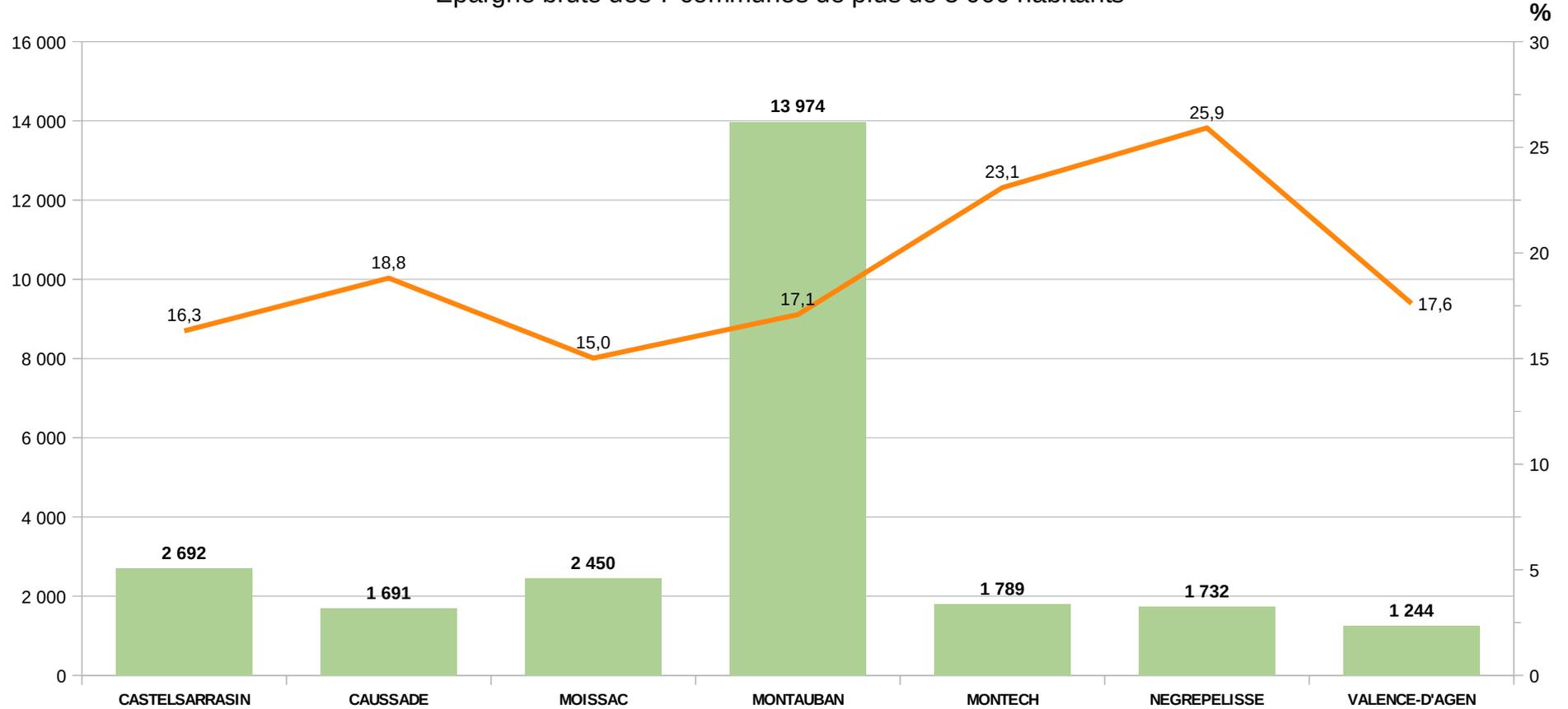


■ Epargne brute - K€ — Taux d'Epargne Brute - % RRF

Valeur moyenne strate = 647 K€



Epargne brute des 7 communes de plus de 5 000 habitants



■ Epargne brute - K€ — Taux d'Epargne Brute - % RRF

Valeur moyenne strate = 3 653 K€

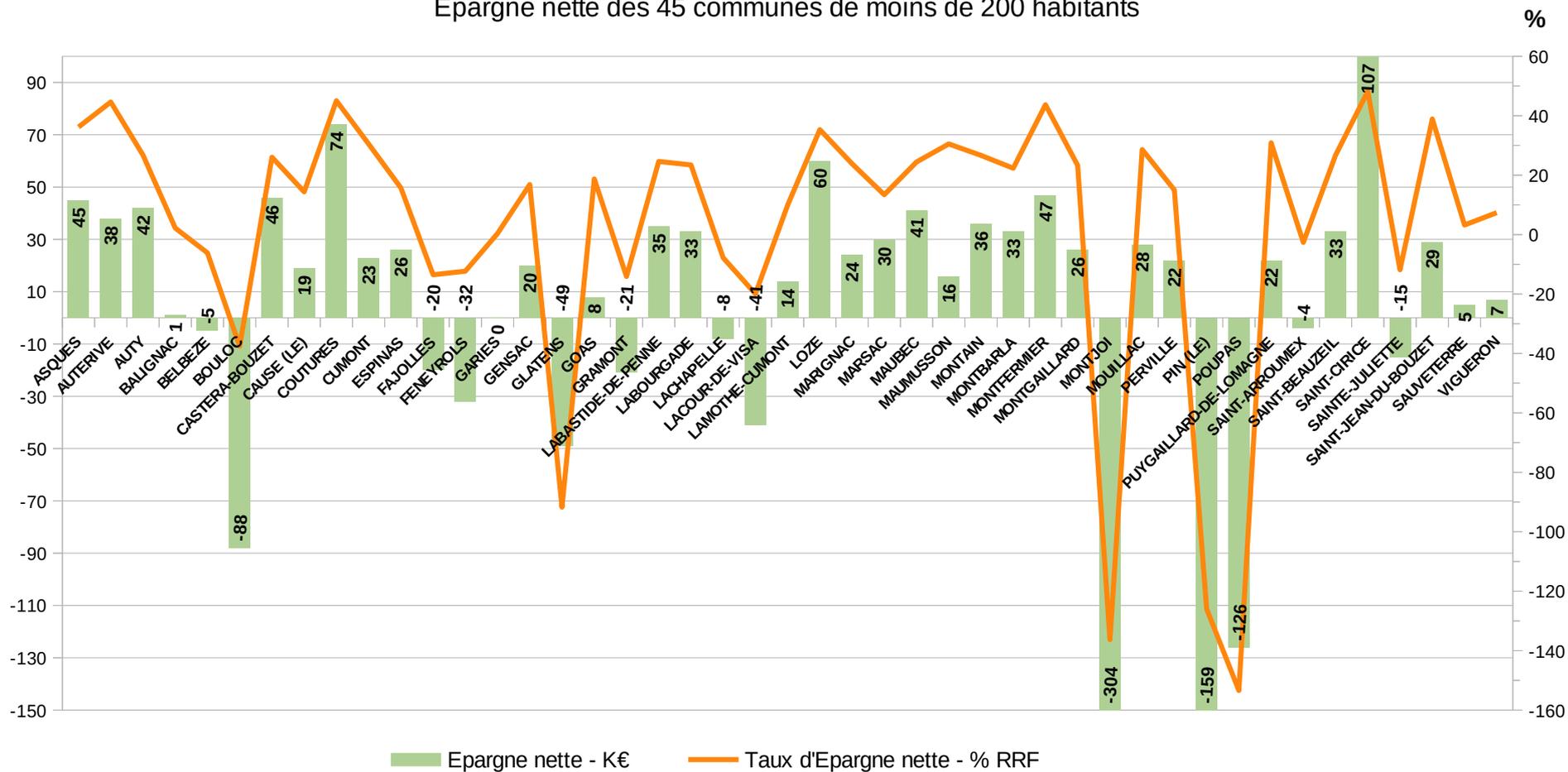
2.2

Épargne nette

Définition : L'épargne nette constitue l'autofinancement disponible après service de la dette. Elle est donc déterminée en défalquant de l'épargne brute les remboursements d'emprunts (part en capital) . L'agrégat ainsi obtenu est rapporté au total des recettes réelles de fonctionnement (RRF) afin de déterminer le taux d'épargne nette. Cela permet de pondérer la performance exprimée en valeur absolue en fonction de la taille et/ou de la surface financière de chaque commune.

Source des données : Finestia / Dgfip

Epargne nette des 45 communes de moins de 200 habitants

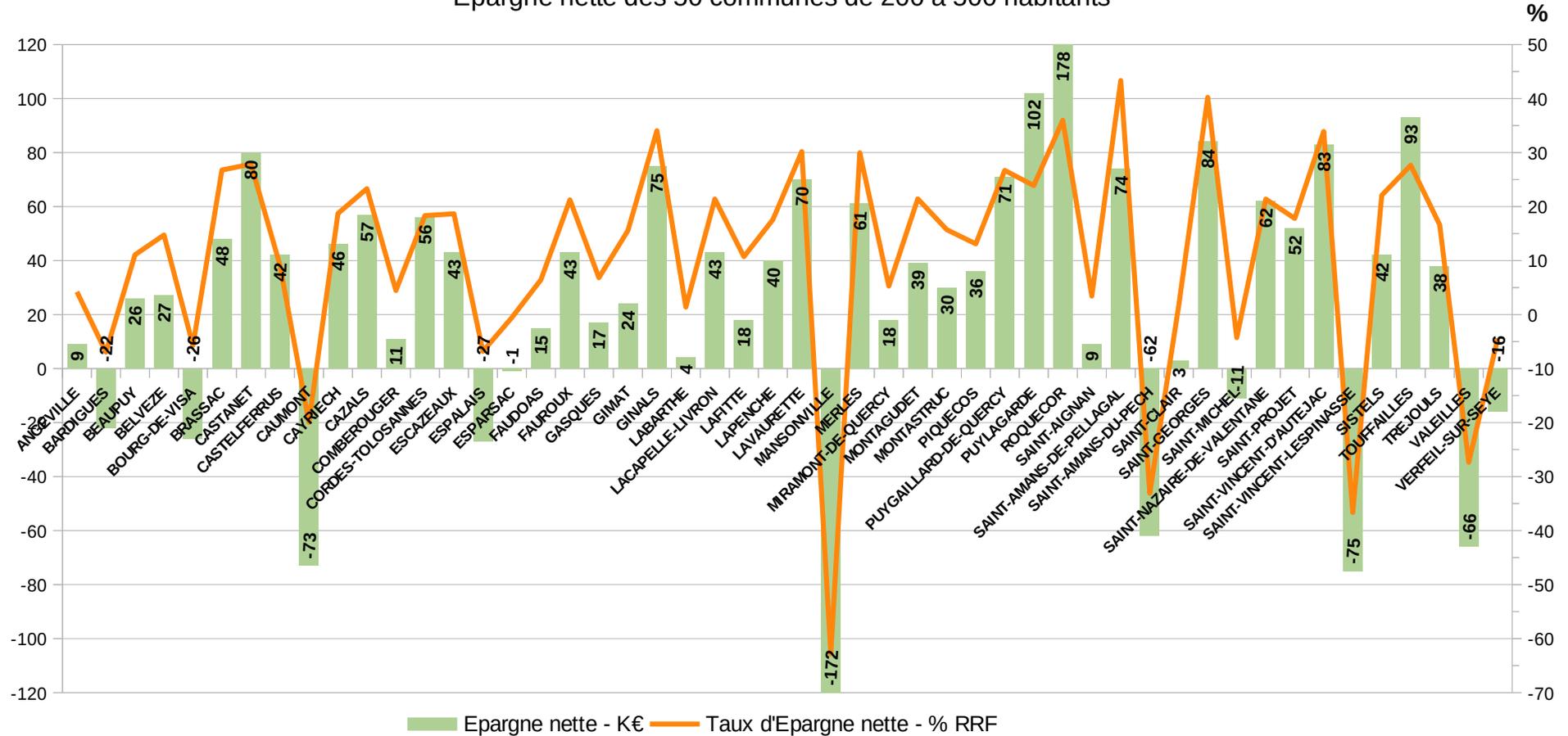


Epargne nette - K€

Taux d'Epargne nette - % RRF

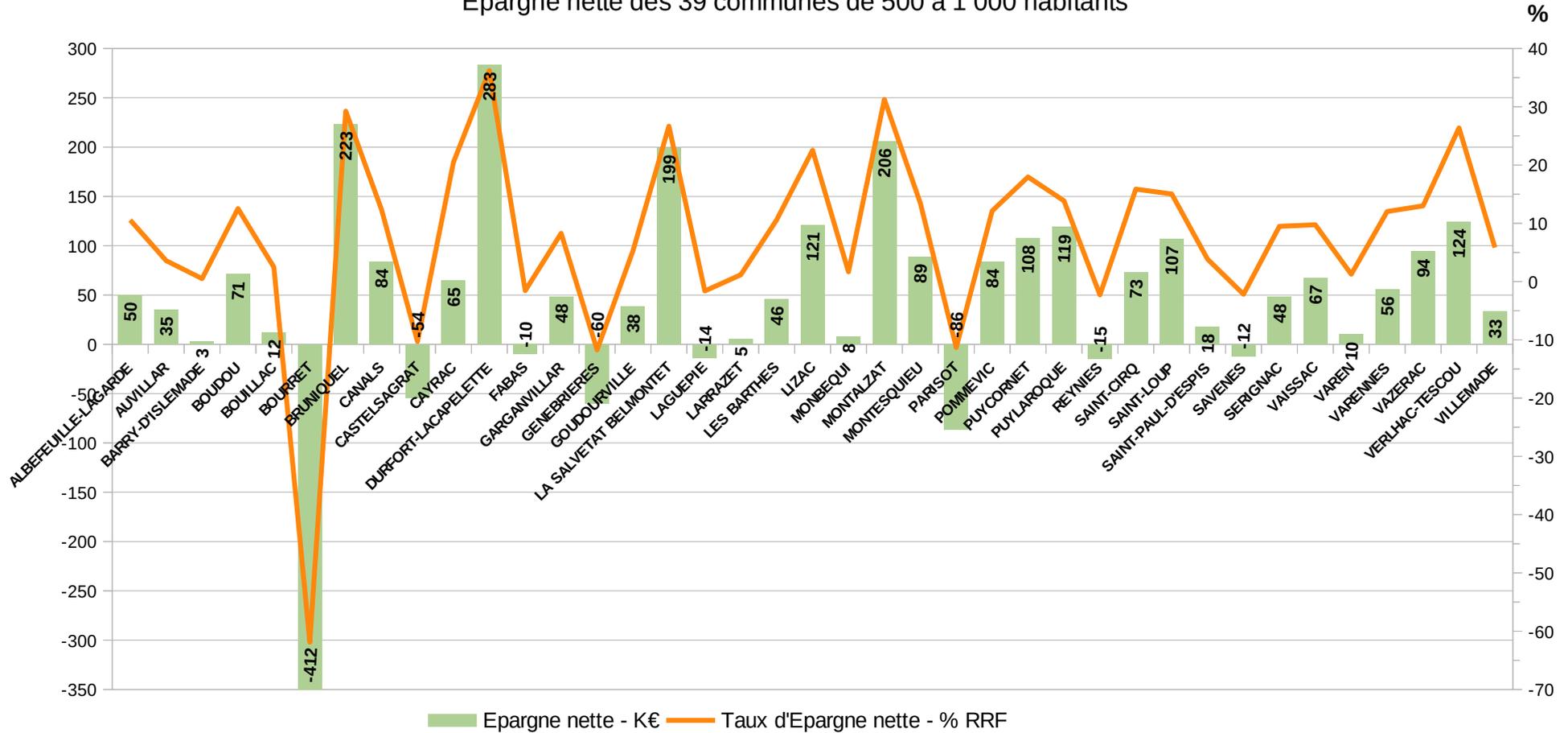
Valeur moyenne strate = 3 K€

Epargne nette des 50 communes de 200 à 500 habitants



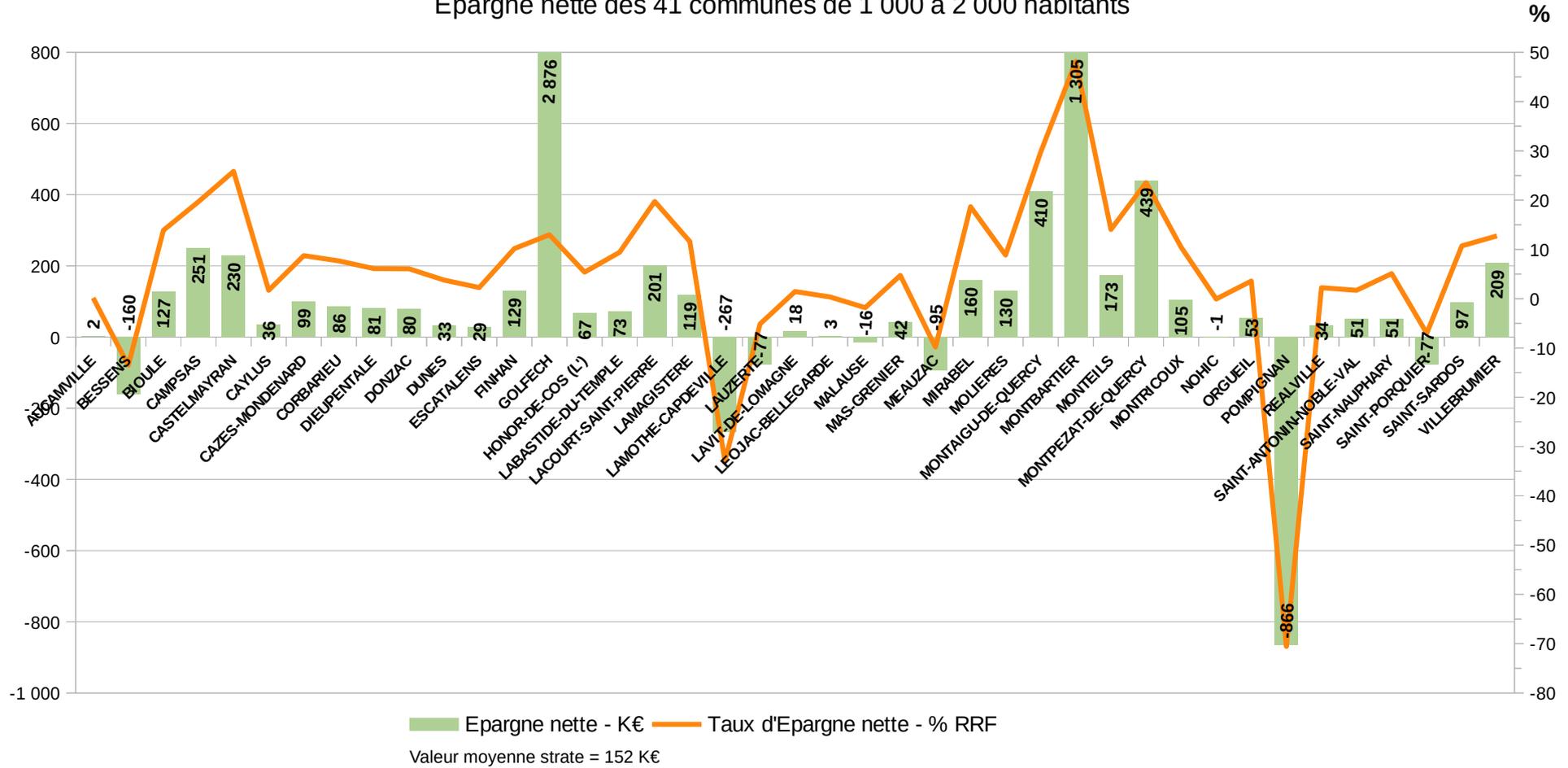
Valeur moyenne strate = 26 K€

Epargne nette des 39 communes de 500 à 1 000 habitants

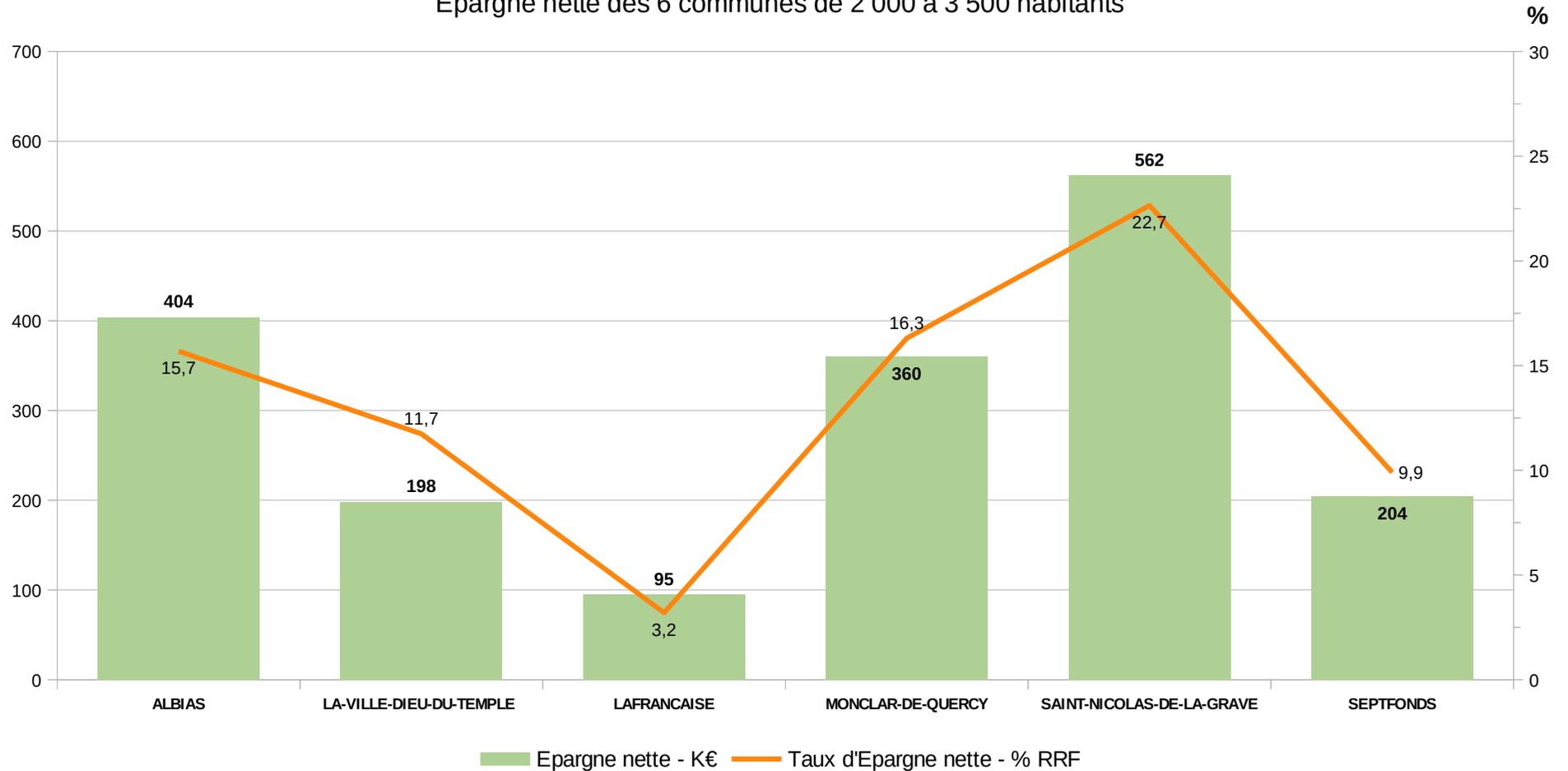


Valeur moyenne strate = 48 K€

Epargne nette des 41 communes de 1 000 à 2 000 habitants

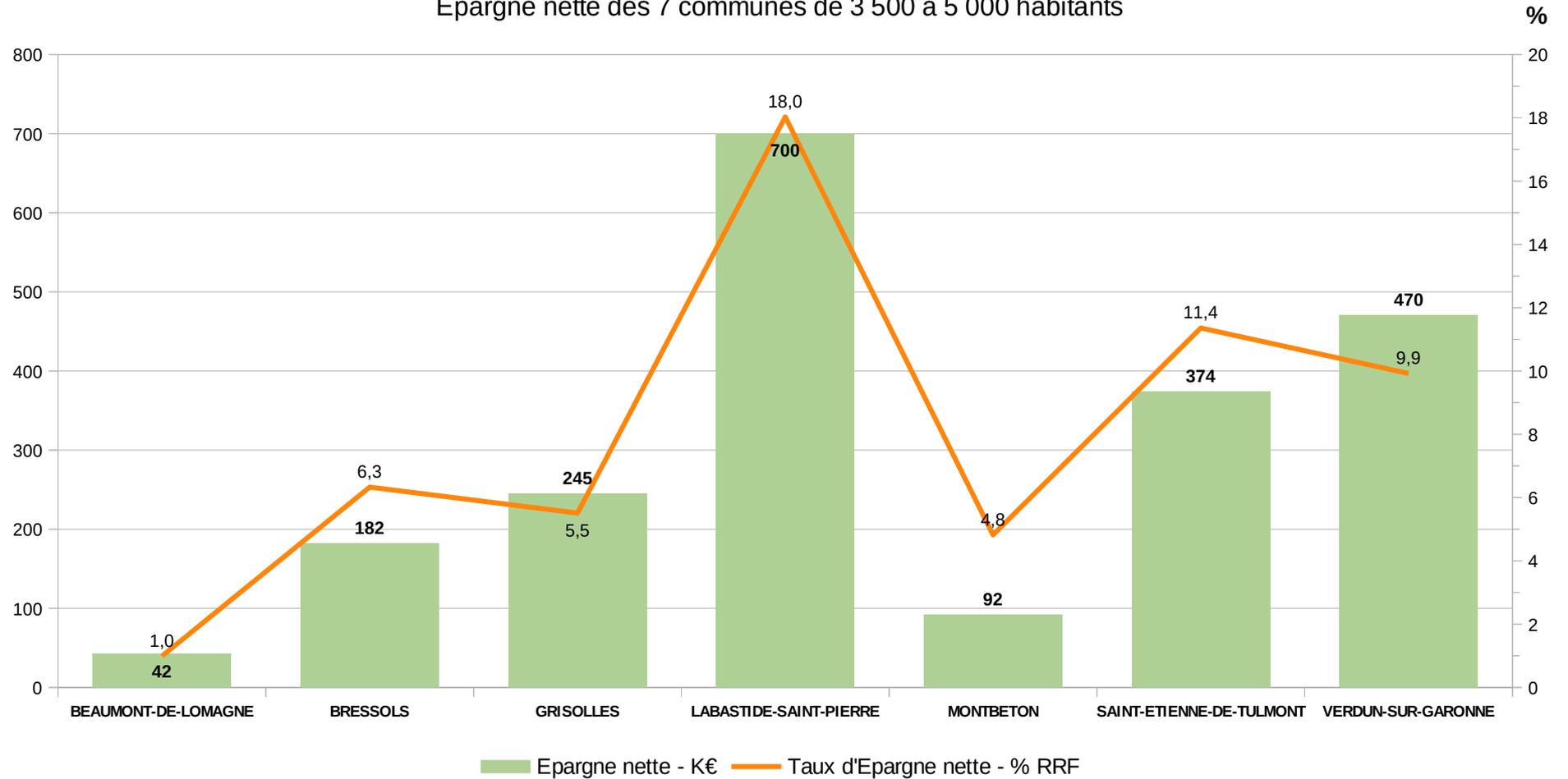


Epargne nette des 6 communes de 2 000 à 3 500 habitants



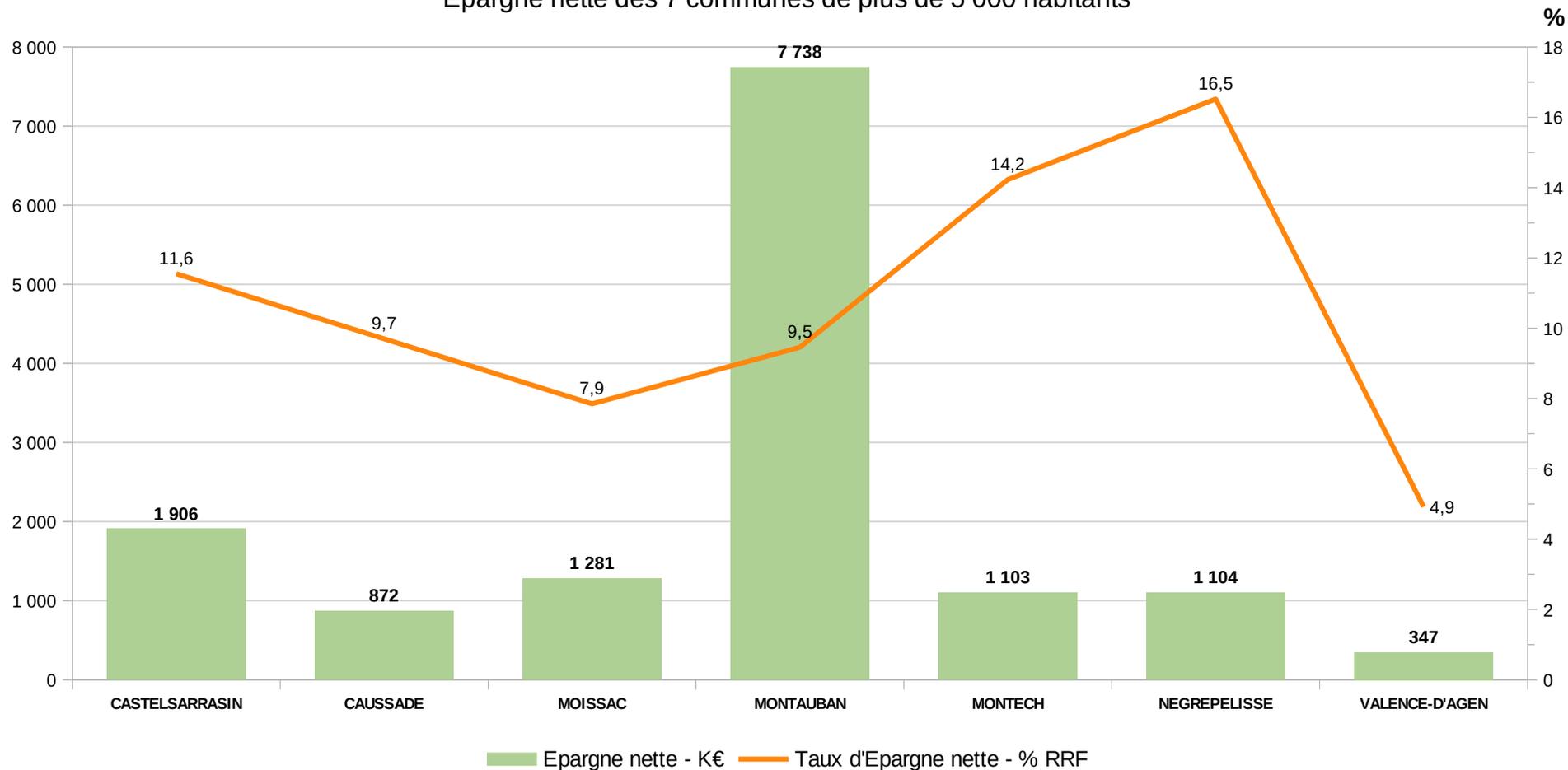
Valeur moyenne strate = 304 K€

Epargne nette des 7 communes de 3 500 à 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 301 K€

Epargne nette des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 2 050 K€

2.3

Synthèse

Épargne brute - Synthèse

En résumé, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Une épargne brute qu'elle soit exprimée en valeur absolue, ou en valeur relative (rapportée aux recettes réelles de fonctionnement) qui affiche des niveaux de performance en corrélation (cf pages 26 à 32). Seules exceptions à ce constat : Golfech et Montauban dont l'épargne brute en valeur est largement supérieure à la moyenne mais dont le taux se situe dans le profil de la moyenne (cf pages 29 et 32).

- Une convergence entre le niveau d'épargne brute moyenne et la taille de la collectivité. Cf tableau ci-dessous :

Strates	Epargne brute (E.B) - K€	Nbre communes 82	E.B moyenne par commune - K€
- de 200 hab	1 501	45	33
200 à 500 hab	2 809	50	56
500 à 1 000 hab	4 131	39	106
1 000 à 2 000 hab	12 433	41	303
2 000 à 3 500 hab	2 937	6	490
3 500 à 5 000 hab	4 532	7	647
+ de 5 000 hab	25 572	7	3 653
Total	53 915	195	276

← Dont Golfech : 3 015 K€ (2 862 K€ en 2020)

← Dont Montauban : 13 974 K€ (4 588 K€ en 2020)

- Un niveau moyen d'épargne brute par commune (toutes communes confondues) de 276 K€.

Épargne brute - Synthèse

- Un taux d'épargne brute qui affiche des niveaux très hétérogènes (cf pages 26 à 32) . Analysé au niveau des strates, il s'étire de 17,08 % à 25,03 % (cf tableau ci-dessous).
- Un taux moyen d'épargne brute toutes communes du département confondues qui s'établit à 17,94 % (cf tableau ci-dessous).
- Comparativement aux taux d'épargne brute enregistrés au plan national, ceux des strates des communes du Tarn et Garonne sont globalement en cohérence (cf tableau ci-dessous).
- Une épargne brute en valeur absolue qui repart à la hausse en 2021 par rapport à 2020 sous l'impulsion des communes de plus de 5 000 habitants. En effet, sur cette dernière strate après avoir chuté en 2020 (-15 % par rapport à 2019) l'épargne brute affiche une valeur cumulée de 25 572 K€. La crise sanitaire en 2020 a en effet impacté plus lourdement les recettes tarifaires des communes urbaines (services scolaires, périscolaires, extra-scolaires, loisirs, transports, etc.). Dans les communes rurales des économies notables ont été réalisées sur les dépenses liées aux cérémonies, autres manifestations et festivités (gérées en direct voire au travers des associations locales).

Strates	Nbre communes 82	Epargne brute (E.B) – 2021 – K€	Recettes réelles de fonct. (RRF) - K€	Taux E.B Communes du 82 %	Taux E.B strate national - %	Epargne brute 2020 – K€	Epargne brute 2019 – K€
- de 200 hab	45	1 501	5 996	25,03	24,56	1 305	1 054
200 à 500 hab	50	2 809	13 074	21,49	20,92	2 775	2 648
500 à 1 000 hab	39	4 131	24 193	17,08	19,63	4 423	3 830
1 000 à 2 000 hab	41	12 433	72 716	17,10	19,63	13 061	13 373
2 000 à 3 500 hab	6	2 937	13 983	21,00	19,59	3 446	3 407
3 500 à 5 000 hab	7	4 532	25 374	17,86	18,36	4 650	4 139
+ de 5 000 hab	7	25 572	145 137	17,62	13,26	15 713	18 528
Total	195	53 915	300 473	17,94		45 373	46 979

Note : la donnée statistique nationale pour la dernière strate du tableau correspond aux communes de plus de 50 000 habitants.

Épargne nette - Synthèse

En résumé, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Une épargne nette en 2021 qui pour les 195 communes du département s'élève à 27 819 K€. Par strate de population, il apparaît, à l'instar de l'épargne brute, une dispersion significative de valeur. La corrélation entre le niveau d'épargne nette et la taille de la commune est également confirmée au travers du tableau ci-dessous.

Strates	Epargne nette (E.N) - K€	Nbre communes 82	E.N moyenne par commune – K€
- de 200 hab	118	45	3
200 à 500 hab	1 318	50	26
500 à 1 000 hab	1 864	39	48
1 000 à 2 000 hab	6 240	41	152
2 000 à 3 500 hab	1 823	6	304
3 500 à 5 000 hab	2 105	7	301
+ de 5 000 hab	14 351	7	2 050
Total	27 819	195	143

← Dont Golfech : 2 876 K€ (2 697 K€ en 2020)

← Dont Montauban : 7 738 K€ (- 1 469 K€ en 2020)

- Le niveau moyen d'épargne nette toutes communes confondues ressort à 143 K€ / commune.

- Une épargne nette qui représente globalement 52 % (27 819 K€ / 53 915 K€) de l'épargne brute 2021. Autrement dit, cela signifie que le service de la dette a mobilisé 48 %, des excédents générés par le fonctionnement des 195 communes du département.

- Certaines communes ont renégocié leurs emprunts afin de bénéficier notamment de meilleures conditions de taux quand d'autres ont soldé en 2021 leurs ouvertures de crédit court terme. Cela vient bien sûr « fausser » l'analyse de l'épargne nette (cf pages 34 à 40).

Épargne nette - Synthèse

- Un taux d'épargne nette qui affiche aussi des niveaux très hétérogènes (cf pages 34 à 40). Analysé au niveau des strates, il s'étire de 1,97 % à 13,04 % (cf tableau ci-dessous).

- Un taux moyen d'épargne nette toutes communes du département confondues qui s'établit à 9,26 % (cf tableau ci-dessous).

- Comparativement aux taux d'épargne nette enregistrés au plan national, selon les données 2021, le constat est mitigé. En effet, les taux des communes du département sont plutôt en deçà sur 4 strates, en phase sur 1 strate et supérieur sur 2 strates (cf tableau ci-dessous).

- Une épargne nette en valeur absolue qui repart à la hausse en 2021 par rapport à 2020 sous l'impulsion des communes de plus de 5 000 habitants. En effet, sur cette dernière strate après avoir chuté en 2020 (-47 % par rapport à 2019) l'épargne nette affiche une valeur cumulée de 14 351 K€. La crise sanitaire en 2020 a en effet impacté plus lourdement les recettes tarifaires des communes urbaines (services scolaires, périscolaires, extra-scolaires, loisirs, transports, etc.). De plus l'évolution favorable du niveau d'épargne de la ville préfecture conforte cette hausse sur la strate des communes de plus de 5 000 habitants. A noter un tassement de l'épargne nette en 2021 par rapport à 2020 pour les communes rurales et péri-urbaines.

Strates	Nbre communes 82	Epargne nette (E.N) 2021 – K€	Recettes réelles de fonct. (RRF) - K€	Taux E.N Communes du 82 - %	Taux E.N strate DGFIP (national) %	Epargne nette 2020 K€	Epargne nette 2019 – K€
- de 200 hab	45	118	5 996	1,97	15,67	505	-375
200 à 500 hab	50	1 318	13 074	10,08	11,84	1 625	1 050
500 à 1 000 hab	39	1 864	24 193	7,70	11,25	1 835	1 743
1 000 à 2 000 hab	41	6 240	72 716	8,58	11,25	6 446	7 925
2 000 à 3 500 hab	6	1 823	13 983	13,04	11,72	2 298	2 150
3 500 à 5 000 hab	7	2 105	25 374	8,30	11,32	2 536	1 891
+ de 5 000 hab	7	14 351	145 137	9,89	5,46	4 841	9 101
Total	195	27 819	300 473	9,26		20 086	23 485

Note : la donnée statistique nationale pour la dernière strate du tableau correspond aux communes de plus de 50 000 habitants.

3

Investissement

3.1

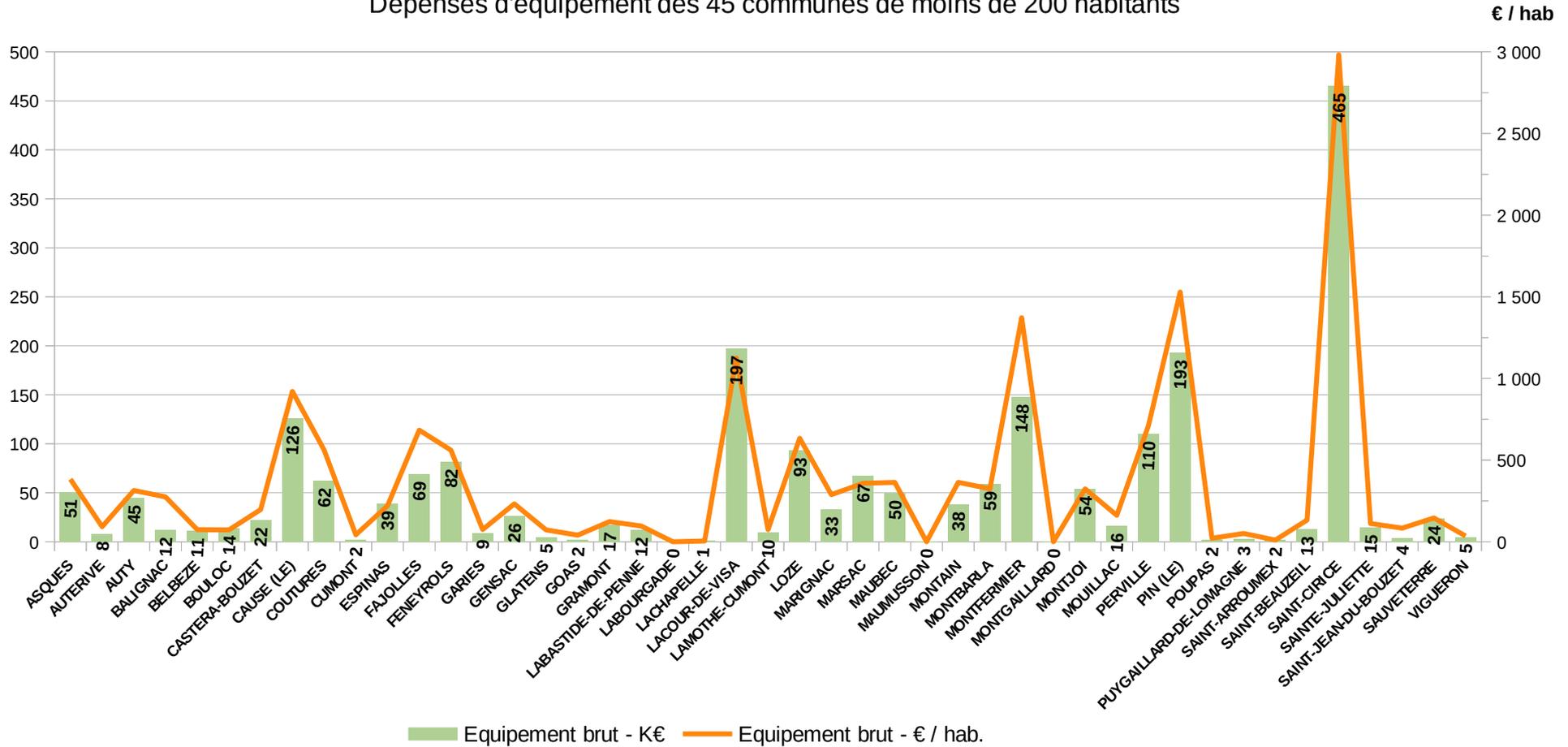
Dépenses d'équipement

Définition : Les dépenses d'équipement intègrent les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les immobilisations en cours, les opérations pour compte de tiers ainsi que les travaux en régie.

Cet agrégat est exprimé en valeur brute et en euro par habitant. Cela permet de pondérer la masse investie en fonction de la taille de chaque commune.

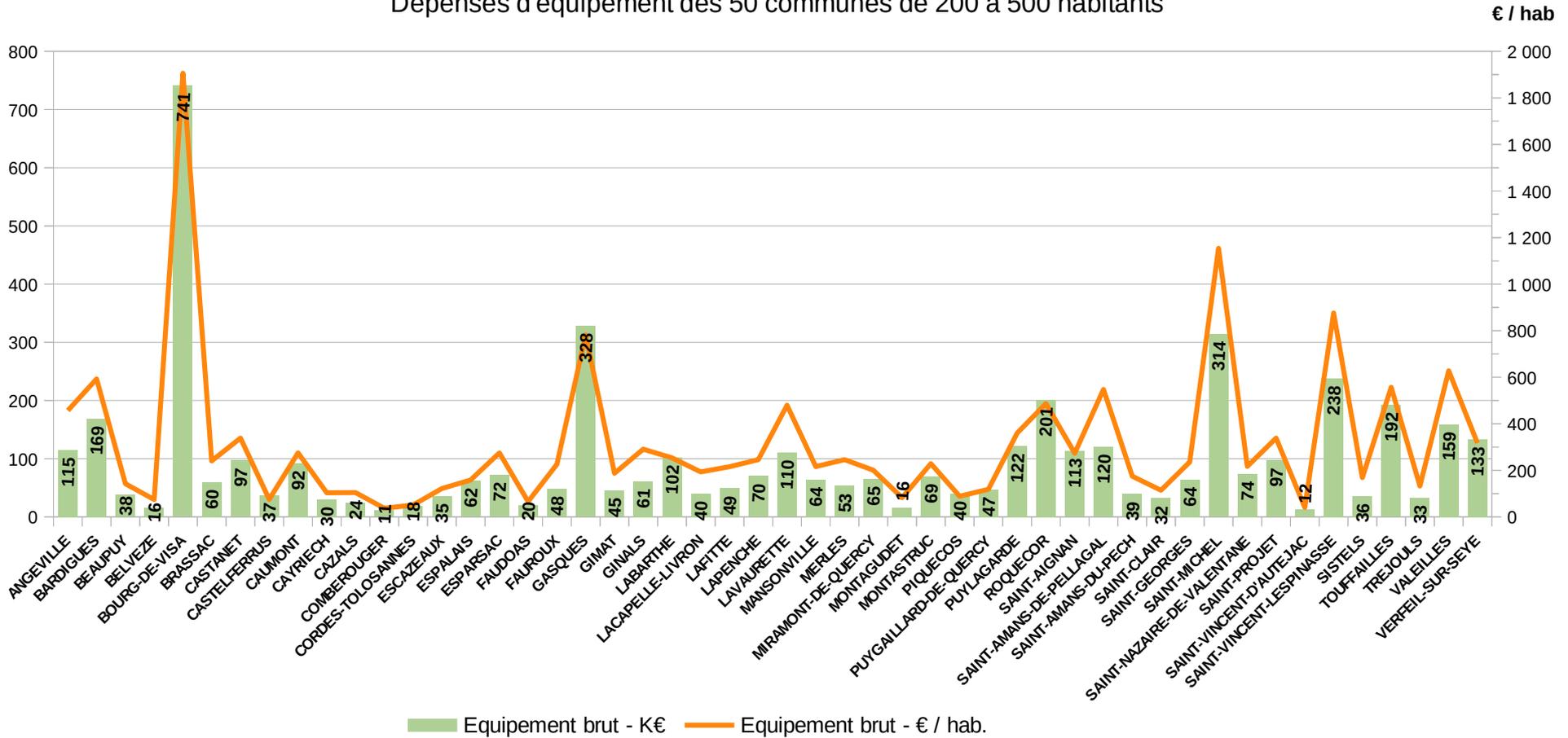
Source des données : Finestia / Dgfip

Dépenses d'équipement des 45 communes de moins de 200 habitants



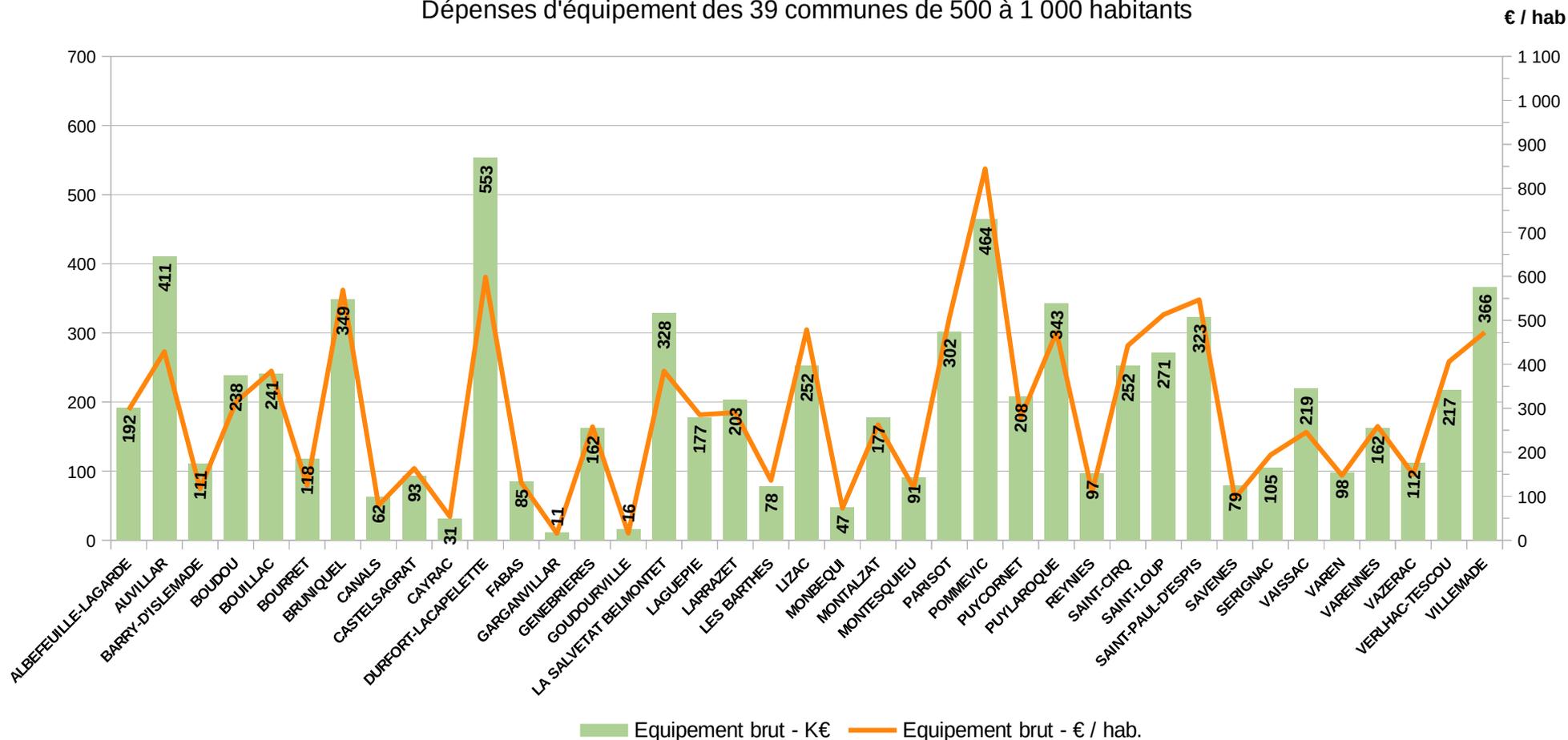
Valeur moyenne strate = 49 K€

Dépenses d'équipement des 50 communes de 200 à 500 habitants



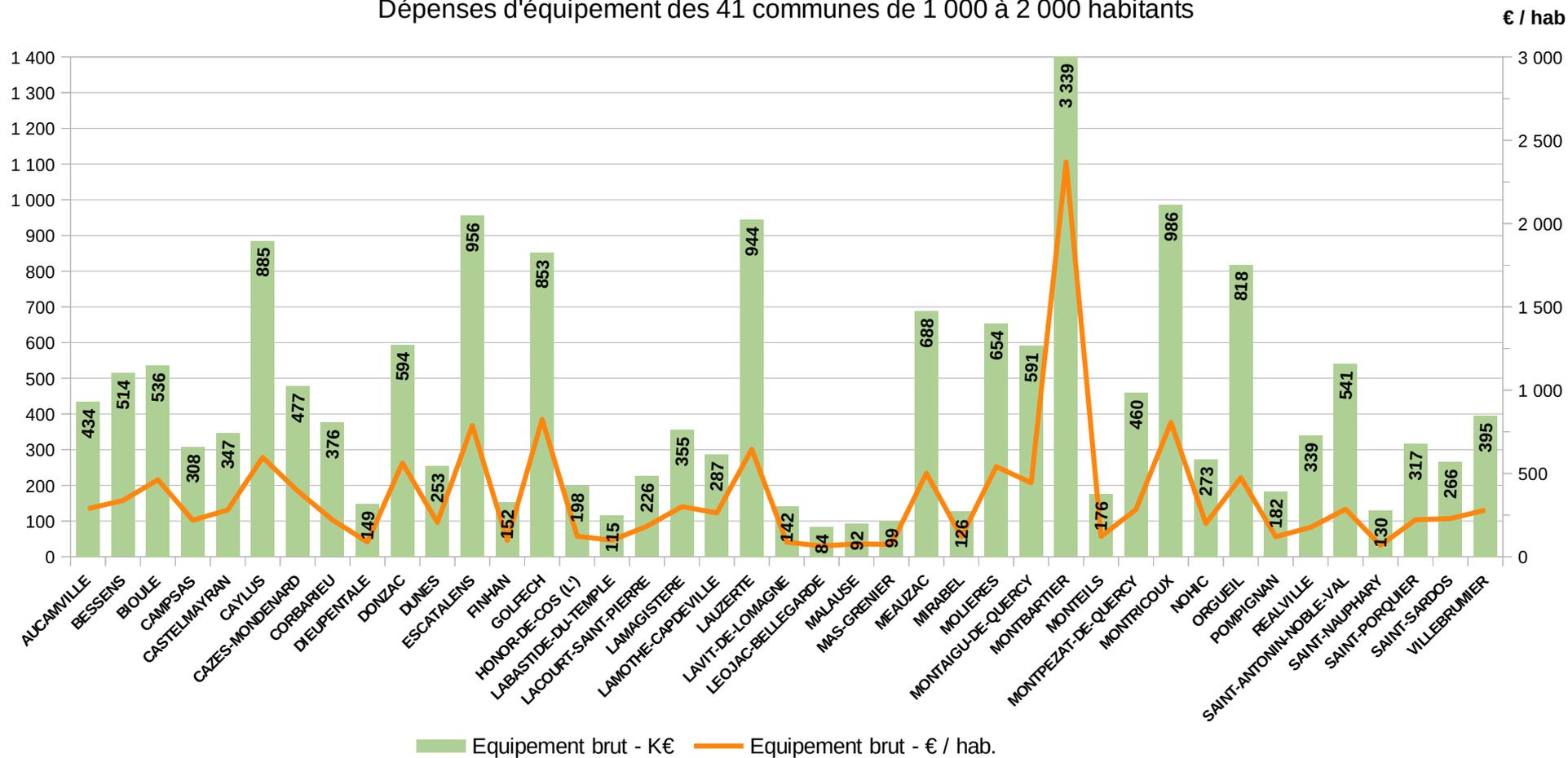
Valeur moyenne strate = 96 K€

Dépenses d'équipement des 39 communes de 500 à 1 000 habitants



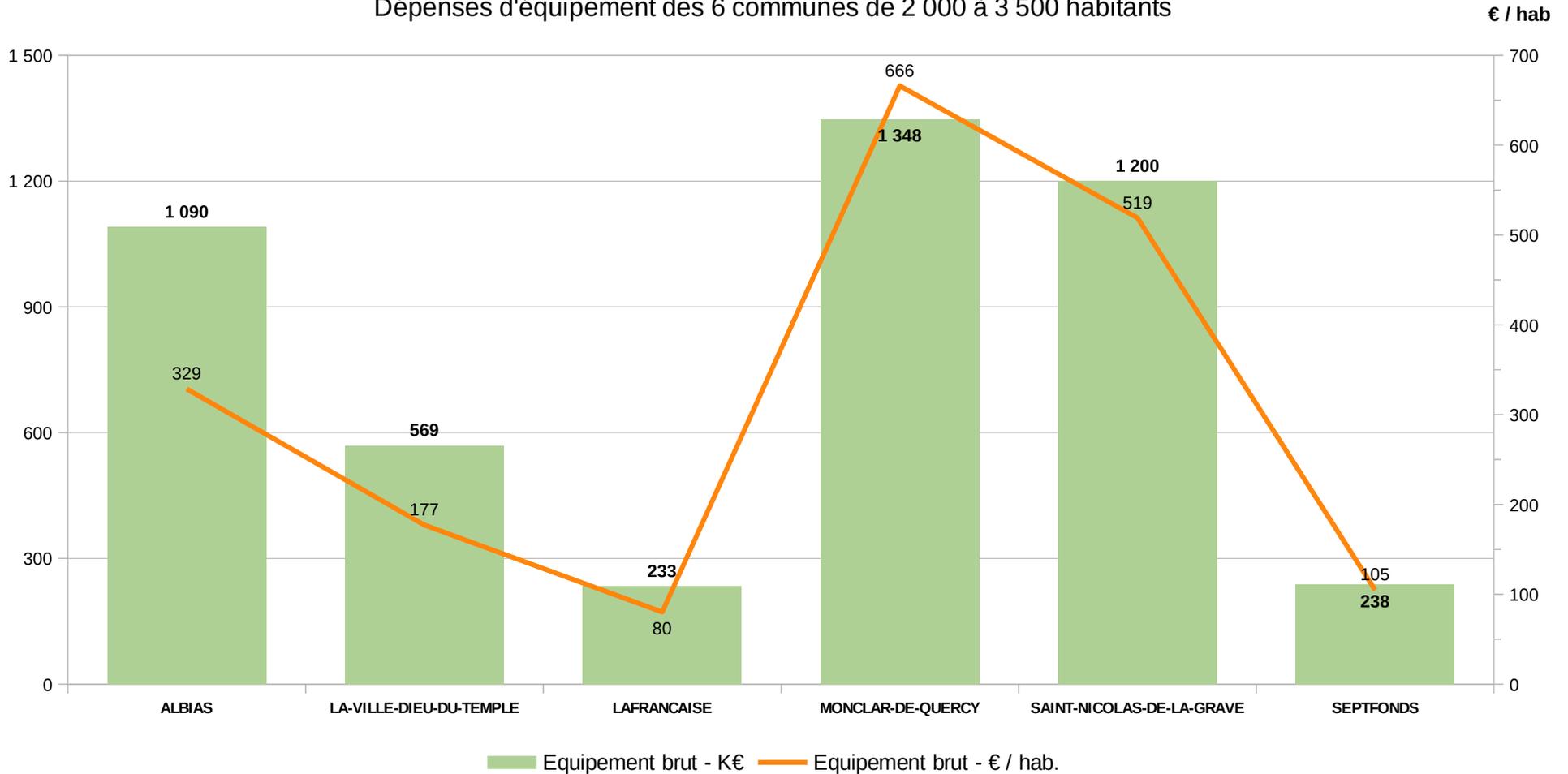
Valeur moyenne strate = 196 K€

Dépenses d'équipement des 41 communes de 1 000 à 2 000 habitants



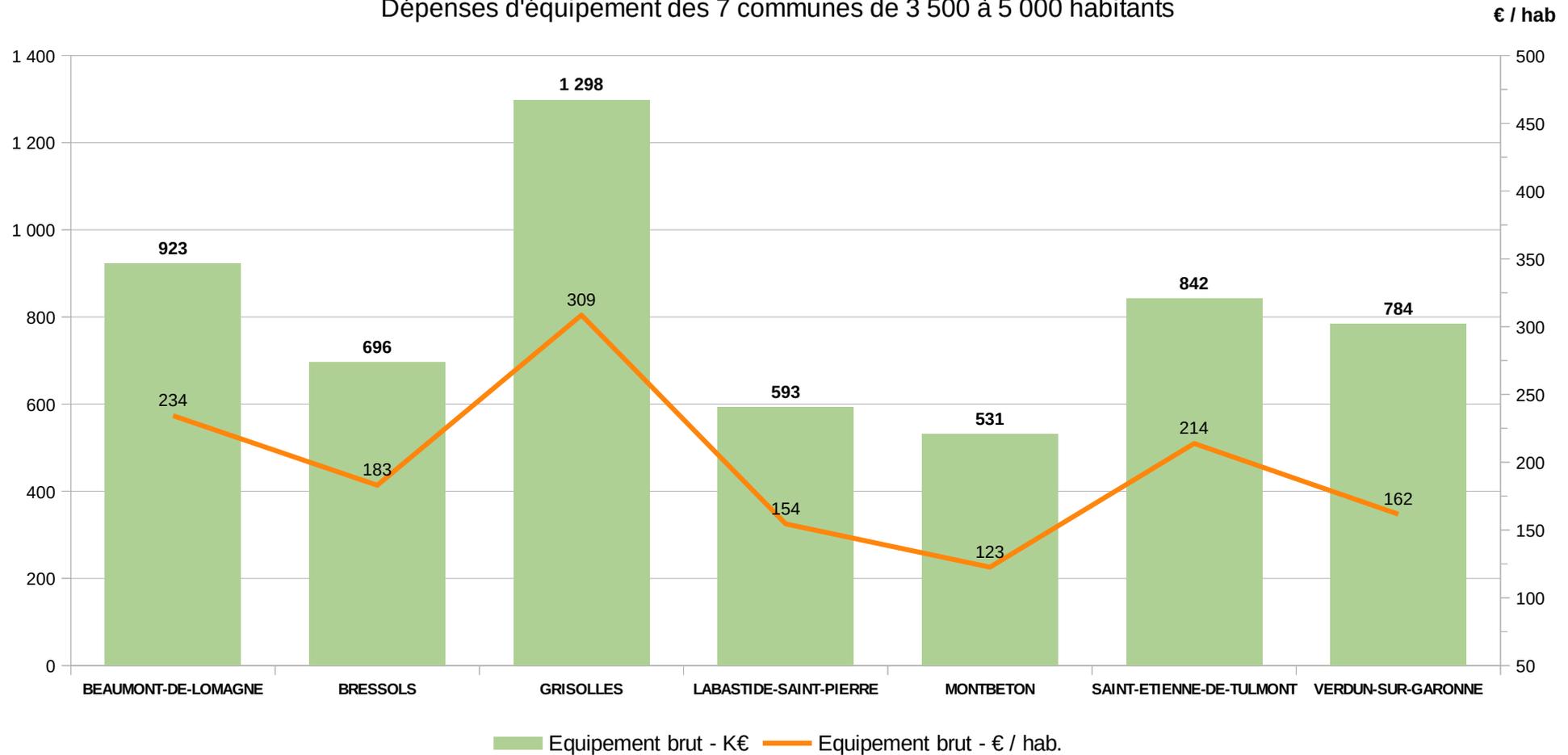
Valeur moyenne strate = 479 K€

Dépenses d'équipement des 6 communes de 2 000 à 3 500 habitants



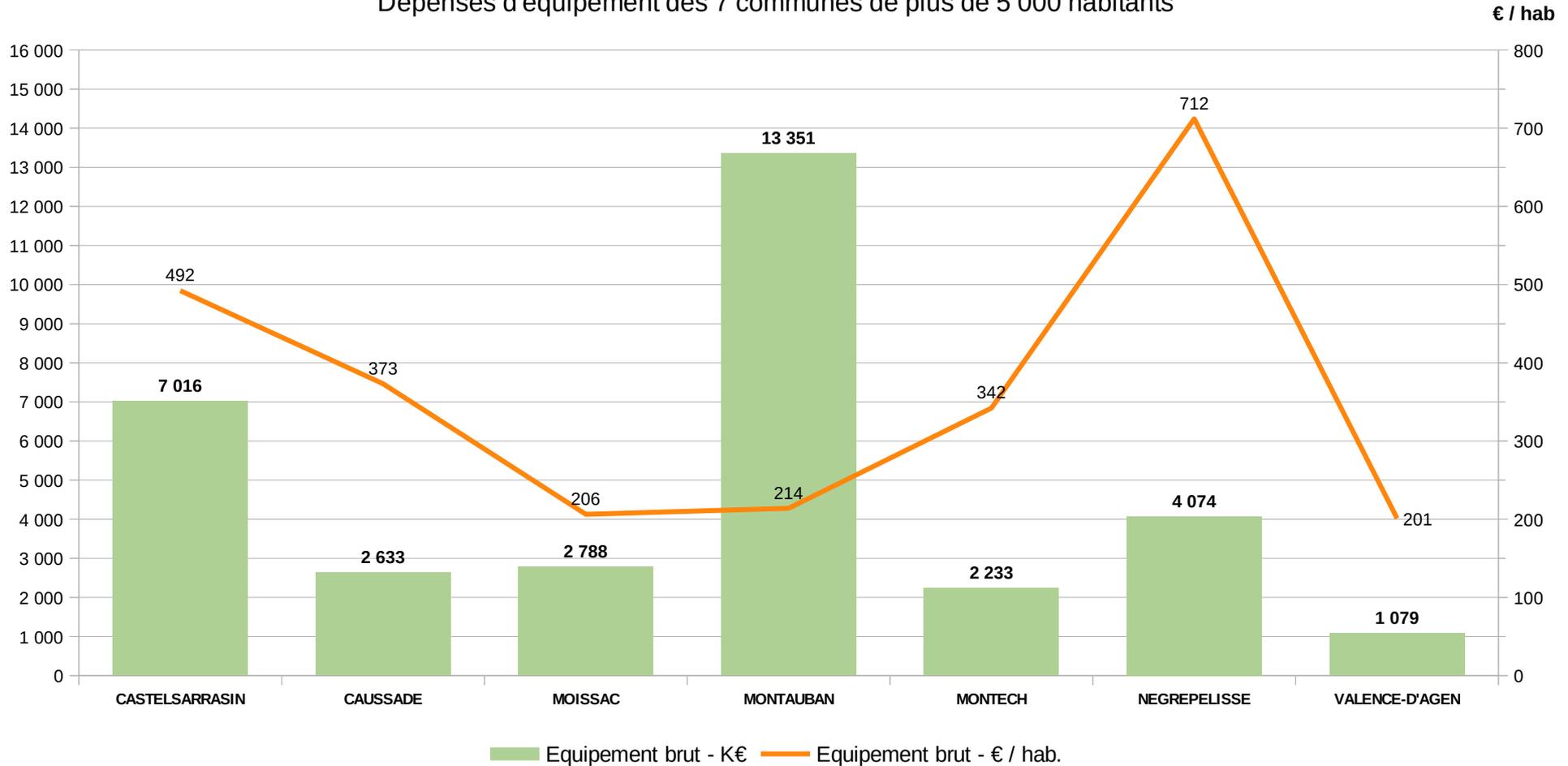
Valeur moyenne strate = 780 K€

Dépenses d'équipement des 7 communes de 3 500 à 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 810 K€

Dépenses d'équipement des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 4 739 K€

3.2

Synthèse

Dépenses d'équipement - Synthèse

En conclusion, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Que les tendances d'investissements des communes du département en 2021 se recourent qu'elles soient exprimées en valeur brute ou par habitant (cf pages 48 à 54). A l'exception toutefois de Montauban compte tenu de l'écart de taille de la ville avec les autres communes de sa strate départementale et de la nature des équipements publics de la ville préfecture (cf page 54).

- Une corrélation évidente entre le niveau d'investissement et la taille de la collectivité. Cf tableau ci-dessous :

Strates	Equipement brut (E.B) – K€	Nbre communes 82	E.B moyen par commune – K€
- de 200 hab	2 216	45	49
200 à 500 hab	4 823	50	96
500 à 1 000 hab	7 644	39	196
1 000 à 2 000 hab	19 657	41	479
2 000 à 3 500 hab	4 678	6	780
3 500 à 5 000 hab	5 667	7	810
+ de 5 000 hab	33 174	7	4 739
Total	77 859	195	399

← Dont Montauban : 13 351 K€ (15 240 K€ en 2020)

- Un niveau moyen d'investissement par commune (toutes communes confondues) de 399 K€.
- Des dépenses d'équipement brut pour les 195 communes du département qui représente 77 859 K€.
- A noter l'absence de tout investissement dans 3 communes de moins de 200 habitants (cf page 48).

Dépenses d'équipement - Synthèse

- Des niveaux d'investissement 2021 exprimés en euro par habitant presque inversement proportionnels à la taille des communes du département. La valeur moyenne, toutes communes du T&G confondues, ressort à 294 €. Cf tableau ci-dessous.
- Des dépenses d'équipement par habitant comparées à la valeur de la strate nationale qui mettent en exergue des écarts plus ou moins marqués. Ainsi, sur les cinq premières strates les valeurs sont quasiment en phase. En revanche, sur les deux dernières, les valeurs des communes du T&G sont nettement inférieure aux moyennes nationales.
- Un niveau d'investissement (en valeur brute) qui s'est globalement stabilisé en 2021 par rapport à 2020, en particulier pour les communes de plus de 5 000 habitants. Et ce, après un recul marqué en 2020 par rapport à 2019. C'est sur la strate 3 500 à 5 000 habitant que l'on enregistre la plus forte baisse en 2021. A l'inverse, sur la strate 500 à 1 000 habitants on constate un rebond en 2021. La crise sanitaire ainsi que Le temps de lancement des projets en ce début de mandature expliquent en grande partie ces variations. Cf tableau ci- dessous.

Strates	Nbre communes 82	Equipement brut 2021 - K€	Nbre habitants	E.B / habitant €	E.B / hab strate national - €	Equipement brut 2020 – K€	Equipement brut 2019 – K€
- de 200 hab	45	2 216	5 564	398	425	2 713	3 723
200 à 500 hab	50	4 823	14 878	324	327	5 972	4 736
500 à 1 000 hab	39	7 644	27 461	278	306	6 153	9 866
1 000 à 2 000 hab	41	19 657	57 199	344	306	18 254	20 383
2 000 à 3 500 hab	6	4 678	16 052	291	321	4 148	5 223
3 500 à 5 000 hab	7	5 667	28 906	196	335	8 371	6 723
+ de 5 000 hab	7	33 174	114 850	289	370	32 097	56 870
Total	195	77 859	264 910	294	370	77 708	107 524

Note : la donnée statistique au niveau national pour la dernière strate du tableau correspond aux communes de plus de 50 000 habitants.

4

Endettement

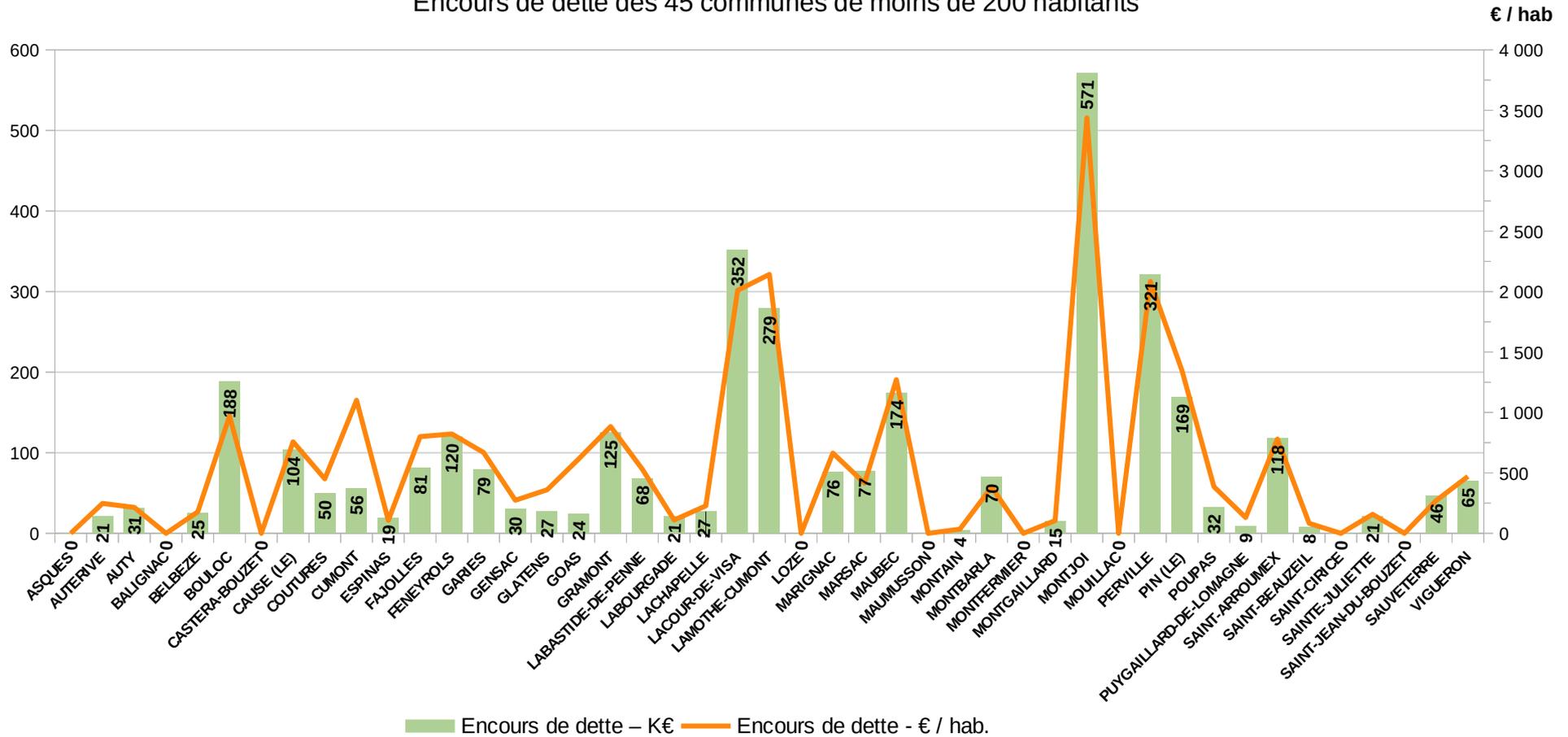
4.1

Encours de dette

Définition : L'encours de dette bancaire et assimilée correspond au stock de dette à fin d'année (duquel est déduit l'éventuel créance du fonds de soutien "emprunts toxiques").

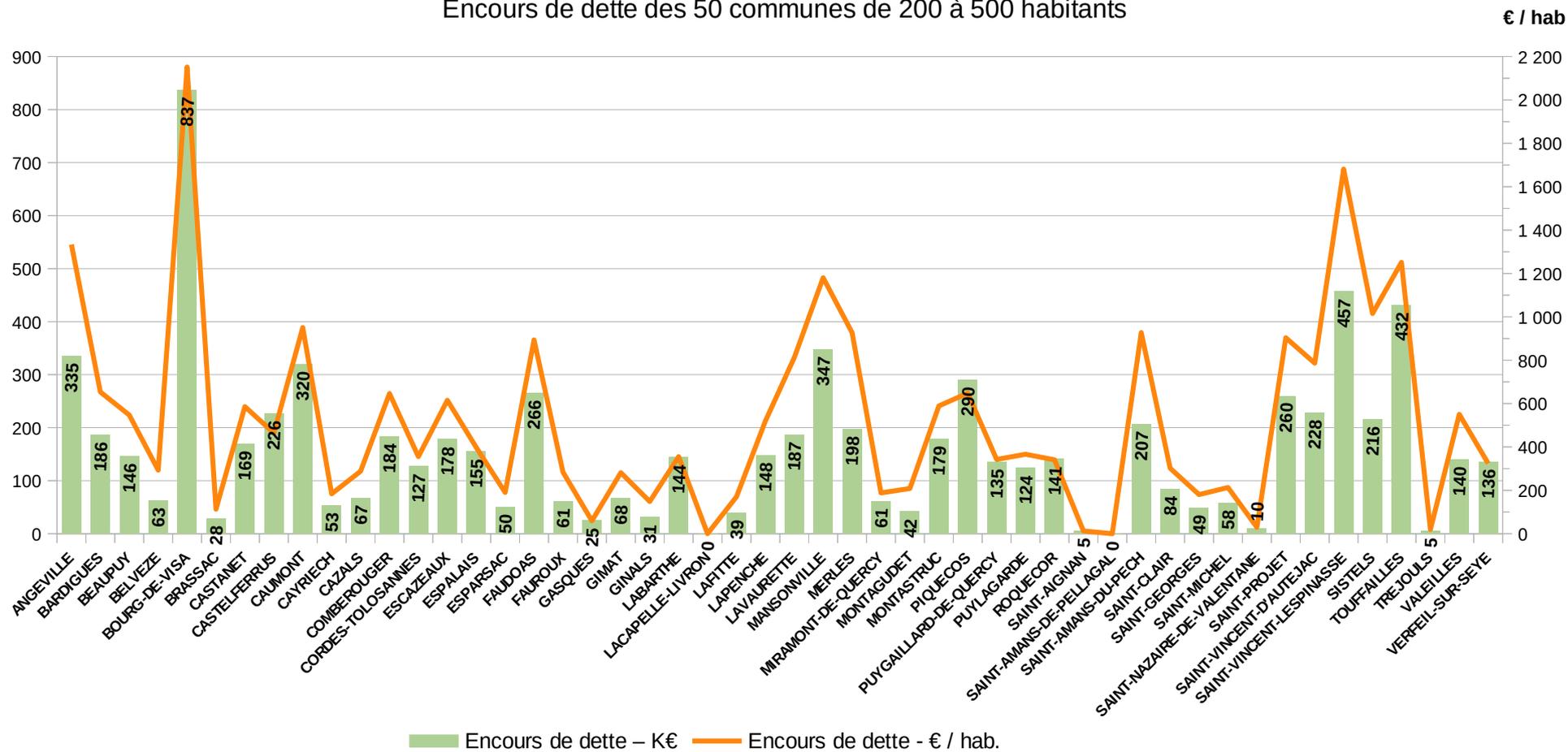
Source des données : Finestia / Dgfip

Encours de dette des 45 communes de moins de 200 habitants



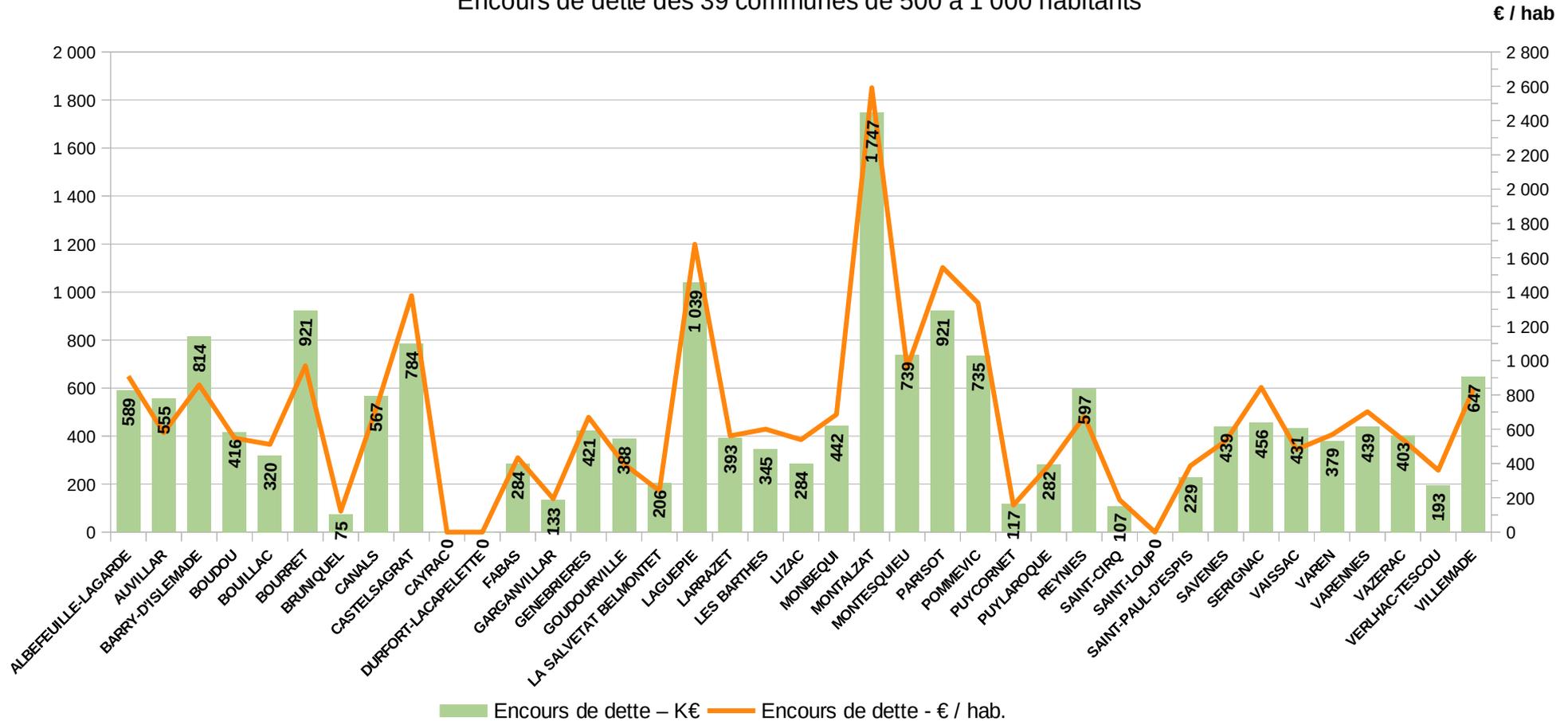
Valeur moyenne strate = 78 K€

Encours de dette des 50 communes de 200 à 500 habitants



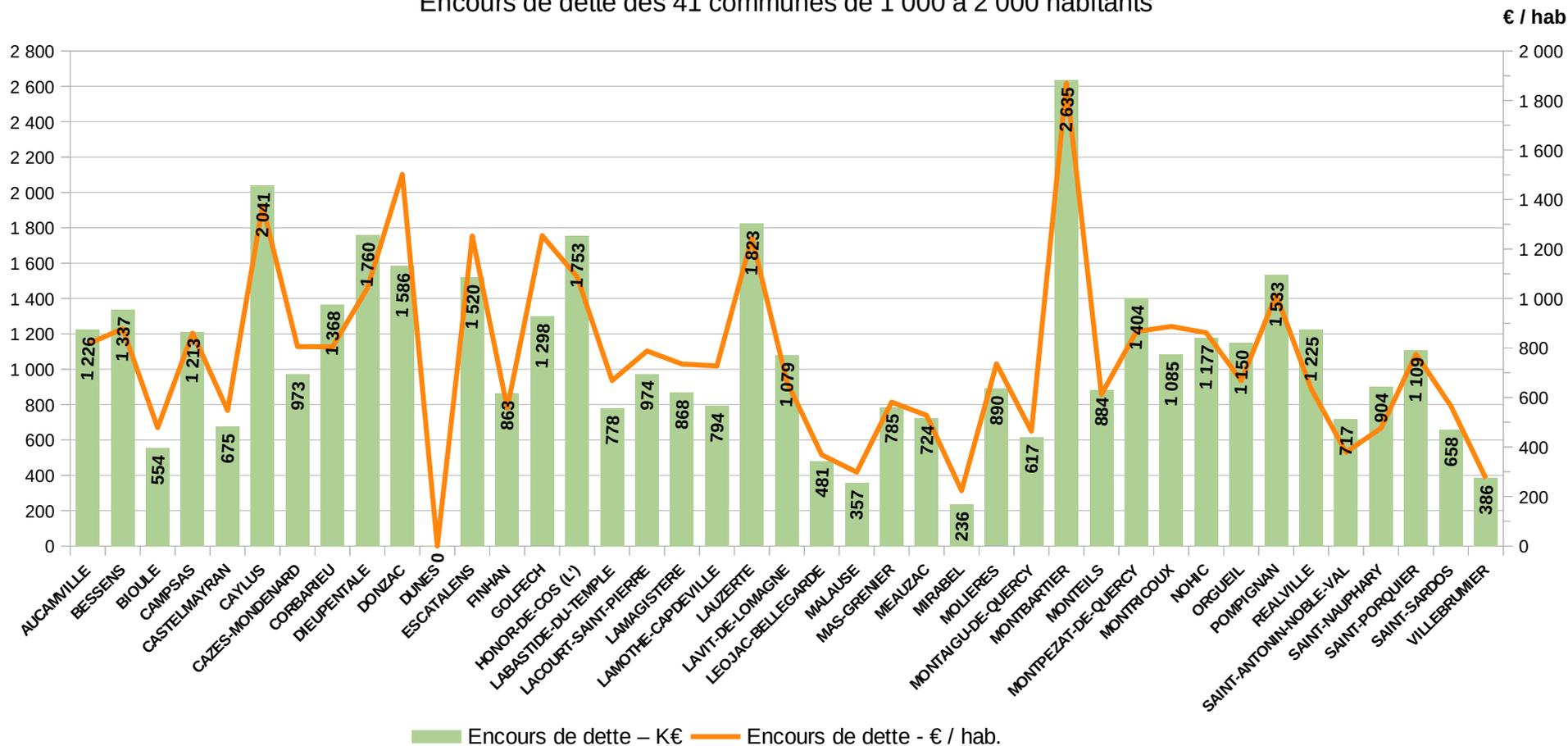
Valeur moyenne strate = 158 K€

Encours de dette des 39 communes de 500 à 1 000 habitants



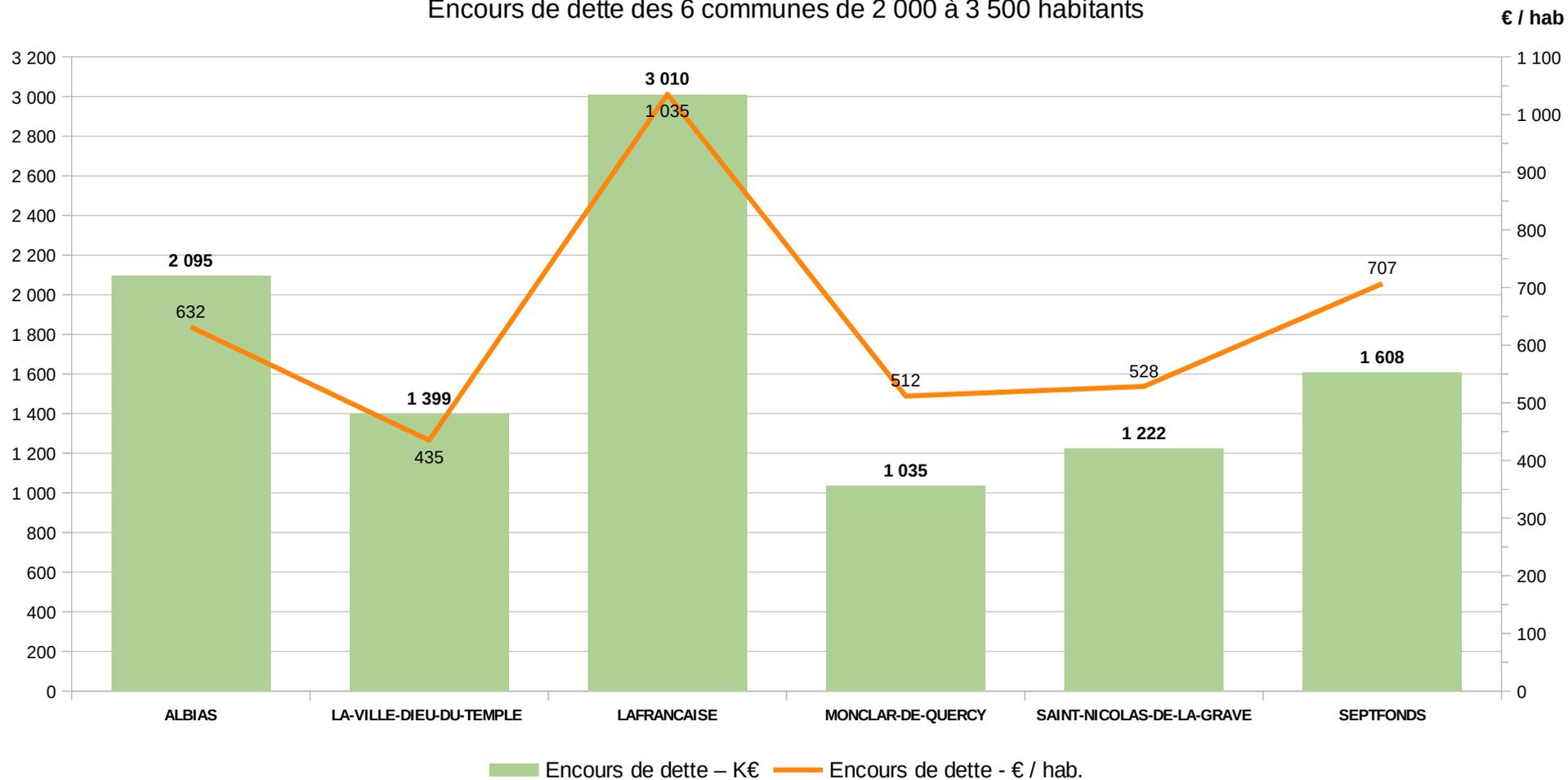
Valeur moyenne strate = 457 K€

Encours de dette des 41 communes de 1 000 à 2 000 habitants



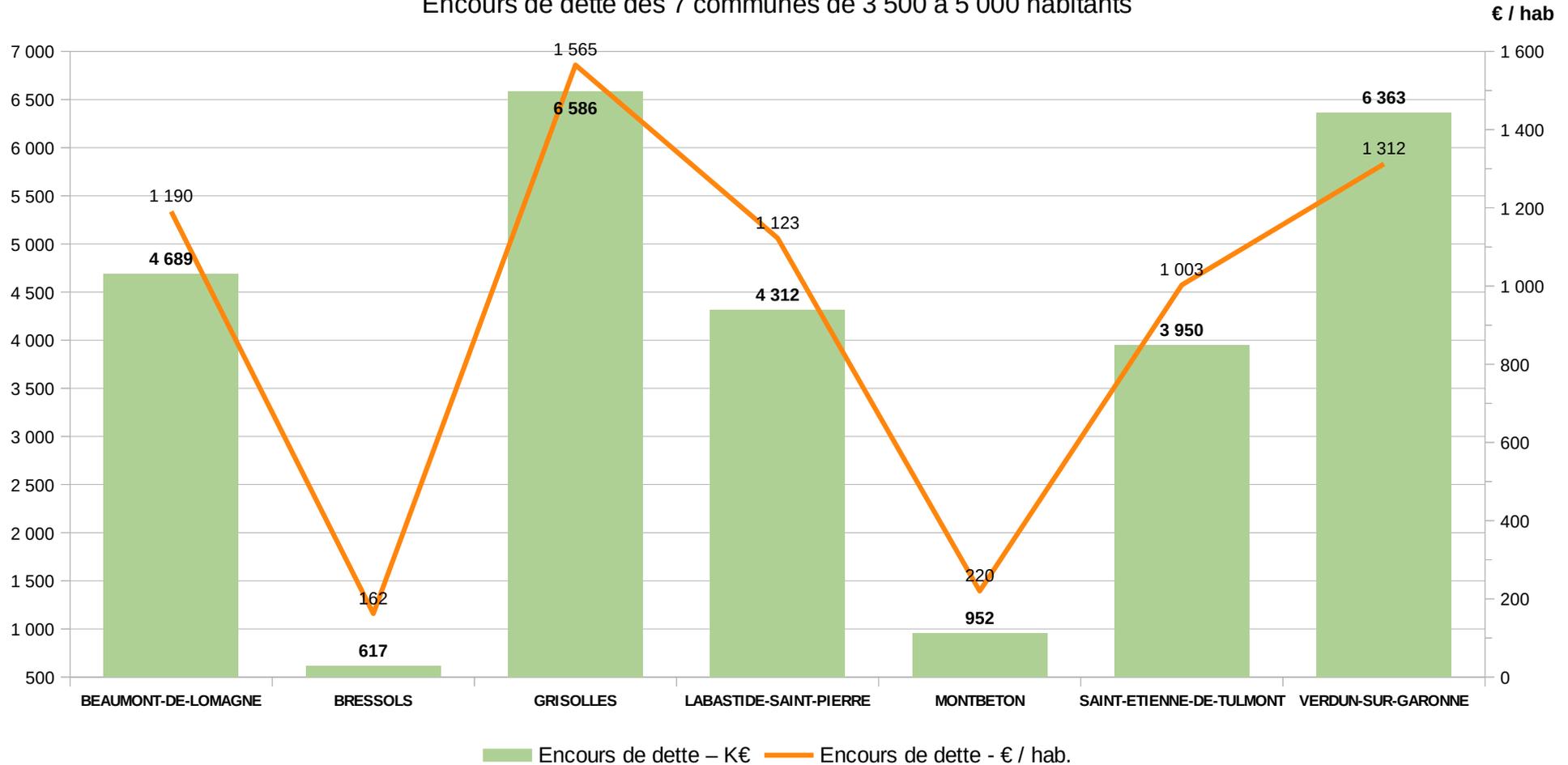
Valeur moyenne strate = 1 060 K€

Encours de dette des 6 communes de 2 000 à 3 500 habitants



Valeur moyenne strate = 1 728 K€

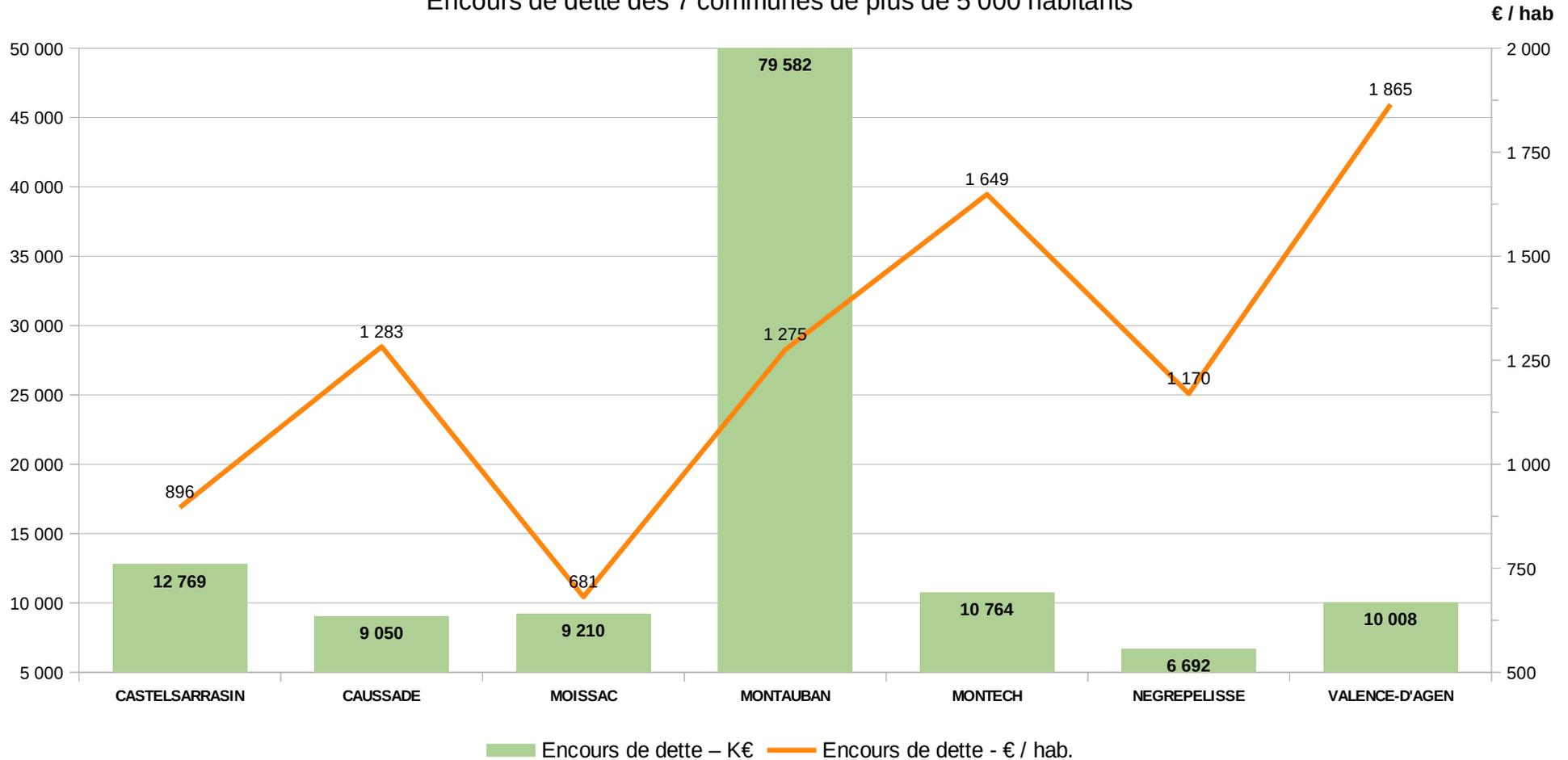
Encours de dette des 7 communes de 3 500 à 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 3 924 K€

€/ hab

Encours de dette des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 19 725 K€

4.2

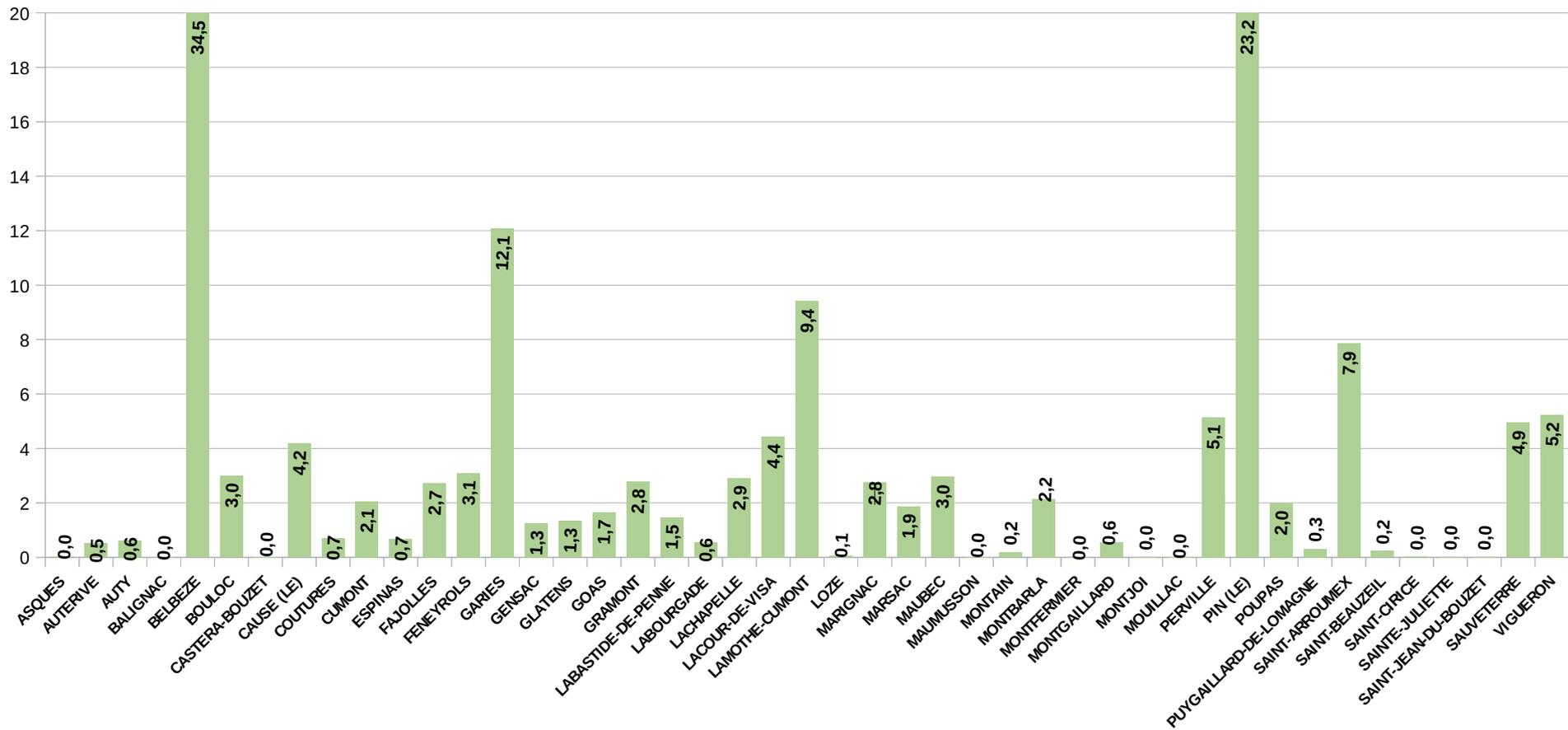
Capacité de désendettement

Définition : La capacité de désendettement correspond au rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute. Le résultat est exprimé en année(s). Une capacité de désendettement de 5 ans signifie que, toute chose égale par ailleurs, la collectivité pourrait théoriquement rembourser sa dette en 5 ans si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute (ou capacité d'autofinancement). Cet indicateur permet de relier 2 notions clés de gestion financière : la solvabilité et l'autonomie financière. Son analyse doit porter sur plusieurs années afin de lisser certains phénomènes conjoncturels.

Précision importante : Lorsque l'épargne brute d'une commune s'avère négative (les cas sont marginaux), la valeur retenue de la capacité de désendettement est ramenée à zéro à l'instar des communes dont l'encours de dette à fin d'année est nul (peu nombreuses également).

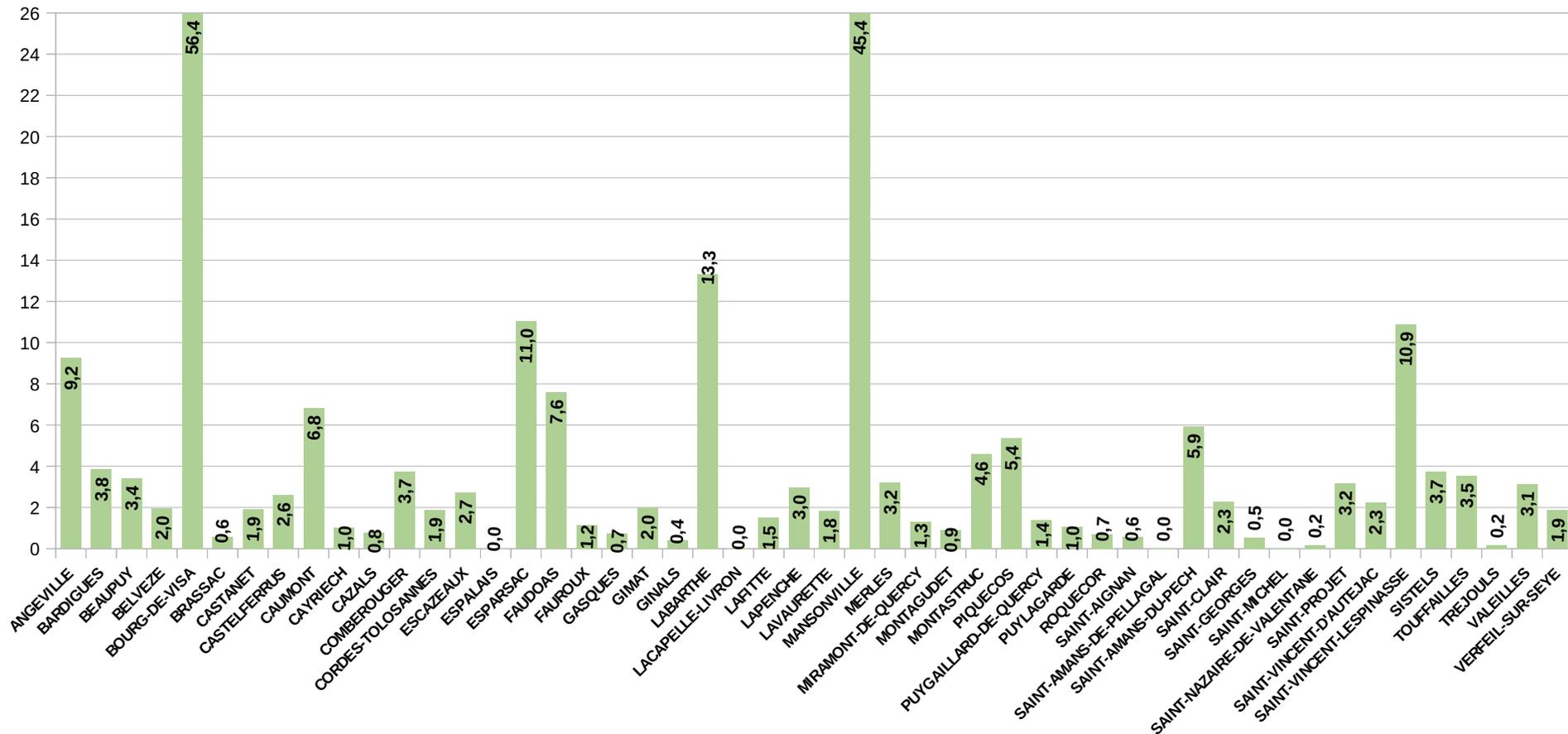
Source des données : Finestia / Dgfip

Capacité de désendettement des 45 communes de moins de 200 habitants - Nbre année(s)



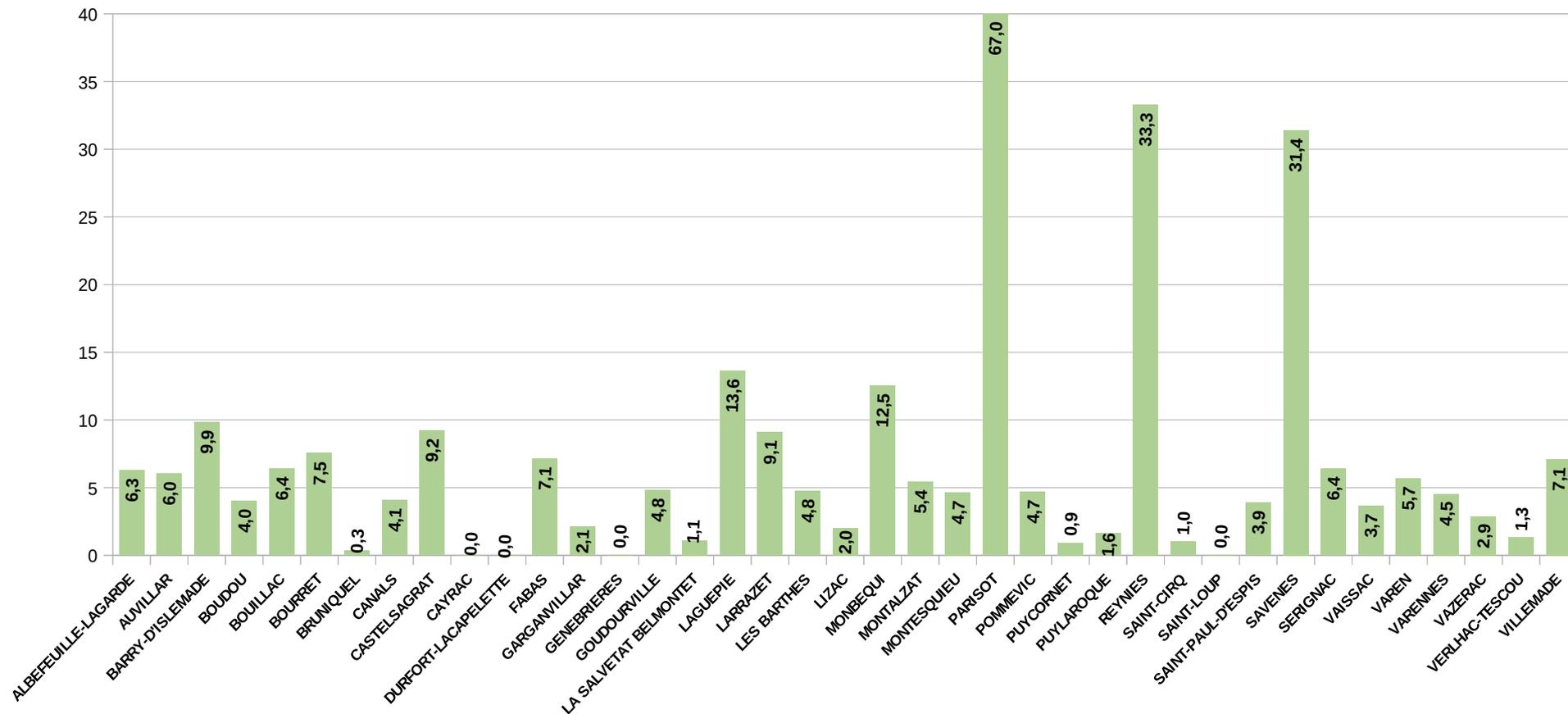
Valeur moyenne strate = 2,3 ans

Capacité de désendettement des 50 communes de 200 à 500 habitants - Nbre d'année(s)



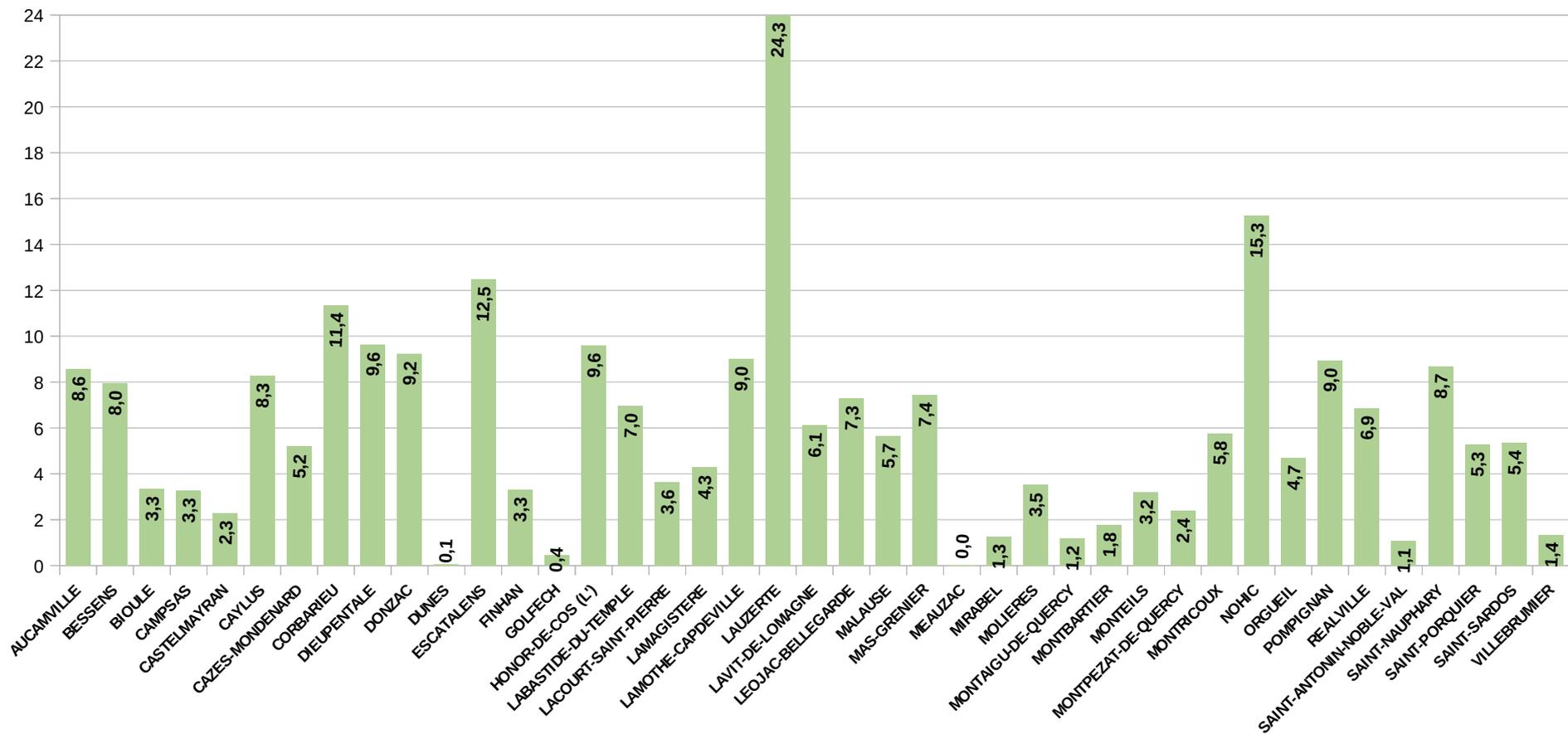
Valeur moyenne strate = 2,8 ans

Capacité de désendettement des 39 communes de 500 à 1 000 habitants - Nbre d'année(s)



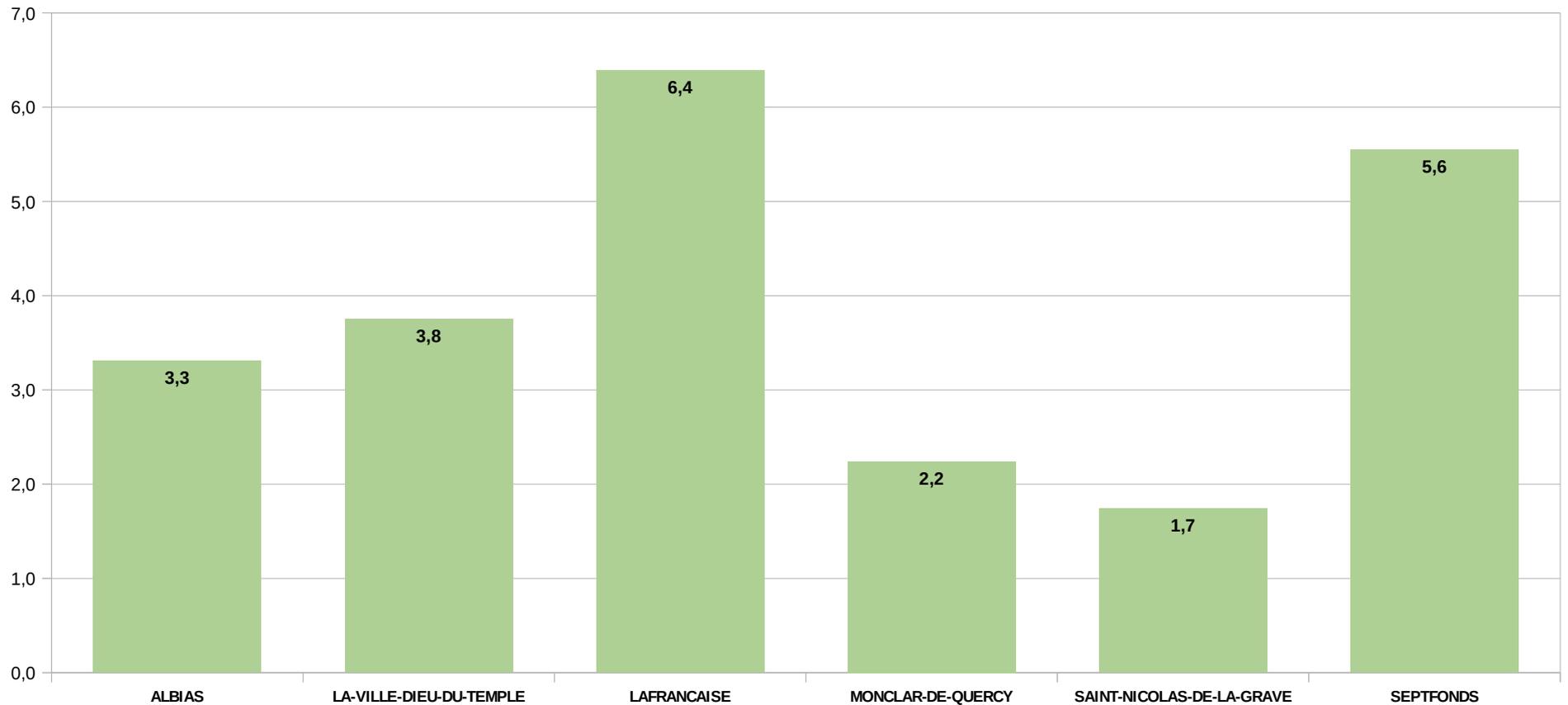
Valeur moyenne strate = 4,3 ans

Capacité de désendettement des 41 communes de 1 000 à 2 000 habitants - Nbre d'année(s)



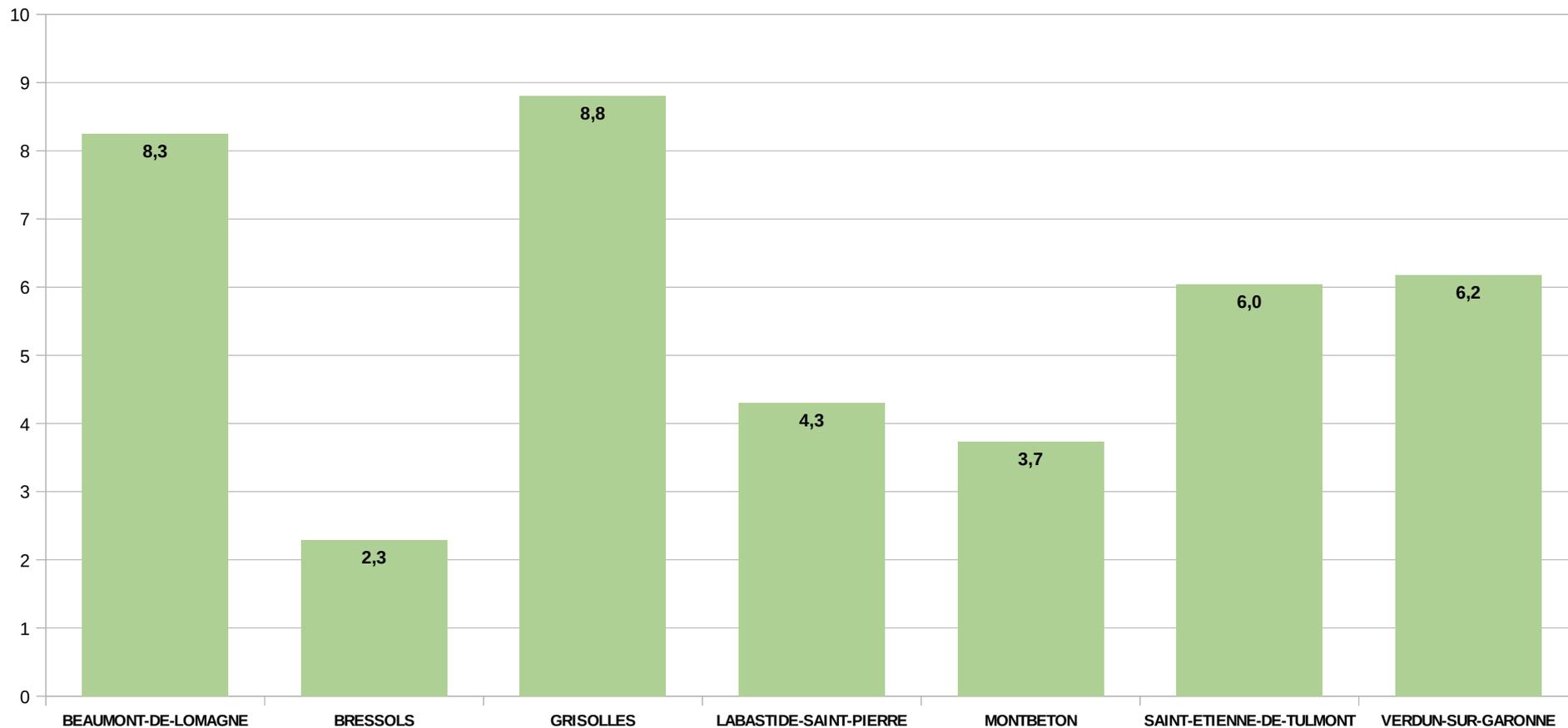
Valeur moyenne strate = 3,5 ans

Capacité de désendettement des 6 communes de 2 000 à 3 500 habitants - Nbre d'année(s)



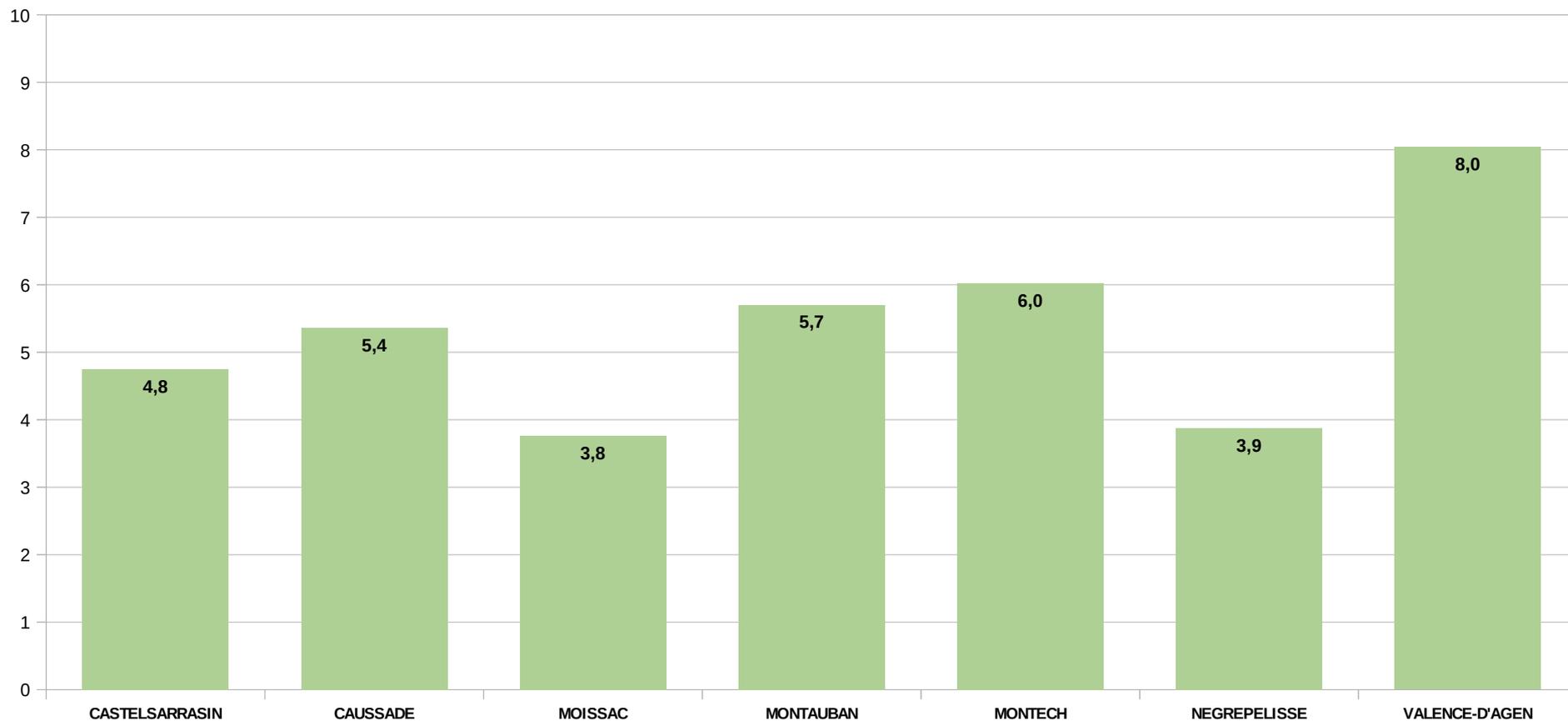
Valeur moyenne strate = 3,5 ans

Capacité de désendettement des 7 communes de 3 500 à 5 000 habitants - Nbre d'année(s)



Valeur moyenne strate = 6,1 ans

Capacité de désendettement des 7 communes de plus de 5 000 habitants - Nbre d'année(s)



Valeur moyenne strate = 5,4 ans

4.3

Synthèse

Encours de dette - Synthèse

En conclusion, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Que les niveaux d'endettement des communes du département à fin 2021 se recoupent qu'ils soient exprimés en valeur brute ou par habitant (cf pages 60 à 66). Cette corrélation des 2 approches est infirmée uniquement dans la dernière strate des communes de plus de 5 000 habitants (cf page 66).
- Un lien évident entre le niveau d'endettement et la taille de la collectivité. Cf tableau ci-dessous :

Strates	Encours de dette fin 2021 K€	Nbre communes 82	Encours de dette moyen par commune – K€
- de 200 hab	3 503	45	78
200 à 500 hab	7 897	50	158
500 à 1 000 hab	17 837	39	457
1 000 à 2 000 hab	43 440	41	1 060
2 000 à 3 500 hab	10 369	6	1 728
3 500 à 5 000 hab	27 469	7	3 924
+ de 5 000 hab	138 075	7	19 725
Total	248 590	195	1 275

← Dont Montauban : 79 582 K€ (84 597 K€ à fin 2020)

- Un niveau moyen d'endettement par commune (toutes communes confondues) de 1 275 K€.
- Un stock de dette pour les 195 communes du département qui représente à fin 2020 : 248 590 K€.
- A noter qu'à fin 2021, 14 communes (dont 10 de moins de 500 habitants) étaient totalement désendettées.

Encours de dette - Synthèse

- Des niveaux d'endettement à fin 2021, exprimés en euro par habitant, qui sont compris dans une fourchette de 531 € à 1 202 €.
- La valeur moyenne, toutes communes du T&G confondues, ressort à 938 €. Cf tableau ci-dessous.
- Comparativement à la valeur des strates nationales, les écarts sont plus ou moins marqués. Ainsi, sur les strates de 200 à 500 et de 2 000 à 3 500 habitants les valeurs sont en phase. En revanche, sur les strates de moins de 200 habitants, de 500 à 2 000 et de 3 500 à 5 000 habitants les communes du département affichent une valeur supérieure (défavorable) à la moyenne nationale. Par contre, sur la strate de plus de 5 000 habitants, les communes du département enregistrent une valeur inférieure (favorable) à la moyenne nationale. Cf tableau ci-dessous.
- Un processus de désendettement qui globalement se confirme en 2021. Toutes les strates sont concernées. Avec un niveau d'investissements qui s'est maintenu en 2021 par rapport à 2020, on peut supposer que les communes du département ont puisé sur leur fonds de roulement (trésorerie structurelle) et/ou bénéficié du soutien dédié des financeurs publics (subventions de l'État, de la Région et du Département). Cf tableau ci-dessous.

Strates	Nbre communes 82	Encours de dette fin 2021 K€	Nbre habitants	Encours de dette / habitant - €	Encours de dette / hab national - €	Encours de dette fin 2020 K€	Encours de dette fin 2019 K€
- de 200 hab	45	3 503	5 564	630	576	4 086	4 514
200 à 500 hab	50	7 897	14 878	531	525	7 953	8 301
500 à 1 000 hab	39	17 837	27 461	650	582	17 972	19 215
1 000 à 2 000 hab	41	43 440	57 199	759	582	46 264	49 805
2 000 à 3 500 hab	6	10 369	16 052	646	665	11 070	11 919
3 500 à 5 000 hab	7	27 469	28 906	950	720	27 378	28 747
+ de 5 000 hab	7	138 075	114 850	1 202	1 346	143 486	141 698
Total	195	248 590	264 910	938		258 209	264 199

Note : la donnée statistique au niveau national pour la dernière strate du tableau correspond aux communes de plus de 50 000 habitants.

Capacité de désendettement - Synthèse

En conclusion, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Que les durées théoriques de désendettement sont très disparates puisqu'elles s'étirent de 1 an à 67 ans ! Il faut souligner que pour les 8 communes dont la durée de désendettement est supérieure à 20 ans, c'est souvent le niveau d'épargne brute qui fait défaut. Une analyse plus approfondie permettrait, bien sûr, de savoir si cela est dû à des éléments conjoncturels ou pas. Cf pages 68 à 74 et le tableau ci-dessous.

Strates	Capacité de désendettement – Durée théorique				Total
	≤ à 5 ans	De 5 à 10 ans	De 10 à 20 ans	> 20 ans	
- de 200 hab	38	4	1	2	45
200 à 500 hab	40	5	3	2	50
500 à 1 000 hab	22	12	2	3	39
1 000 à 2 000 hab	18	19	3	1	41
2 000 à 3 500 hab	4	2	0	0	6
3 500 à 5 000 hab	3	4	0	0	7
+ de 5 000 hab	3	4	0	0	7
Total communes	128	50	9	8	195
Répartition	66 %	26 %	5 %	4 %	100 %

- La majeure partie des communes du T&G, soit 66 % d'entre elles, ont une durée théorique de désendettement inférieure ou égale à 5 ans.

- Au final c'est 92 % des communes du département dont la durée théorique de désendettement est inférieure ou égale à 10 ans.

Capacité de désendettement - Synthèse

La durée théorique de désendettement ramenée au niveau des strates permet un rapprochement avec les données nationales. Il ressort :

- des valeurs proches sur les strates 1 000 à 3 500 habitants ;
- des valeurs inférieurs (favorable) sur les strates moins de 500 et plus de 5 000 habitants ;
- des valeurs supérieures (défavorable) sur les strates 500 à 1 000 et 3 500 à 5 000 habitants.

Cf tableau ci-dessous.

Il convient de souligner enfin que la durée théorique moyenne de désendettement, toutes communes du département confondues, s'est sensiblement améliorée en 2021 (4,6 ans) après avoir été stable entre 2019 (5,6 ans) et 2020 (5,7 ans). Cette évolution favorable est surtout marquée pour les communes de plus de 5 000 habitants.

Cf tableau ci-dessous.

Strates	Nbre communes 82	En-cours de dette à fin 2021 K€	Epargne brute 2021 K€	Capacité de désendettement 2021	Capacité désendettement strates national	Capacité de désendettement 2020 – Nbre années	Capacité de désendettem ent 2019 – Nbre années
- de 200 hab	45	3 503	1 501	2,3	2,9	3,1	4,3
200 à 500 hab	50	7 897	2 809	2,8	3,2	2,9	3,1
500 à 1 000 hab	39	17 837	4 131	4,3	3,5	4,1	5,0
1 000 à 2 000 hab	41	43 440	12 433	3,5	3,5	3,5	3,7
2 000 à 3 500 hab	6	10 369	2 937	3,5	3,6	3,2	3,5
3 500 à 5 000 hab	7	27 469	4 532	6,1	3,6	5,9	6,9
+ de 5 000 hab	7	138 075	25 572	5,4	6,0	9,1	7,6
Total	195	248 590	53 915	4,6		5,7	5,6

Note : la donnée statistique au niveau national pour la dernière strate du tableau correspond aux communes de plus de 50 000 habitants.

5

Synthèse générale

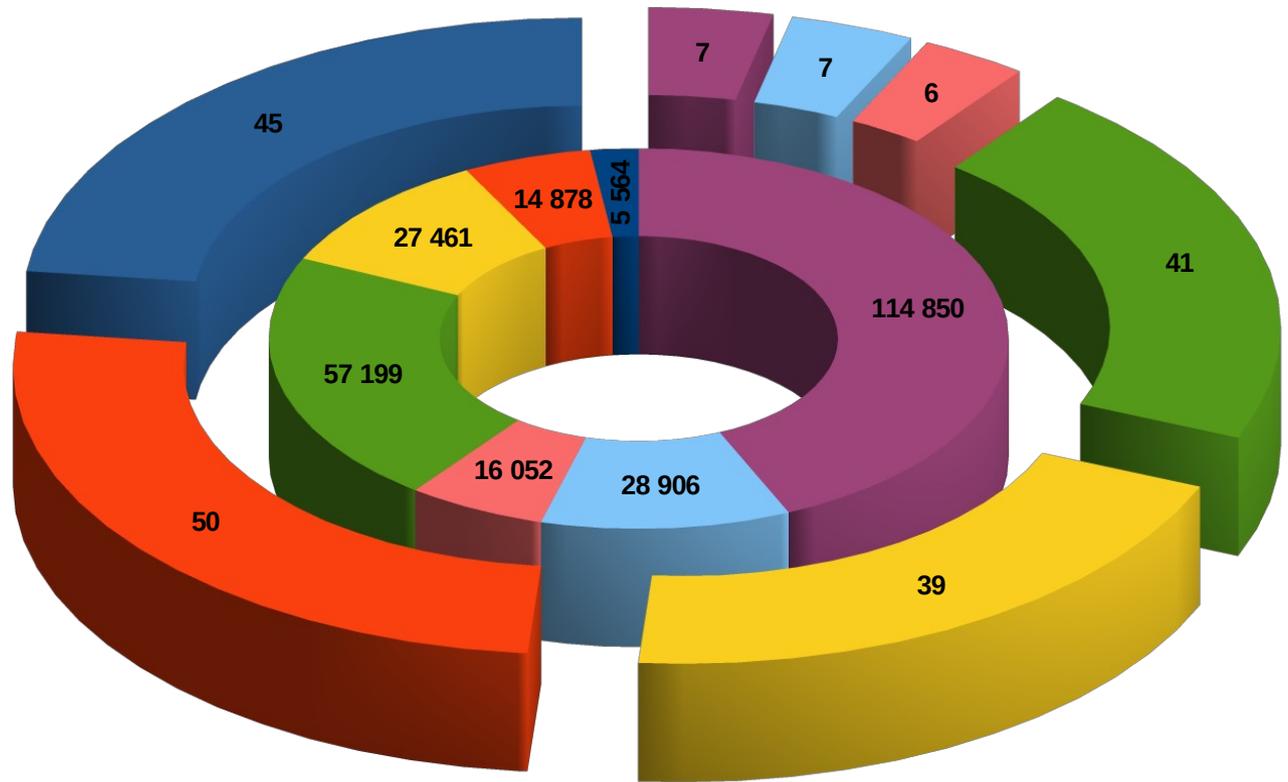
Synthèse générale – Panorama des communes du Tarn et Garonne

Le département du Tarn et Garonne compte 195 communes (cf graphique - anneau extérieur) pour une population totale de 264 910 habitants (cf anneau intérieur).

Le graphique ci-contre, permet de visualiser leur répartition selon les 7 strates préalablement définies. Il ressort :

Quasiment 70 % des communes (134 en nombre) ont une population inférieure à 1 000 habitants ;

A contrario, 60 % de la population totale du département (environ 160 000 personnes) est concentrée sur 20 communes de plus de 2 000 habitants.



Strates :

- de 200 hab
- 200 à 500 hab
- 500 à 1 000 hab
- 1 000 à 2 000 hab
- 2 000 à 3 500 hab
- 3 500 à 5 000 hab
- + de 5 000 hab

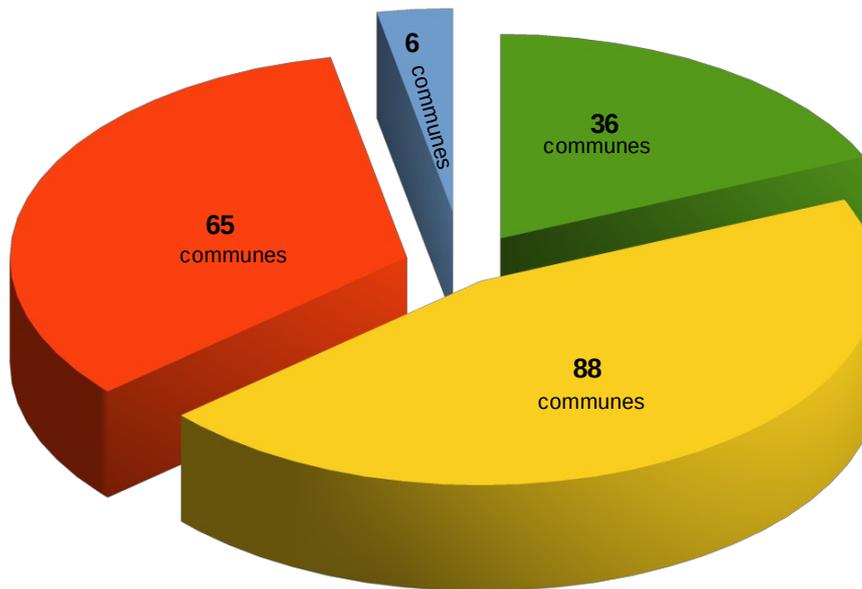
Synthèse générale – Revenu imposable moyen par habitant

Le graphique ci-contre met en exergue :

Une grande majorité de communes, soit 153 sur 195 (78%), qui affiche un revenu imposable par habitant compris entre 10 000 et 14 000 €.

A noter que 36 communes (18%), ont une population dont le RI / hab est supérieur à 14 000 €.

Communes réparties par tranche de rev. imposable



RI / hab : ■ - de 10 000 € ■ 10 001 à 12 000 € ■ 12 001 à 14 000 € ■ + de 14 000 €

Synthèse générale – Revenu imposable moyen par habitant

Le graphique ci-contre met en exergue :

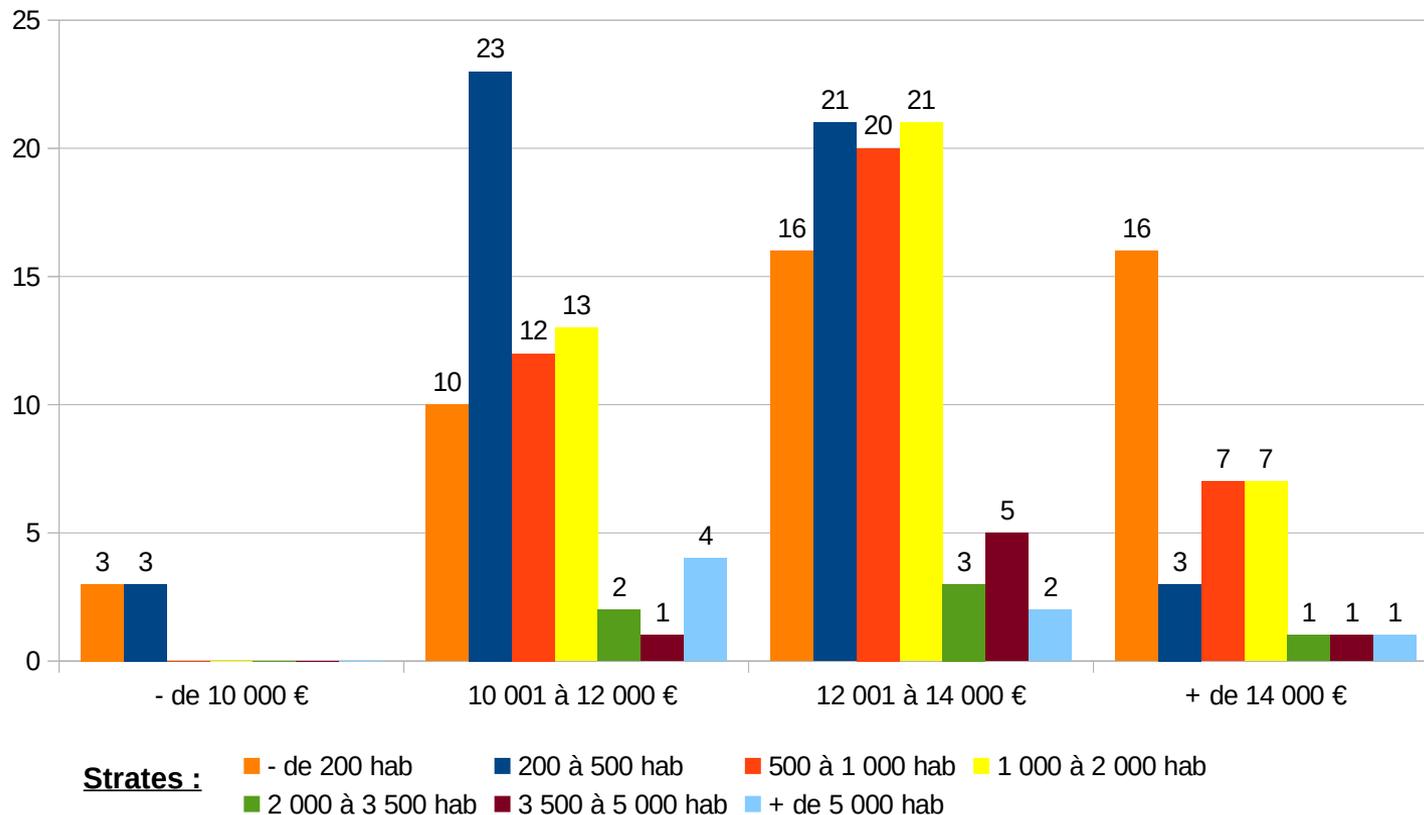
Les communes dont le revenu imposable (RI) par habitant est le plus faible sont celles dont la population compte moins de 500 habitants. Le RI le plus bas dans cette tranche (moins de 10 000 €) est de 8 680 € (cf page 6).

Paradoxalement, les communes dont le RI par habitant est le plus haut sont aussi celles dont la population compte moins de 500 habitants : 19 communes sur les 36 concernées. Situées en milieu rural et disposant d'attraits touristiques, elles attirent des néo-ruraux plutôt aisés.

Par ailleurs, on trouve également dans cette dernière tranche (RI / hab > 14 000 €) les communes situées plutôt au sud du département en zone urbaine et péri-urbaine.

Nbre
Communes

Strates réparties par tranche de rev. imposable



Synthèse générale – Revenu imposable moyen par habitant

Le graphique ci-contre met en exergue :

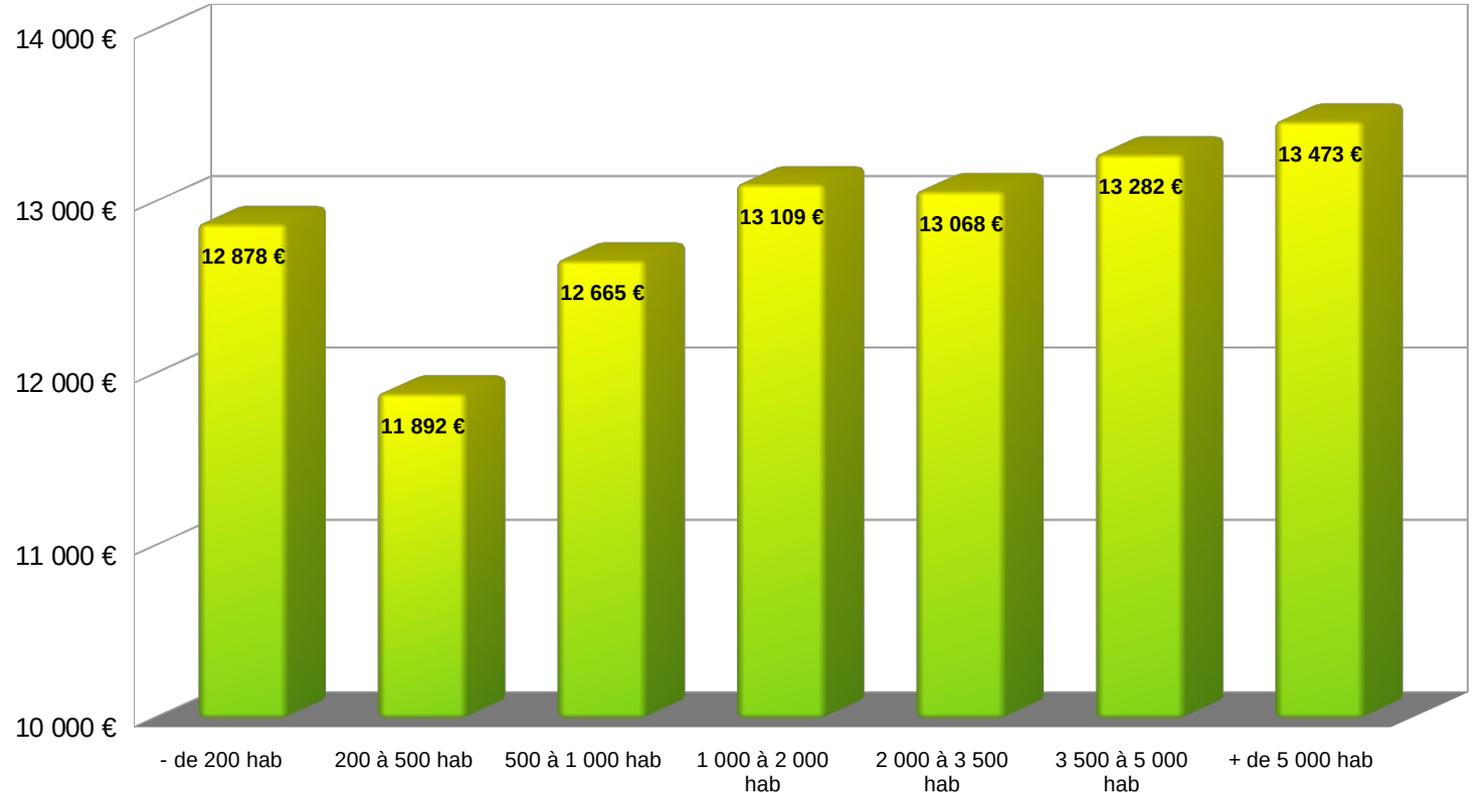
Un revenu imposable (RI) moyen par strate relativement homogène. C'est dans la strate 200 à 500 habitants que l'on trouve le RI moyen le plus faible et dans la dernière strate le plus haut.

Sur les 5 autres strates le RI moyen se situe entre 12 600 et 13 300 €.

Le revenu imposable moyen par habitant, toutes communes confondues, est de 13 164 €.

Si l'on considère qu'un ménage français est constitué en moyenne de 2,2 personnes (Insee 2016), cela signifie que le revenu imposable moyen est de 28 960 € / ménage dans le département.

Revenu imposable moyen par habitant / strate



Revenu imposable moyen / hab : 13 164 €

Synthèse générale – RI moyen / hab dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

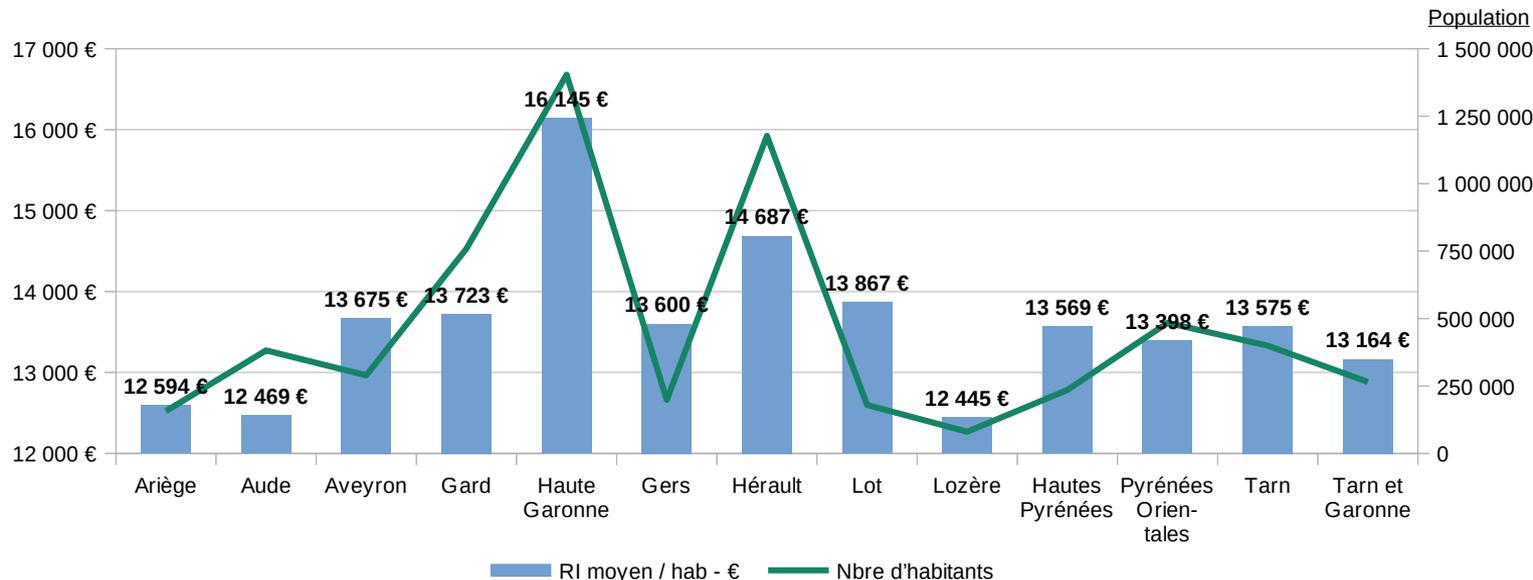
Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Le revenu imposable moyen par habitant des communes du Tarn et Garonne (toutes strates confondues) se positionne à la 10ème place sur les 13 départements d'Occitanie. Son niveau, soit 13 164 € reste inférieur à la moyenne régionale, soit 14 283 €.

Ce sont les communes de la Haute Garonne qui affiche le RI moyen / hab le plus élevé (16 145 €), suivies de celles de l'Hérault (14 687 €). Ces 2 départements bénéficiant du rayonnement des 2 premières métropoles régionales.

Hormis les communes du Gers et du Lot, qui malgré une démographie plutôt faible affichent un RI moyen / hab parmi les plus haut, il s'avère qu'à l'échelle départementale il y a une certaine corrélation entre le niveau démographique et le RI moyen par habitant.

A l'inverse, les communes audoises affichent un RI / habitant parmi les plus faibles malgré une démographie qui se situe dans la médiane.



Toutes strates confondues

	RI / hab communes d'Occitanie	RI cumulé	Nbre d'habitants	RI moyen / hab	Nbre de communes
09	Ariège	1 978 706 036 €	157 120	12 594 €	327
11	Aude	4 757 935 885 €	381 578	12 469 €	433
12	Aveyron	3 960 107 420 €	289 583	13 675 €	285
30	Gard	10 416 619 145 €	759 050	13 723 €	351
31	Haute Garonne	22 662 057 960 €	1 403 685	16 145 €	586
32	Gers	2 693 315 380 €	198 043	13 600 €	461
34	Hérault	17 288 966 595 €	1 177 177	14 687 €	342
46	Lot	2 490 650 192 €	179 604	13 867 €	313
48	Lozère	998 409 439 €	80 227	12 445 €	152
65	Hautes Pyrénées	3 193 161 639 €	235 322	13 569 €	469
66	Pyrénées Orientales	6 487 508 807 €	484 215	13 398 €	226
81	Tarn	5 418 083 005 €	399 108	13 575 €	314
82	Tarn et Garonne	3 487 274 047 €	264 910	13 164 €	195
	Total	85 832 795 550 €	6 009 622	14 283 €	4 454

Synthèse générale – Potentiel financier

Le graphique ci-contre met en exergue :

La majeure partie des communes, 109 précisément (56%), a un potentiel financier par habitant inférieur à 600 €.

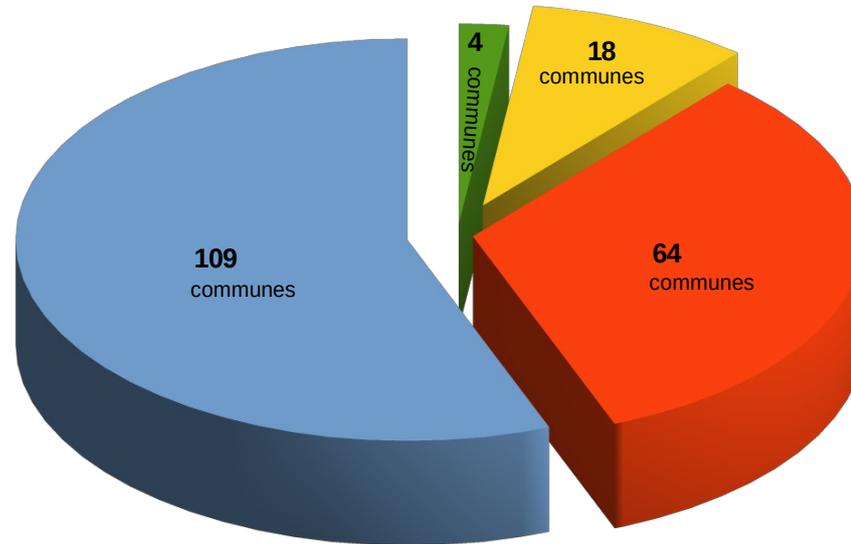
Un autre segment significatif, 64 communes (33%), affiche un potentiel financier dans la tranche de 600 à 900 €.

Les 18 communes dont le potentiel financier est compris entre 900 et 1 200 € se situent pour l'essentiel dans :

- les zones urbaines (Montauban, Castelsarrasin, Caussade) ;
- les zones péri-urbaines (Bressols) ;
- les communes de moins de 2 000 habitants situées dans le corridor d'implantation de la centrale nucléaire de Golfech.

Les 4 communes dont le potentiel financier est supérieur à 1 200 € sont détaillées à la page suivante.

Communes réparties par tranche de potentiel financier



Potentiel financier : ■ - de 600 € ■ 601 à 900 € ■ 901 à 1 200 € ■ + de 1 200 €

Synthèse générale – Potentiel financier

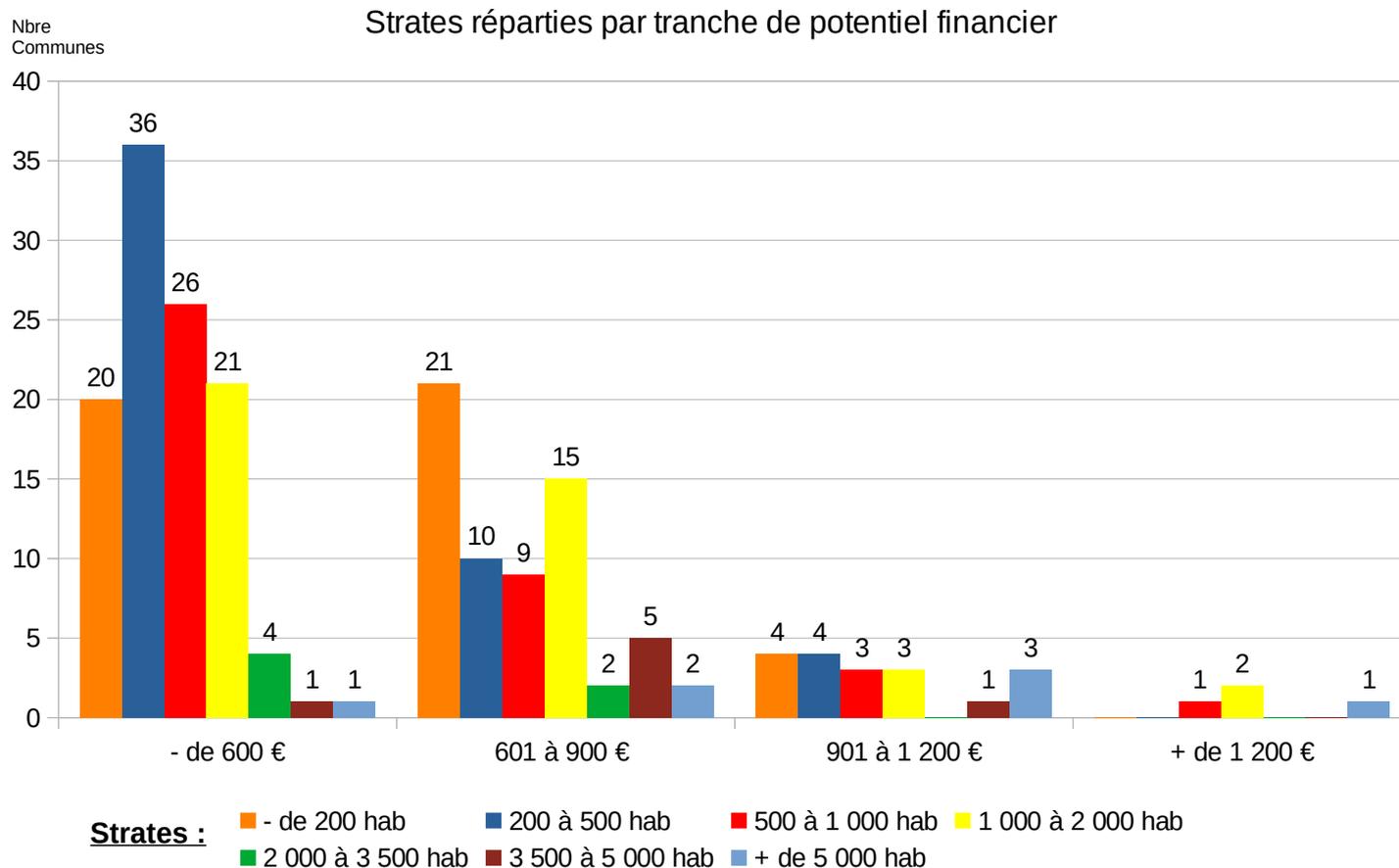
Le graphique ci-contre met en exergue :

La distribution des strates de communes par tranche de potentiel financier. Il ressort :

Toutes les strates sont présentes dans chacune des tranches de potentiel financier, à différents niveaux bien sûr, hormis dans la dernière (1 200 € et plus).

Parmi les 4 communes dont le potentiel financier est supérieur à 1 200 €, trois d'entre-elles sont implantées dans le périmètre immédiat de la centrale nucléaire (Valence d'Agen, Golfech et Saint-Loup) et la 4ème à proximité de la zone d'activité Grand Sud Logistique (Montbartier).

Notons enfin la grande dispersion entre le potentiel financier par habitant le plus bas (363 € - cf page 14) et le plus haut (15 364 € - cf page 17)



Synthèse générale – Potentiel financier

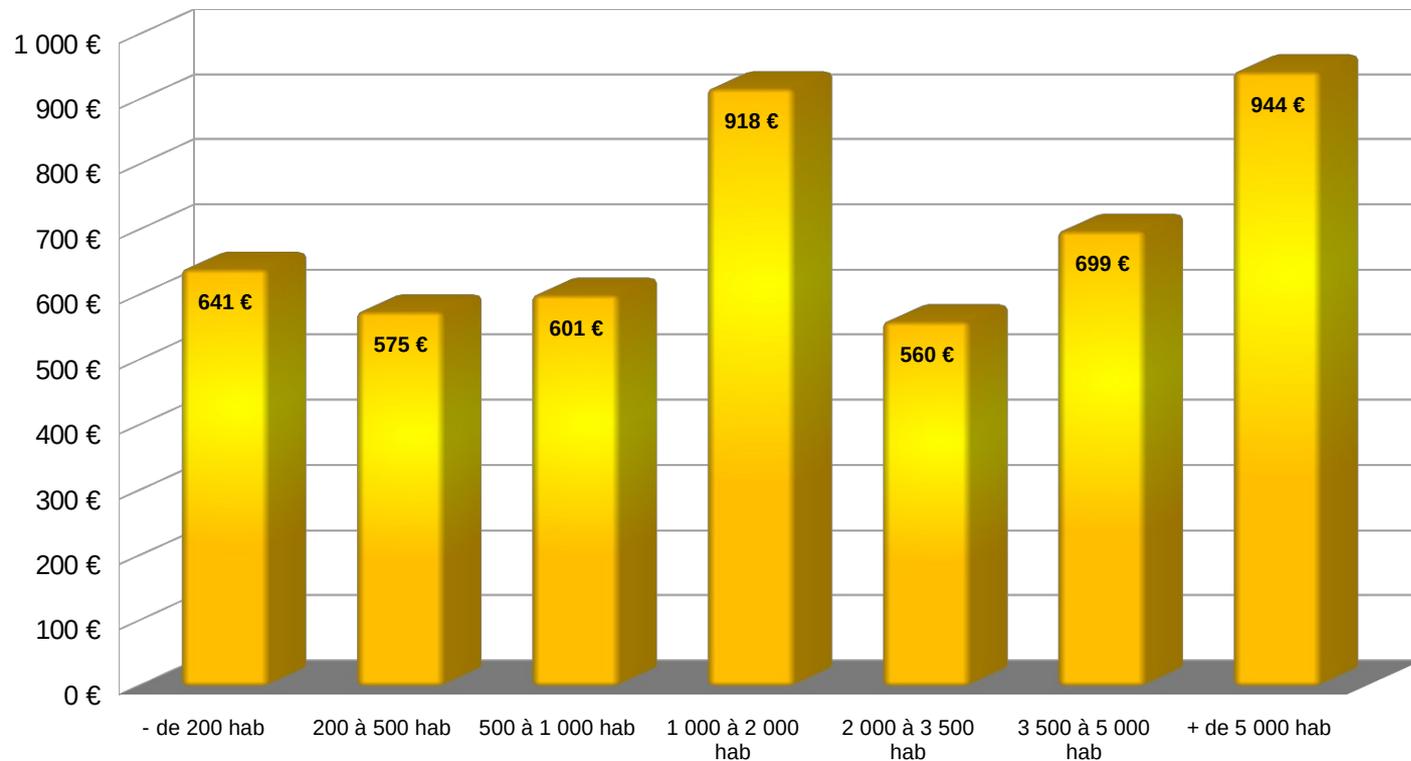
Le graphique ci-contre met en exergue :

Une certaine corrélation, excepté la strate 1 000 à 2 000 habitants fortement influencée par le potentiel financier atypique de la commune de Golfech (15 364 € - cf page 17), entre la taille des communes et leur potentiel financier.

La densité du tissu économique en milieu urbain et péri-urbain permet en effet de disposer d'un potentiel fiscal (partie intégrante du potentiel financier) supérieur aux communes rurales.

Le potentiel financier moyen, toutes communes confondues, s'établit à 826 €. Si l'on neutralise la valeur atypique de Golfech, il s'élève à 769 €.

Potentiel financier par habitant / strate



Potentiel financier moyen / hab : 826 €

Synthèse générale – Revenu imposable & potentiel financier par habitant

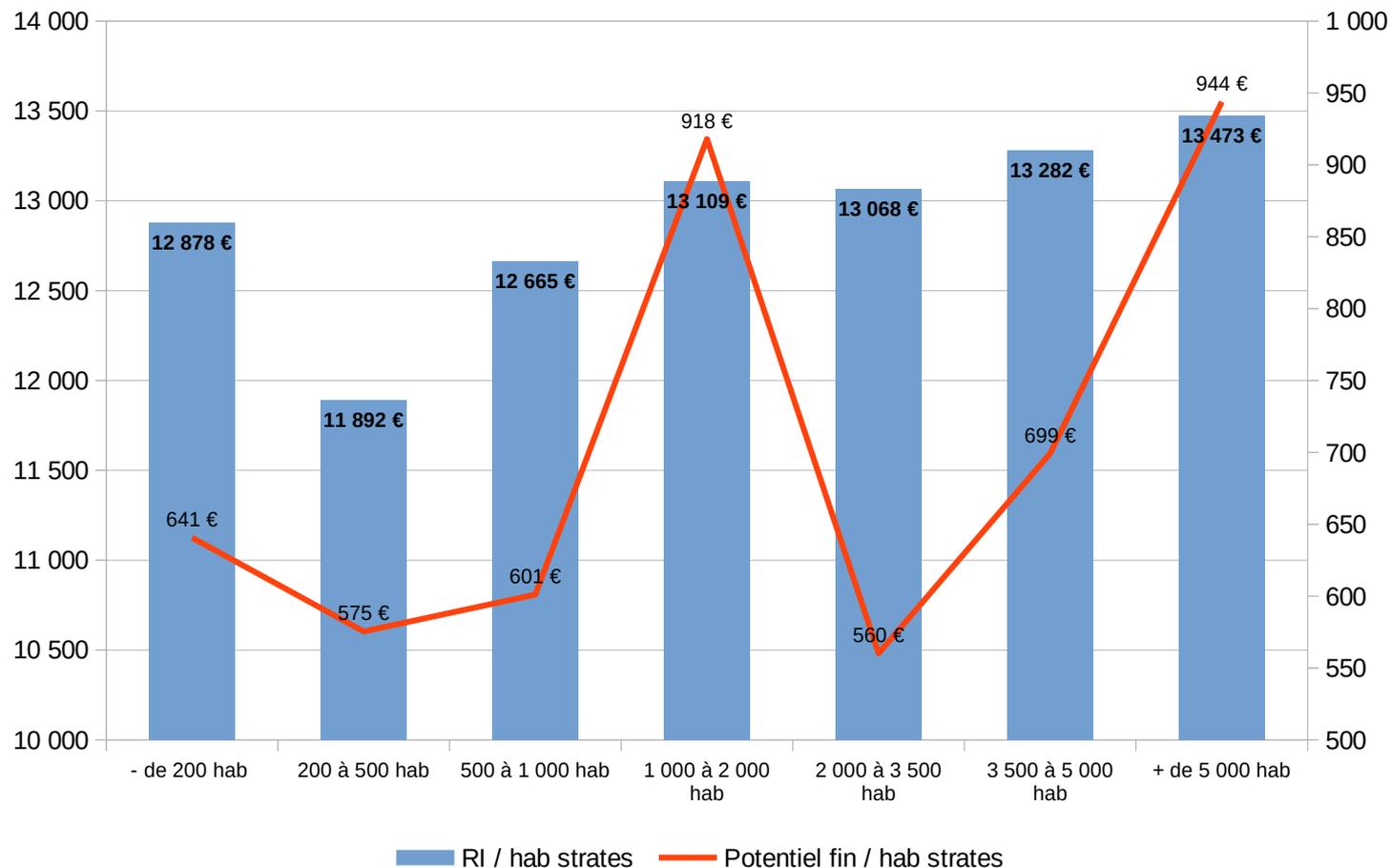
Le graphique ci-contre met en exergue :

Si l'on excepte la strate 1 000 à 2 000 habitants, dont le potentiel financier / hab est fortement impacté par Golfech (652 € sans Golfech au lieu de 918 €), il y a une certaine corrélation entre le niveau de revenu imposable et le potentiel financier par habitant.

Cela signifie par conséquent que les populations les plus aisées résident dans des communes :

- soit urbaines / péri-urbaines qui bénéficient de l'implantation d'activités économiques (dont la centrale nucléaire) ;
- soit dans des communes rurales dont les atouts touristiques, patrimoniaux et la qualité de vie sont attractifs pour les ménages aux revenus élevés.

Ces 2 typologies de communes disposent donc le plus souvent d'un potentiel fiscal (partie intégrante du potentiel financier) plus important que les autres.



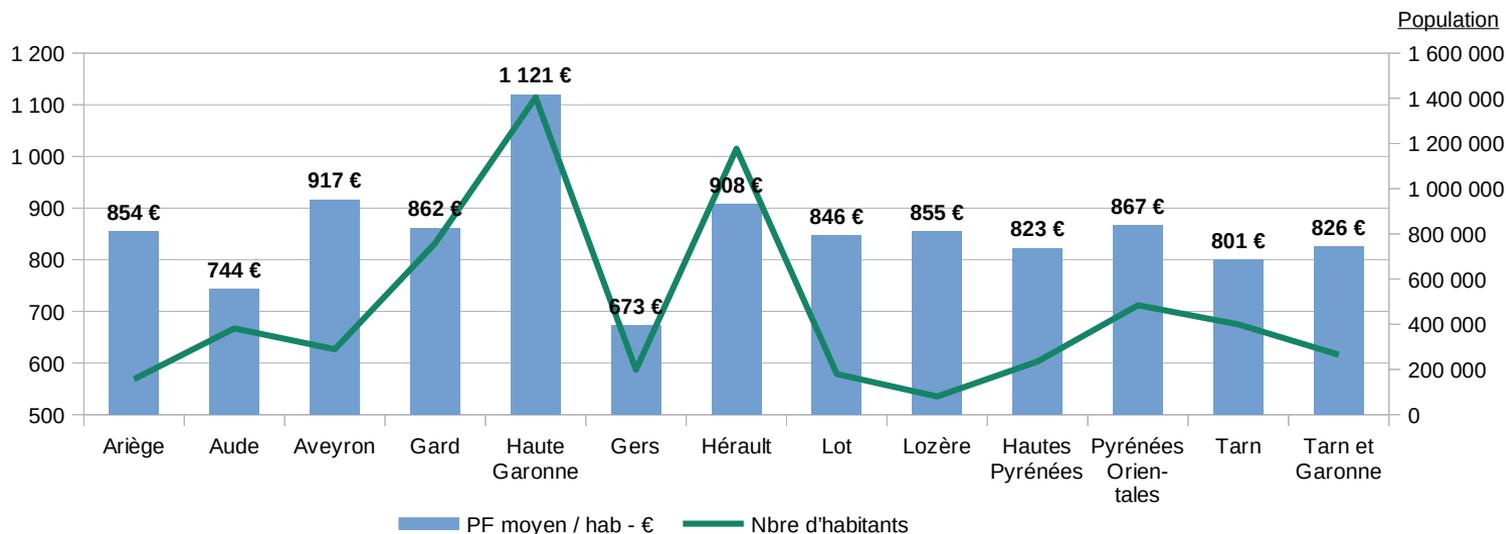
Synthèse générale – Potentiel fin / hab dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Le potentiel financier (PF) moyen par habitant des communes du Tarn et Garonne se positionne à la 10ème place.

Son niveau, soit 826 € est inférieur au niveau moyen, toutes communes confondues de la région, soit 913 €.

Ce sont les communes de la Haute Garonne qui affichent le PF moyen / hab le plus élevé (1 121 €), suivies de celles de l'Aveyron (917 €) et de l'Hérault (908 €).



Toutes strates confondues

	PF / hab communes d'Occitanie	PF cumulé	Nbre d'habitants	PF moyen / hab	Nbre de communes
09	Ariège	134 253 929 €	157 120	854 €	327
11	Aude	283 741 110 €	381 578	744 €	433
12	Aveyron	265 413 212 €	289 583	917 €	285
30	Gard	654 154 808 €	759 050	862 €	351
31	Haute Garonne	1 572 913 092 €	1 403 685	1 121 €	586
32	Gers	133 218 079 €	198 043	673 €	461
34	Hérault	1 068 567 593 €	1 177 177	908 €	342
46	Lot	152 016 488 €	179 604	846 €	313
48	Lozère	68 632 925 €	80 227	855 €	152
65	Hautes Pyrénées	193 557 687 €	235 322	823 €	469
66	Pyrénées Orientales	419 735 083 €	484 215	867 €	226
81	Tarn	319 597 700 €	399 108	801 €	314
82	Tarn et Garonne	218 755 416 €	264 910	826 €	195
	Total	5 484 557 122 €	6 009 622	913 €	4 454

Synthèse générale – Épargne brute

Le graphique ci-contre met en exergue :

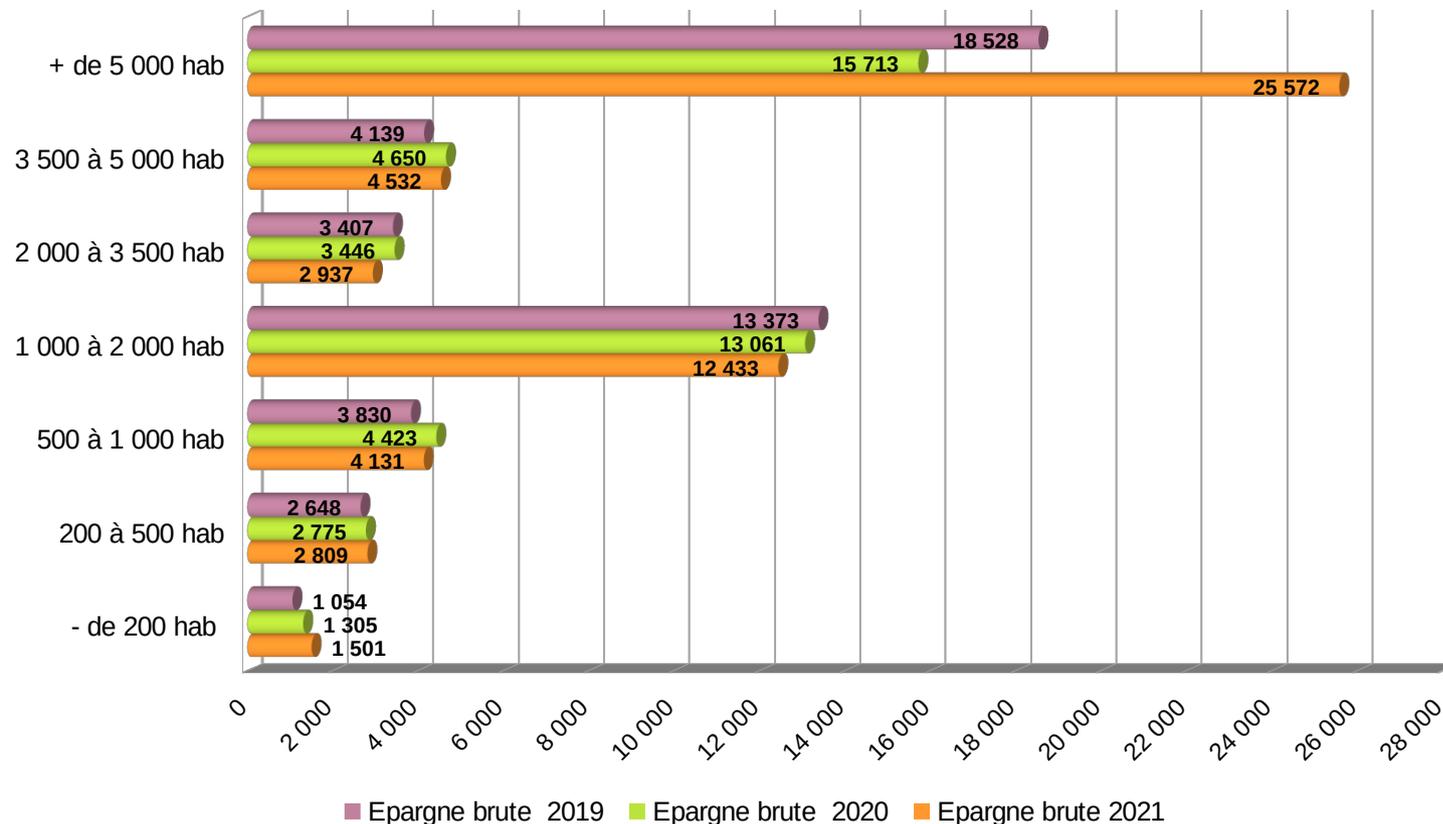
Une épargne brute en valeur absolue qui connaît un véritable rebond en 2021 pour les communes de plus de 5 000 habitants.

Sur cette strate l'épargne brute cumulée des 7 communes concernées était en baisse de 15 % en 2020.

La crise sanitaire explique en grande partie cette variation défavorable : moins de recettes tarifaires / régies de recettes.

Les autres strates ont plutôt bien résisté à la crise sanitaire puisque leur niveau d'épargne brute progresse en 2020 et se tasse légèrement en 2021.

Evolution épargne brute / strate - K€



Synthèse générale – Épargne brute

Le graphique ci-contre met en exergue :

Le niveau moyen de l'épargne brute par commune dans chacune des strates. Il ressort :

Une convergence évidente entre le niveau d'épargne brute et la taille de la collectivité.

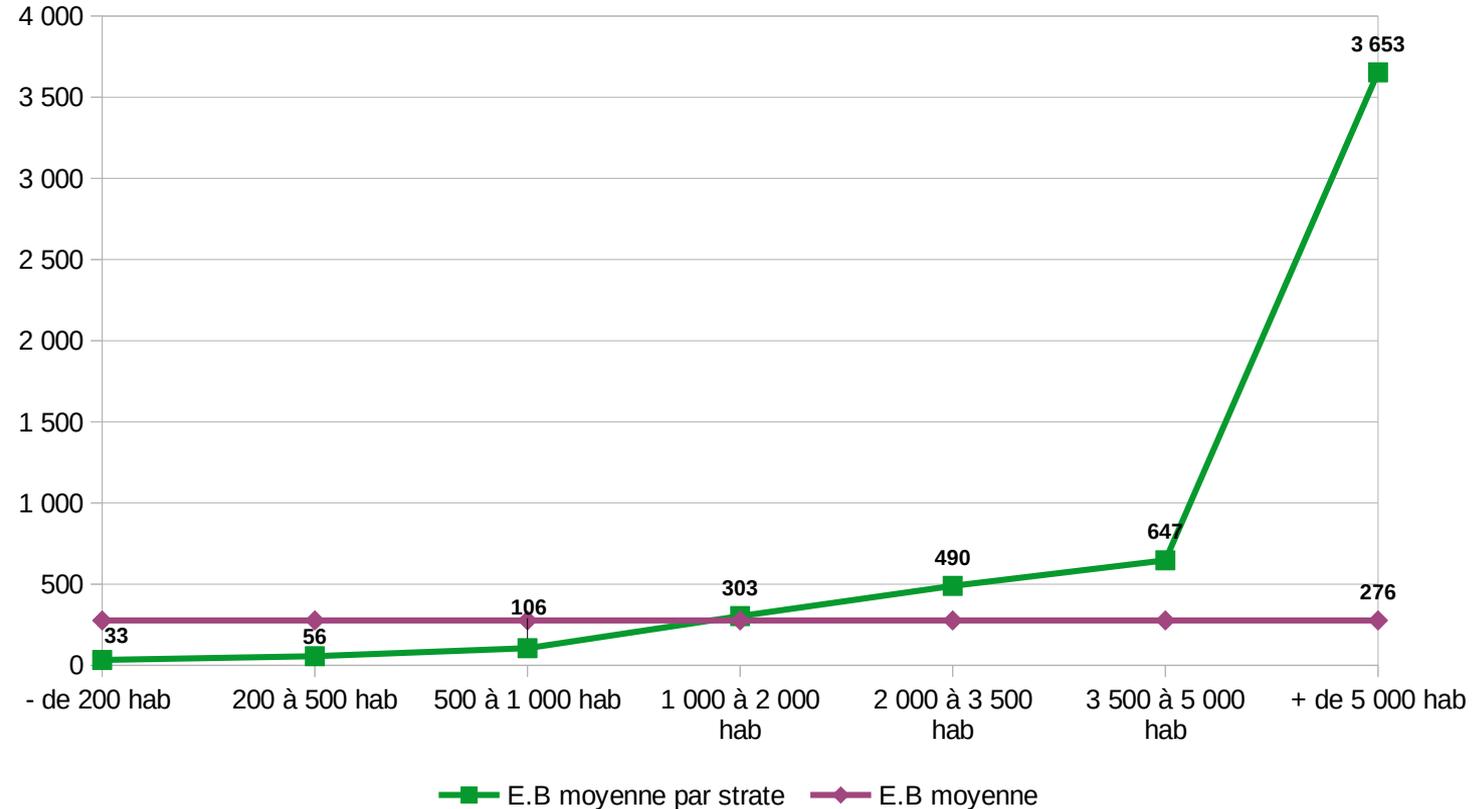
Un niveau moyen d'épargne brute moyen, toutes communes confondues, de 276 K€.

Les 3 premières strates (communes de moins de 1 000 hab) affichent une valeur d'épargne brute inférieure à la moyenne.

Les 4 dernières ont un niveau moyen d'épargne brute supérieur.

Pour plus de détail / analyse : cf page 42.

Epargne brute moyenne / strate 2021 - K€



Synthèse générale – Taux d'épargne brute

Le graphique ci-contre met en exergue :

Comparativement aux taux d'épargne brute enregistrés au plan national, ceux des strates des communes du département du Tarn et Garonne sont globalement en cohérence.

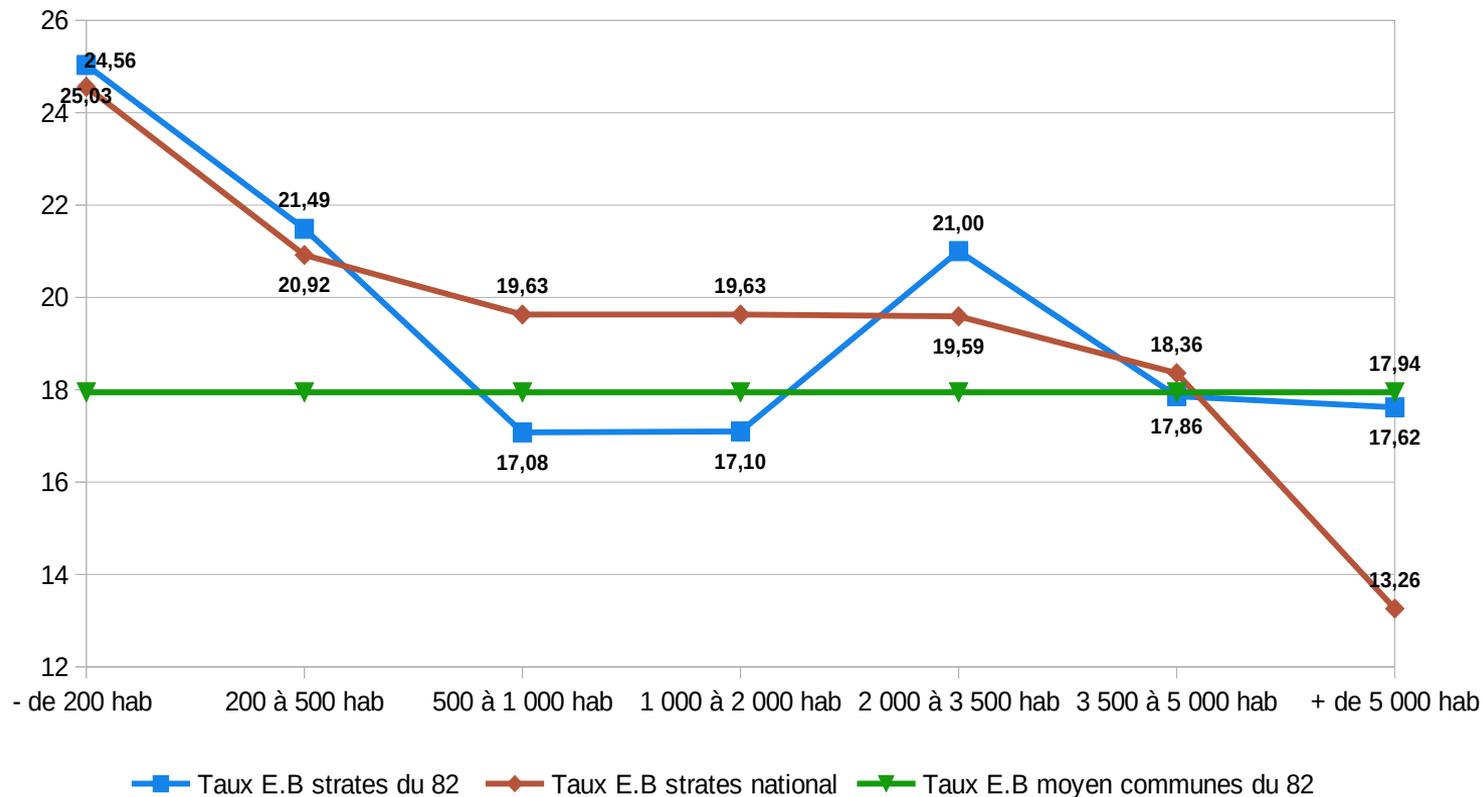
A souligner qu'ils sont inférieurs de plus de 2 points pour les communes de 500 à 2 000 habitants.

A l'inverse, les communes dont la population est comprise entre 2 000 et 3 500 habitants affichent un taux supérieur de 1,4 point par rapport au national.

L'écart favorable à la moyenne nationale pour les communes de plus de 5 000 habitants est faussé car la valeur / national concerne en fait les communes de plus de 50 000 habitants.

Le taux moyen d'épargne brute, toutes communes du département confondues, s'établit à 17,94 %.

Taux épargne brute par strate en 2021 - %



Synthèse générale – Épargne brute dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

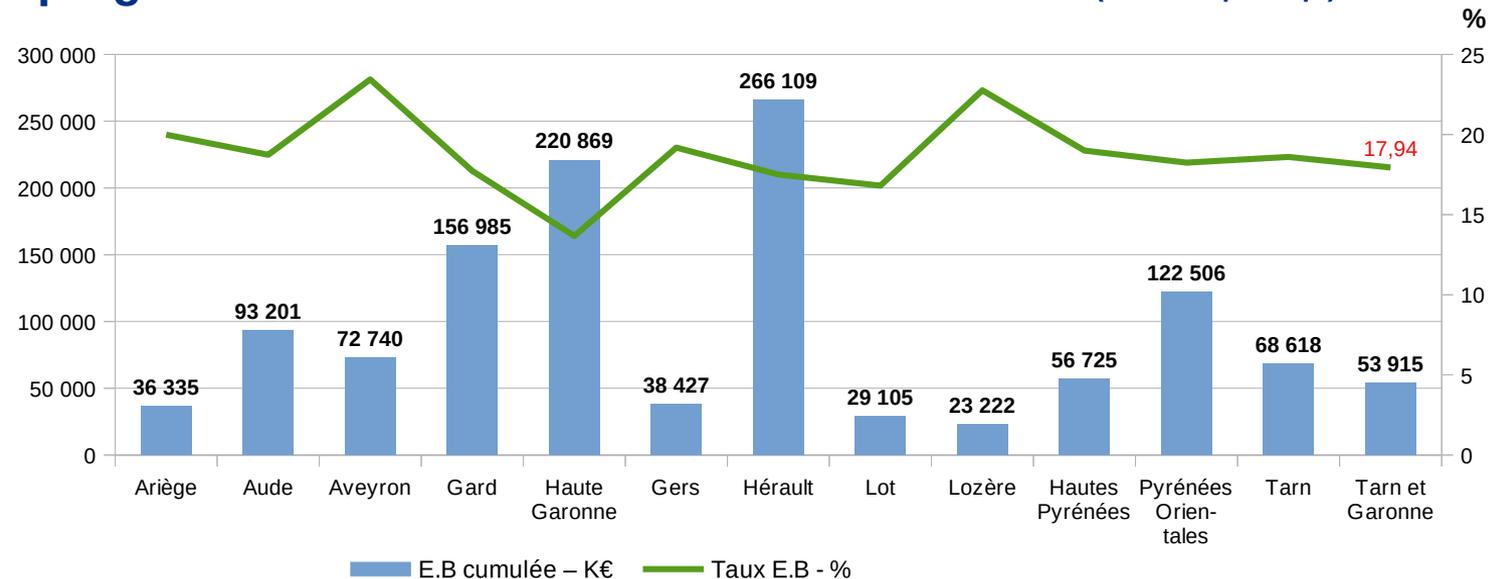
Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Exprimé en valeur absolue (53 915 K€) ou par habitant (204 €) le niveau d'épargne brute (E.B) des communes du 82 se positionne à la 9ème place.

Exprimée en valeur relative l'épargne brute (rapportée aux recettes réelles de fonctionnement – RRF), la position se maintien à cette 9ème place.

Le taux moyen d'épargne brute des 195 communes du Tarn et Garonne (17,94%) est légèrement supérieur au taux moyen de l'ensemble des communes de la région Occitanie (17,38%).

Quant à l'épargne brute par habitant du 82, soit 204 €, elle est quasiment au niveau de la moyenne des autres communes de la région (206 €). Il en est de même du niveau moyen d'EB par commune qui s'établit à 276 K€ pour le 82 contre 278 K€ pour les autres communes de la région.



Toutes strates confondues

Epargne brute - Communes d'Occitanie		E.B cumulée K€	RRF cumulées K€	Taux E.B %	Nbre d'habitants	E.B / hab €	Nbre communes	E.B / commune K€
09	Ariège	36 335	181 773	19,99	157 120	231	327	111
11	Aude	93 201	497 473	18,73	381 578	244	433	215
12	Aveyron	72 740	310 336	23,44	289 583	251	285	255
30	Gard	156 985	885 400	17,73	759 050	207	351	447
31	Haute Garonne	220 869	1 615 811	13,67	1 403 685	157	586	377
32	Gers	38 427	200 319	19,18	198 043	194	461	83
34	Hérault	266 109	1 520 108	17,51	1 177 177	226	342	778
46	Lot	29 105	173 155	16,81	179 604	162	313	93
48	Lozère	23 222	102 026	22,76	80 227	289	152	153
65	Hautes Pyrénées	56 725	298 595	19,00	235 322	241	469	121
66	Pyrénées Orientales	122 506	671 449	18,25	484 215	253	226	542
81	Tarn	68 618	368 916	18,60	399 108	172	314	219
82	Tarn et Garonne	53 915	300 473	17,94	264 910	204	195	276
Total		1 238 757	7 125 834	17,38	6 009 622	206	4 454	278

Synthèse générale – Épargne nette

Le graphique ci-contre met en exergue :

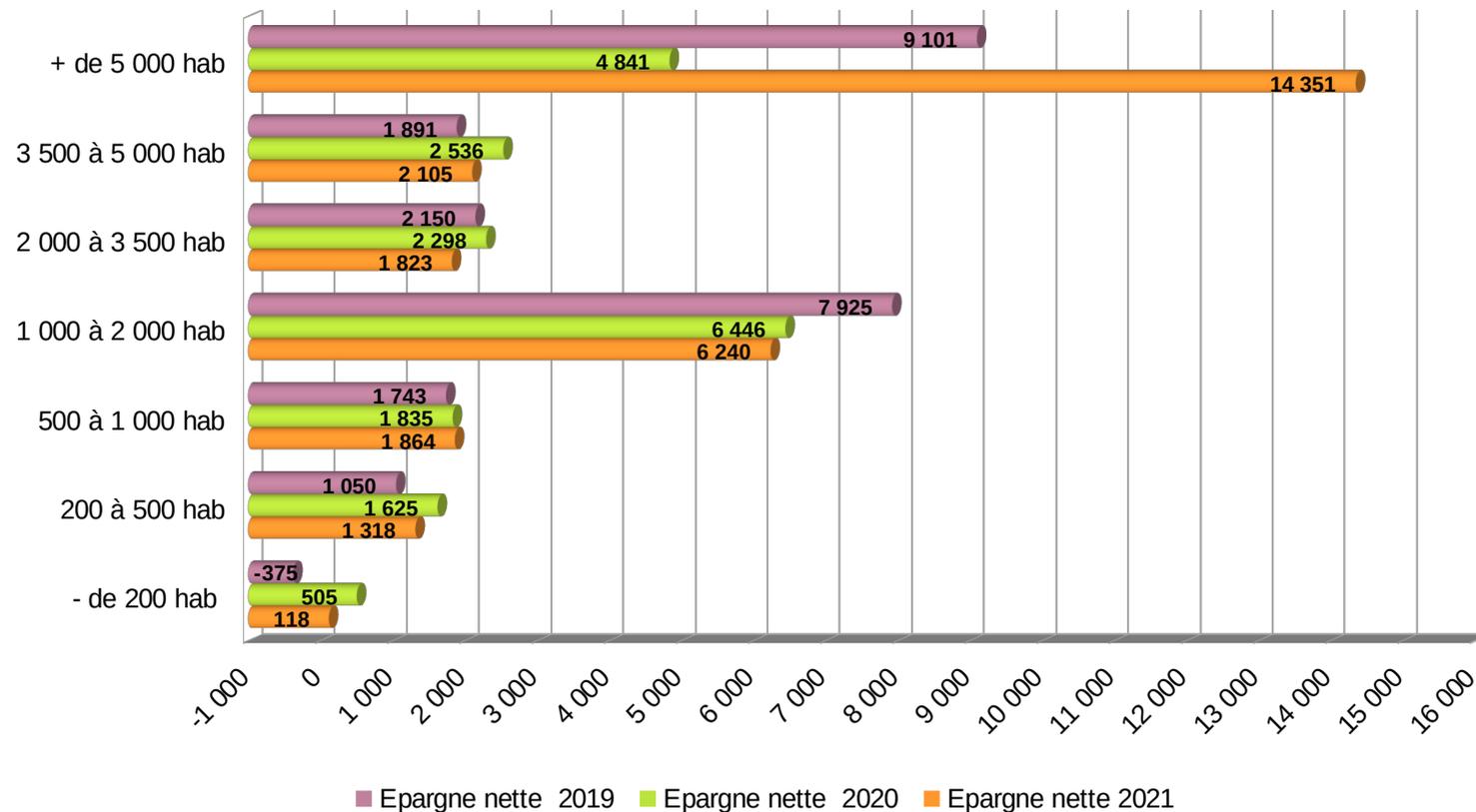
A l'instar de l'épargne brute la courbe d'évolution de l'épargne nette est quasiment transposable.

Pour les communes de plus de 5000 habitants, une épargne nette qui après avoir connu une forte baisse en 2020 repart à la hausse de façon significative en 2021.

La crise sanitaire, les renégociations d'emprunts (pour bénéficier de meilleures conditions de taux notamment) et le niveau d'épargne « atypique » de la ville préfectorale en 2020 expliquent en grande partie ces variations.

Les autres strates ont plutôt bien résisté à la crise sanitaire puisque leur niveau d'épargne nette progresse en 2020 et se tasse quelque peu en 2021. Les économies réalisées en 2020 sur certains postes de dépenses de fonctionnement n'ayant pas été systématiquement reconduites.

Evolution épargne nette / strate - K€



Synthèse générale - Épargne nette

Le graphique ci-contre met en exergue :

A l'instar de l'épargne brute, il y a une convergence évidente entre le niveau d'épargne nette et la taille de la collectivité.

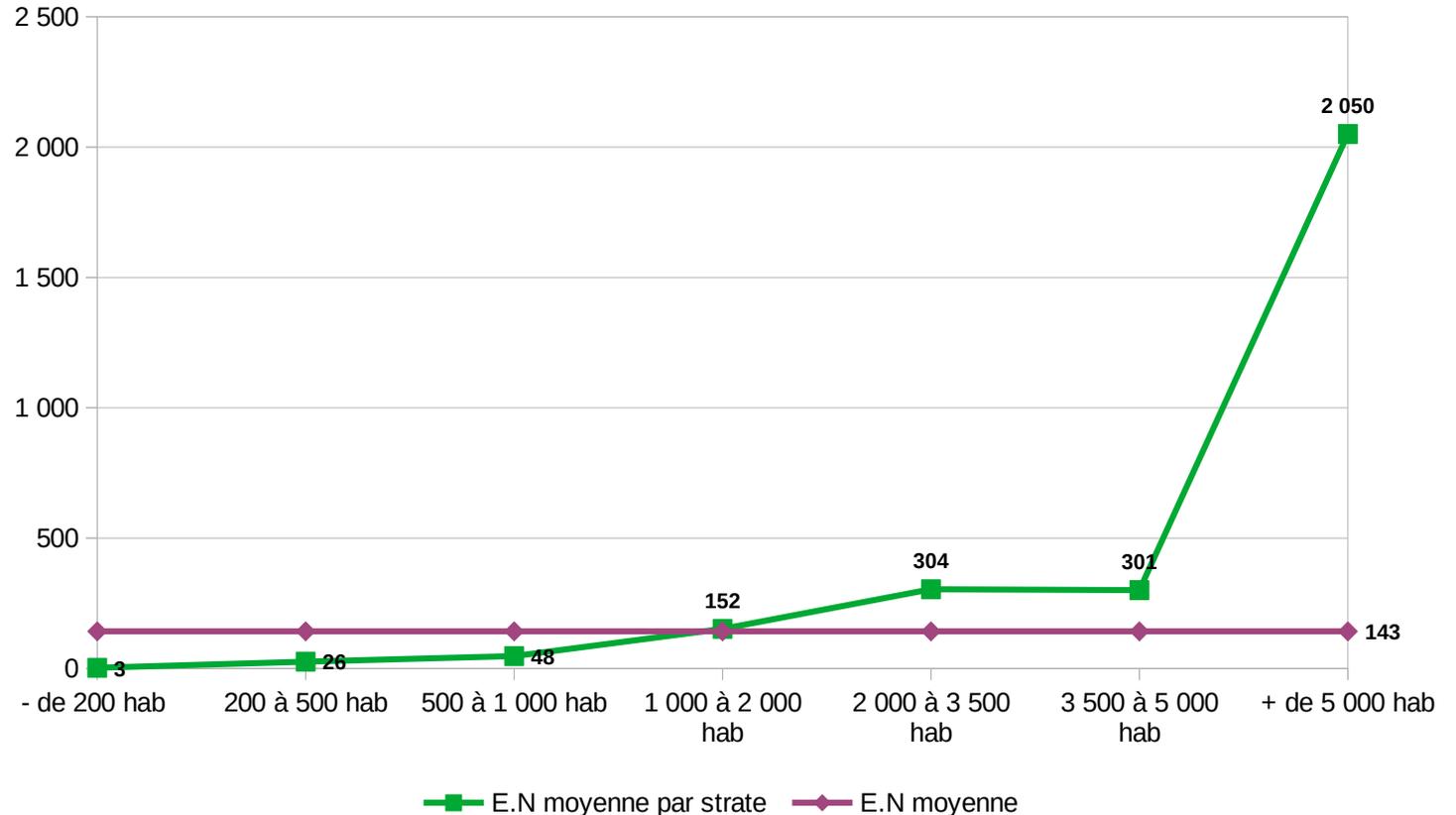
La tendance illustrée par la courbe du graphique est identique à celle de l'épargne brute (cf page 92).

En effet, les 3 premières strates sont en deçà du niveau moyen d'épargne nette et les 4 dernières au-delà.

Un niveau moyen d'épargne nette par commune, de 143 K€.

Pour plus de détail / analyse : cf page 44.

Epargne nette moyenne / strate en 2021 - K€



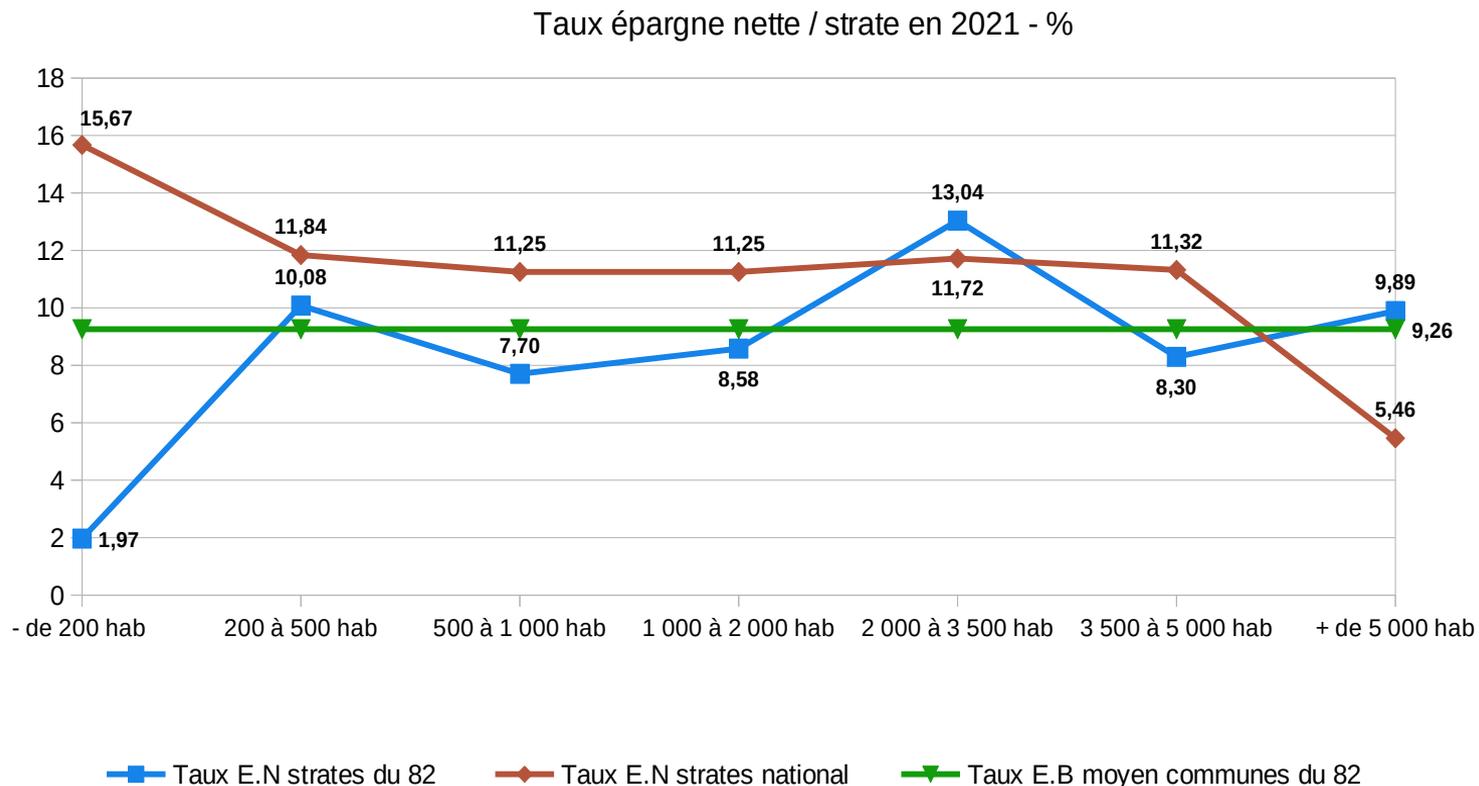
Synthèse générale – Taux d'épargne nette

Le graphique ci-contre met en exergue :

Un taux d'épargne nette qui affiche des niveaux très hétérogènes (cf pages 34 à 40) . Analysé au niveau des strates, il s'étire de 1,97 % pour les communes de moins de 200 habitants à 13,04 % pour celles de 2 000 à 3 500 habitants

Comparativement aux taux d'épargne nette enregistrés au plan national, selon les données 2021, le constat est mitigé. En effet, les taux des communes du département sont plutôt en deçà sur 1 strate, proches sur 5 strates et supérieur sur 1 strate

Un taux moyen d'épargne nette, toutes communes du département confondues, qui s'établit à 9,26 %.



Synthèse générale – Épargne nette dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Exprimé en valeur absolue le niveau d'épargne nette (E.N) cumulée des communes du 82 (27 819 K€) se positionne à la 9ème place.

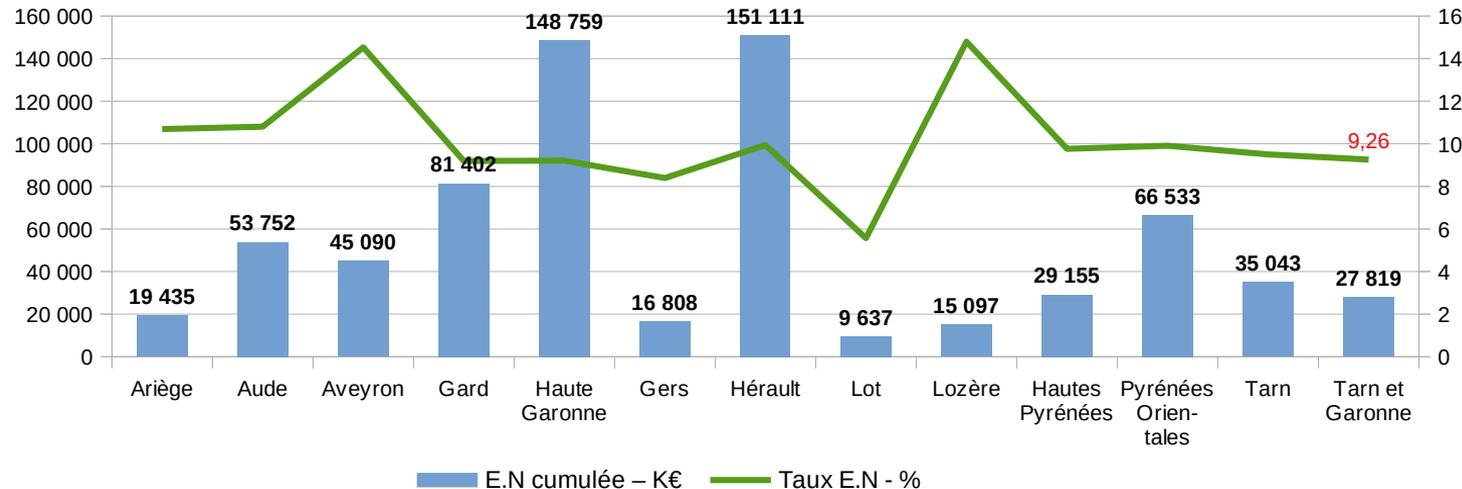
Rapporté à la population départementale (264 910 habitants), le niveau d'épargne nette (105 € / hab) positionne les communes du T&G en 10ème place.

La position des communes du 82 se maintien si l'on se focalise sur le taux moyen d'épargne nette (9,26%), puisqu'il se situe à la 9ème place.

Le taux moyen d'épargne nette des 195 communes du Tarn et Garonne est donc légèrement inférieur à la moyenne régionale (9,82%).

Même constat en ce qui concerne l'épargne nette par habitant, soit 105 € contre 116 €.

Notons enfin que l'EN moyenne par commune en T&G, soit 143 K€ se situe quasiment à la moyenne régionale, soit 157 K€.



Toutes strates confondues

Epargne nette - Communes d'Occitanie	E.N cumulée K€	RRF cumulées K€	Taux E.N %	Nbre d'habitants	E.N / hab €	Nbre communes	E.N / commune K€
09 Ariège	19 435	181 773	10,69	157 120	124	327	59
11 Aude	53 752	497 473	10,81	381 578	141	433	124
12 Aveyron	45 090	310 336	14,53	289 583	156	285	158
30 Gard	81 402	885 400	9,19	759 050	107	351	232
31 Haute Garonne	148 759	1 615 811	9,21	1 403 685	106	586	254
32 Gers	16 808	200 319	8,39	198 043	85	461	36
34 Hérault	151 111	1 520 108	9,94	1 177 177	128	342	442
46 Lot	9 637	173 155	5,57	179 604	54	313	31
48 Lozère	15 097	102 026	14,80	80 227	188	152	99
65 Hautes Pyrénées	29 155	298 595	9,76	235 322	124	469	62
66 Pyrénées Orientales	66 533	671 449	9,91	484 215	137	226	294
81 Tarn	35 043	368 916	9,50	399 108	88	314	112
82 Tarn et Garonne	27 819	300 473	9,26	264 910	105	195	143
Total	699 641	7 125 834	9,82	6 009 622	116	4 454	157

Synthèse générale – Dépenses d'équipement

Le graphique ci-contre met en exergue :

Une stabilisation du niveau d'investissements en 2021 par rapport à 2020 notamment pour les communes de plus de 5000 habitants mais bien en deçà du niveau de 2019 .

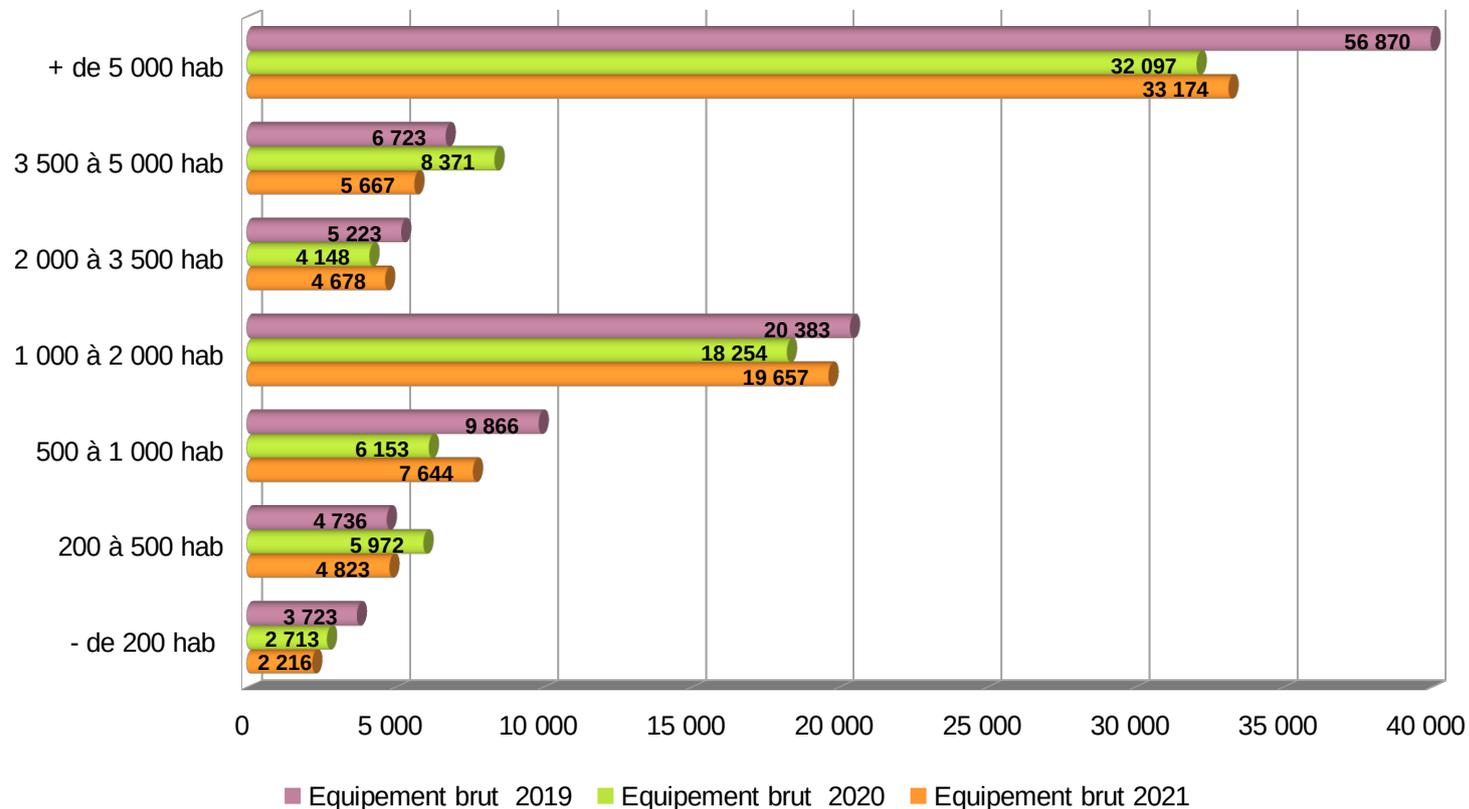
Un rebond des investissements est constaté pour les 3 strates entre 500 et 3500 habitants.

Pour la strate de 3500 à 5000 habitants l'investissement recule nettement en 2021 par rapport à 2020 et 2019.

Les deux premières strates, moins de 500 habitants, sont également en retrait sur l'investissement en 2021.

La crise sanitaire ainsi que le temps de lancement des projets en ce début de mandature expliquent en grande partie ces variations.

Evolution dépenses d'équipement / strate - K€



Synthèse générale – Dépenses d'équipement

Le graphique ci-contre met en exergue :

Le niveau moyen de dépenses d'équipement brut (D.E.B) par commune dans chacune des strates.

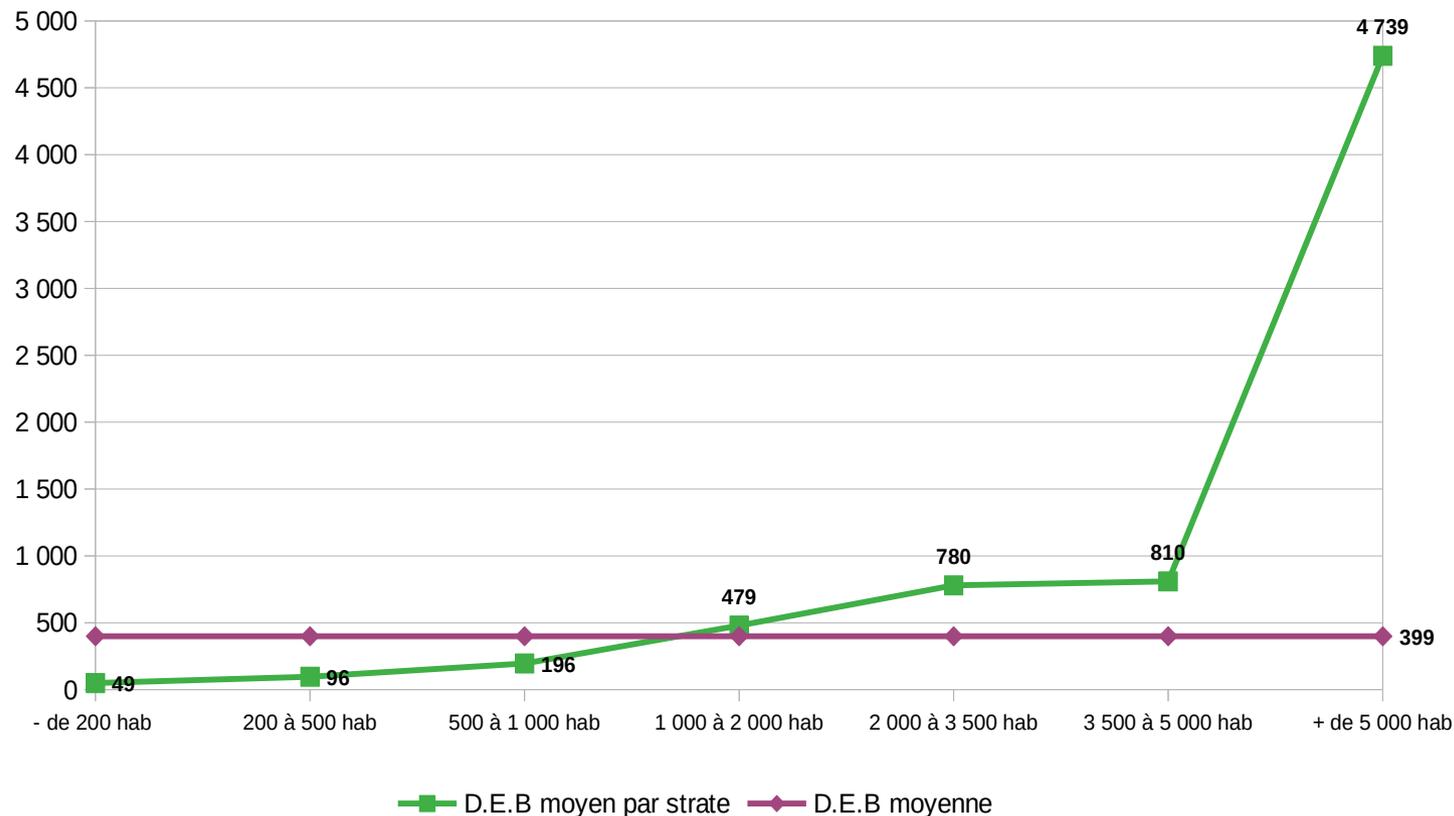
Les valeurs obtenues sont rapprochées de la valeur moyenne par commune à l'échelle du département, soit une D.E.B moyenne de 399 K€.

Les communes des 3 premières strates (communes dont la population est < 1 000 hab) se situent en dessous de la D.E.B moyenne.

Les communes des 4 dernières strates (communes dont la population est > 1 000 hab) se situent au dessus de la D.E.B moyenne.

Pour plus de détail / analyse : cf page 56.

Dépenses d'équipement moyennes / strate en 2021 - K€



Synthèse générale – Dépenses d'équipement

Le graphique ci-contre met en exergue :

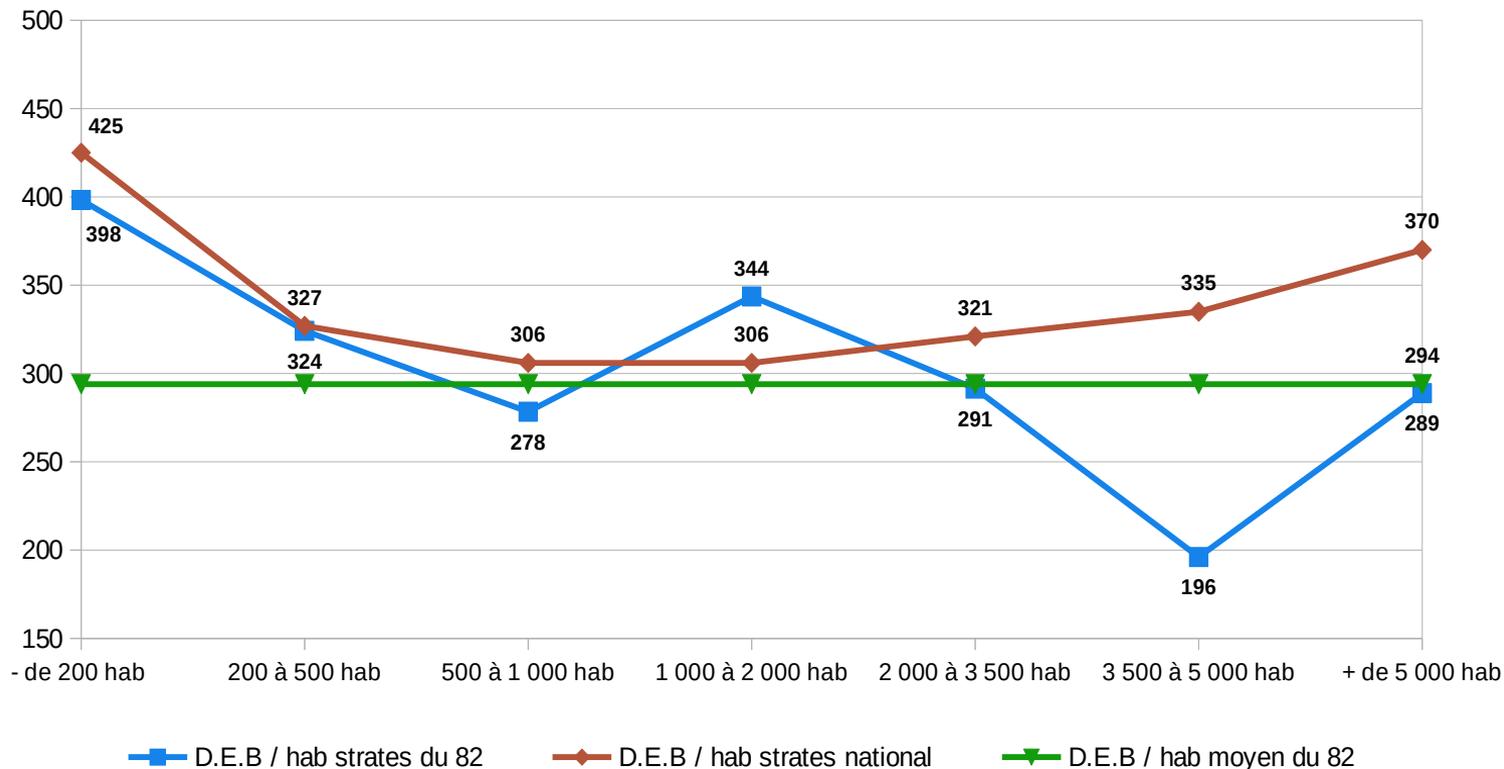
Des niveaux d'investissement 2021 exprimés en euro par habitant plutôt inversement proportionnels à la taille des communes du département (courbe bleue du graphique).

La valeur moyenne, toutes communes du T&G confondues, ressort à 294 € (ligne verte).

Des dépenses d'équipement par habitant comparées à la valeur de la strate nationale (courbe marron) qui mettent en exergue des écarts plus ou moins marqués.

A noter toutefois que pour les 5 premières strates (de 0 à 3500 habitants) les valeurs des communes du T&G sont relativement proches de celles du national.

Dépenses d'équipement / strate en 2021 - €/hab



Synthèse générale – Dép. d'équipement dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

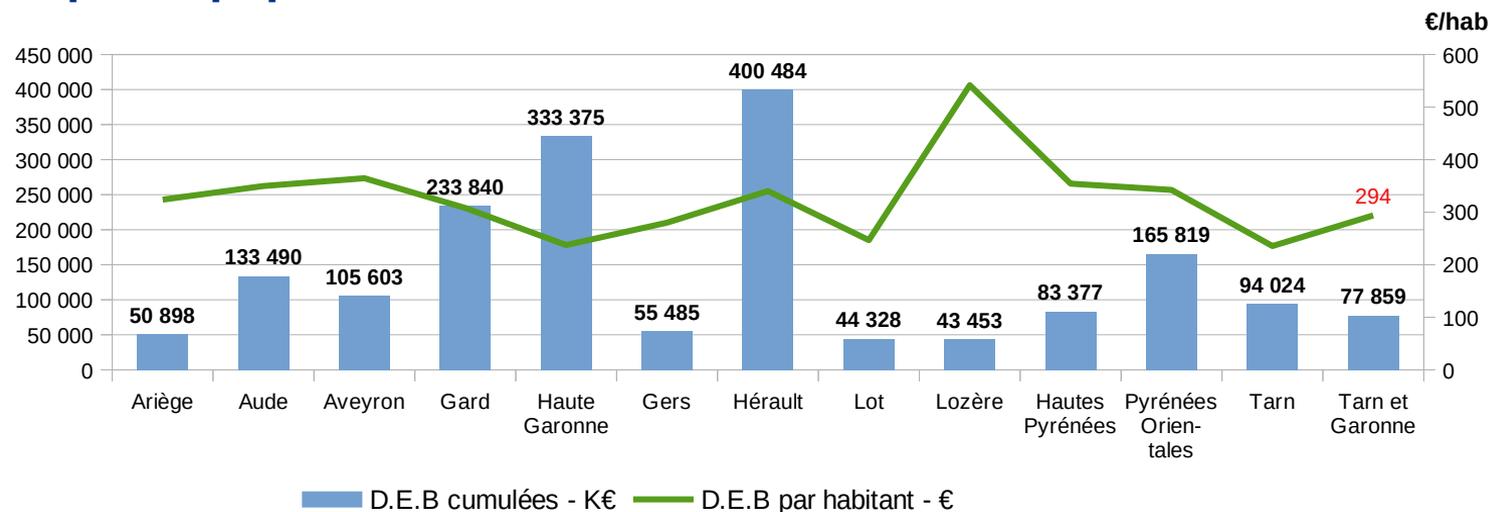
Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Le niveau de dépenses d'équipement brut (D.E.B) cumulées des communes composant les 13 départements de la région Occitanie. Il ressort :

En valeur absolue, les communes du T&G se classent en 9ème position avec 77 859 K€ investis en 2021.

En valeur investie par habitant, elles se trouvent également à la 9ème place : 294 €/hab.

A souligner que le niveau d'investissement cumulé des 195 communes du 82 est dans le profil de la moyenne régionale tant en valeur par habitant (294 € contre 303 €) qu'en valeur moyenne par commune (399 K€ contre 409 K€).



Toutes strates confondues

	Dépenses d'équipement brut (D.E.B) Communes d'Occitanie	D.E.B cumulée - K€	Nbre d'habitants	D.E.B par habitant - €	Nbre communes	D.E.B par commune - K€
09	Ariège	50 898	157 120	324	327	156
11	Aude	133 490	381 578	350	433	308
12	Aveyron	105 603	289 583	365	285	371
30	Gard	233 840	759 050	308	351	666
31	Haute Garonne	333 375	1 403 685	237	586	569
32	Gers	55 485	198 043	280	461	120
34	Hérault	400 484	1 177 177	340	342	1 171
46	Lot	44 328	179 604	247	313	142
48	Lozère	43 453	80 227	542	152	286
65	Hautes Pyrénées	83 377	235 322	354	469	178
66	Pyrénées Orientales	165 819	484 215	342	226	734
81	Tarn	94 024	399 108	236	314	299
82	Tarn et Garonne	77 859	264 910	294	195	399
	Total	1 822 035	6 009 622	303	4 454	409

Synthèse générale – Encours de dette

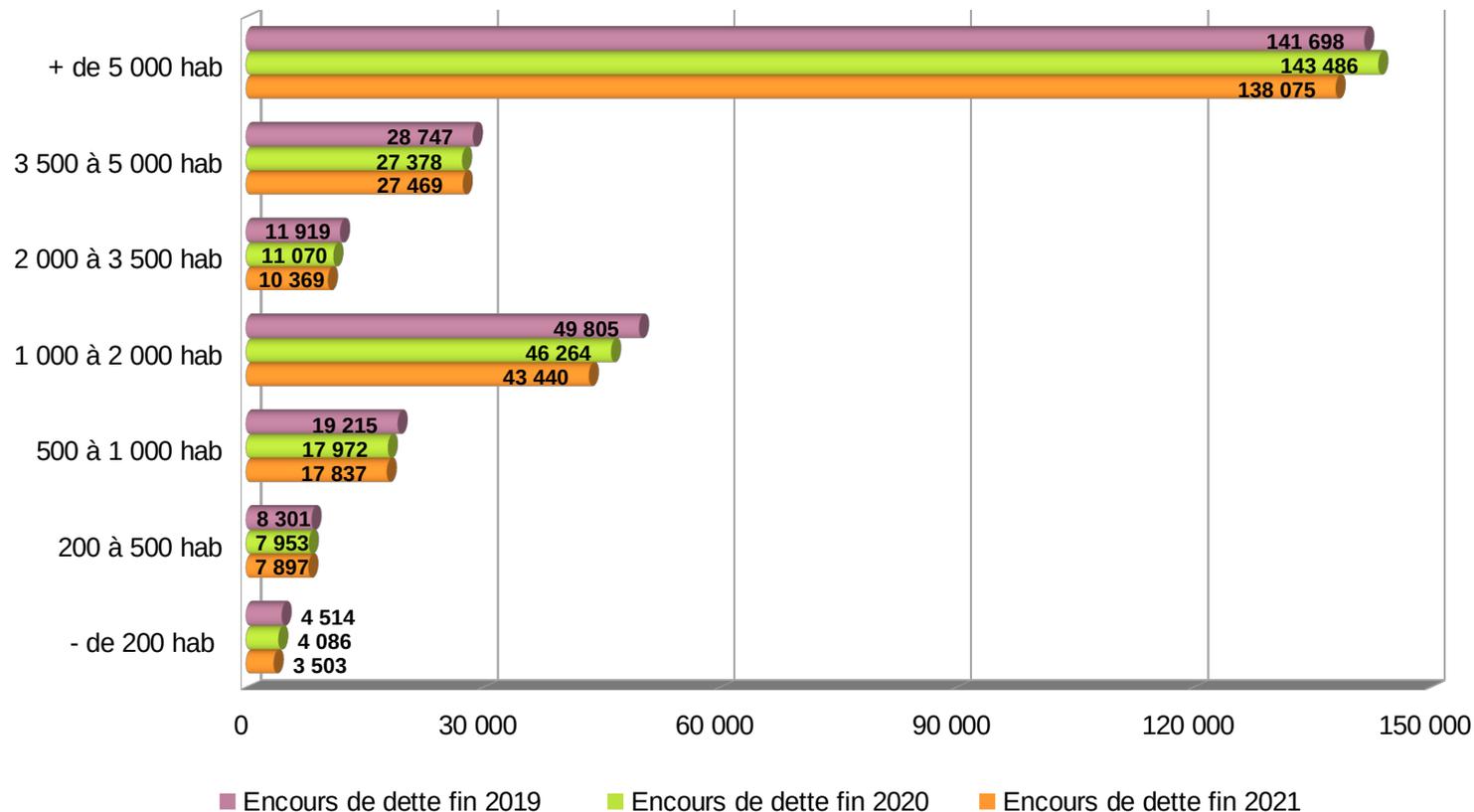
Le graphique ci-contre met en exergue :

Un processus de désendettement pour les communes du 82 qui se confirme en 2021 comparativement à 2019 et ce pour l'ensemble des strates.

Avec un niveau d'investissements qui s'est maintenu en 2021 par rapport à 2020, on peut supposer que les communes du département ont puisé sur leur fonds de roulement (trésorerie structurelle) et/ou bénéficié du soutien dédié des financeurs publics (subventions de l'État, de la Région et du Département).

Au global des communes du T&G, le niveau de désendettement par rapport à fin 2020 porte sur quasiment 10 M€ après avoir reculé cette année là de 6 M€ par rapport à fin 2019 (cf page 77).

Evolution de la dette / strate - K€



Synthèse générale – Encours de dette

Le graphique ci-contre met en exergue :

Le niveau moyen de dette par commune dans chacune des strates.

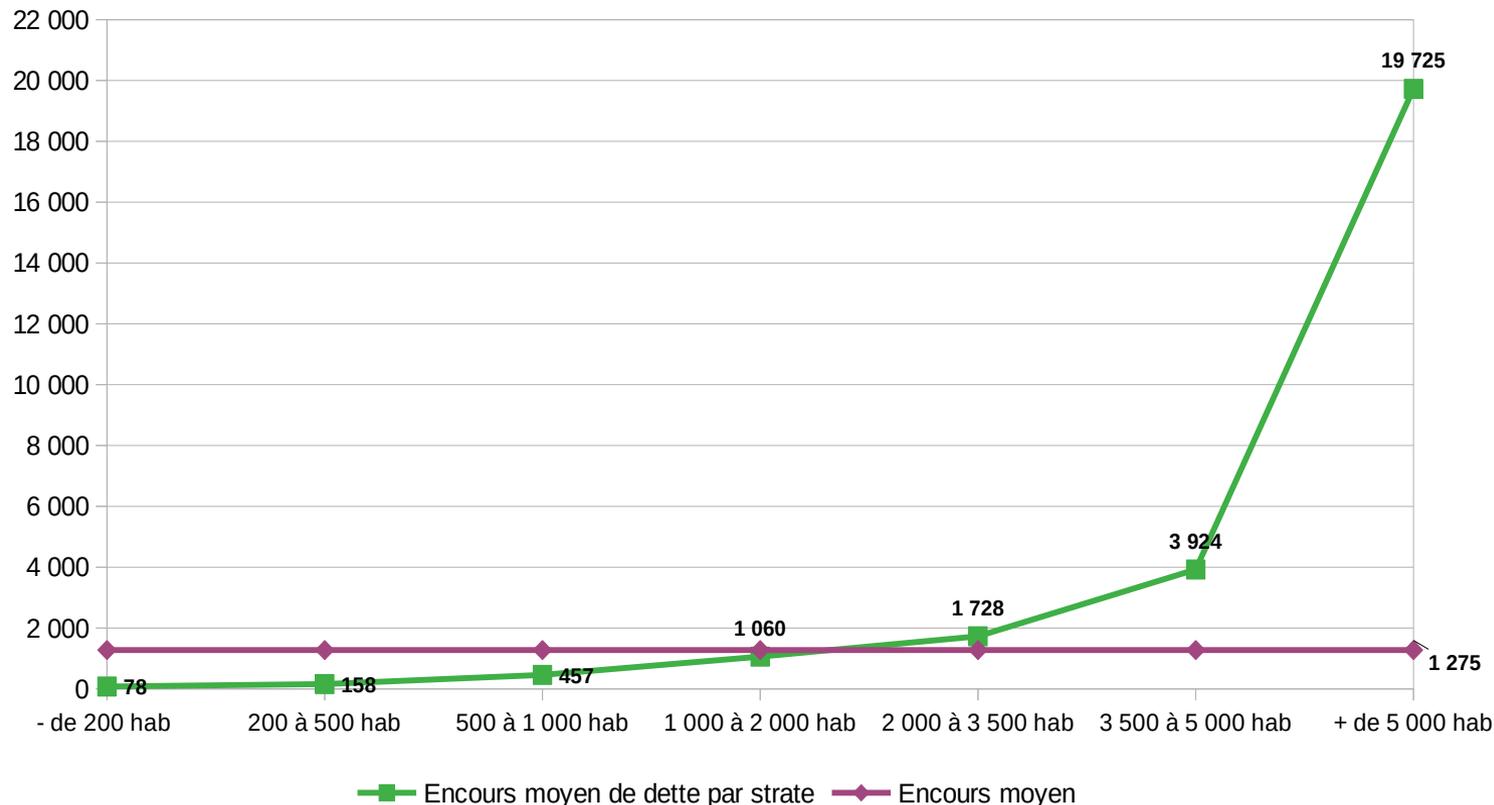
Les valeurs obtenues sont rapprochées de la valeur moyenne par commune à l'échelle du département, soit un en-cours de dette moyen de 1 275 K€.

Les communes des 4 premières strates (communes dont la population est < 2 000 hab) se situent en dessous de l'en-cours moyen.

Les communes des 3 dernières strates (communes dont la population est > 2 000 hab) se situent au dessus de l'en-cours moyen.

Pour plus détail / analyse : cf page 76.

Encours de dette à fin 2021 / strate - K€



Synthèse générale – Encours de dette

Le graphique ci-contre met en exergue :

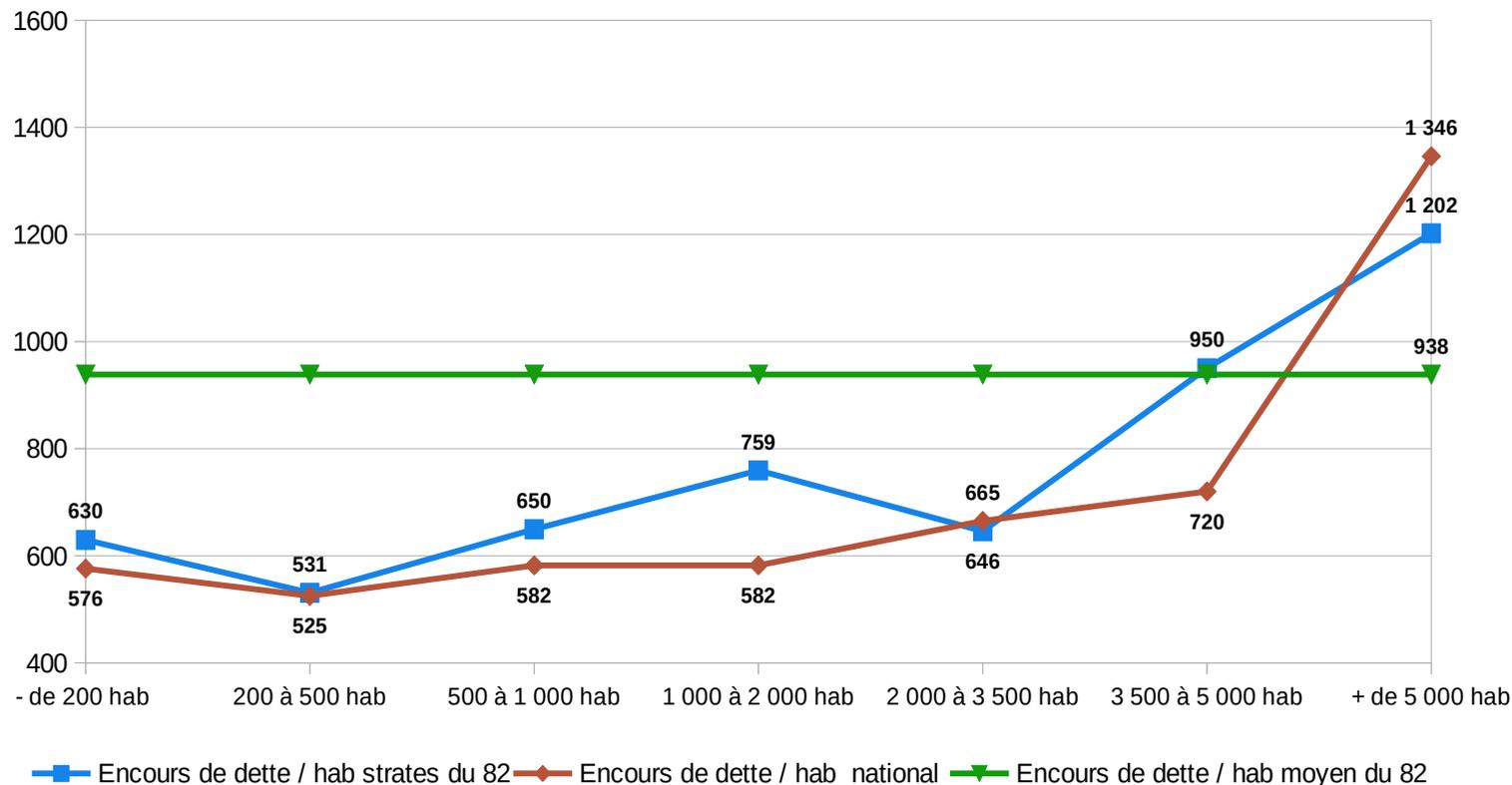
Le niveau de dette moyen, toutes communes du T&G confondues, ressort à 938 €/hab.

Des niveaux de dette par habitant comparés à la valeur de la strate nationale qui mettent en exergue des écarts plus ou moins marqués.

Ainsi, sur les strates de 200 à 500 et de 2 000 à 3 500 habitants les valeurs sont en phase. En revanche, sur les strates de moins de 200 habitants, de 500 à 2 000 et de 3 500 à 5 000 habitants la valeur des communes du département est supérieure (défavorable) à la moyenne nationale.

Par contre, sur la strate de plus de 5 000 habitants, les communes du département enregistrent une valeur inférieure (favorable) à la moyenne nationale.

Dette par hab / strate fin 2021 - €



Synthèse générale – Encours de dette dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

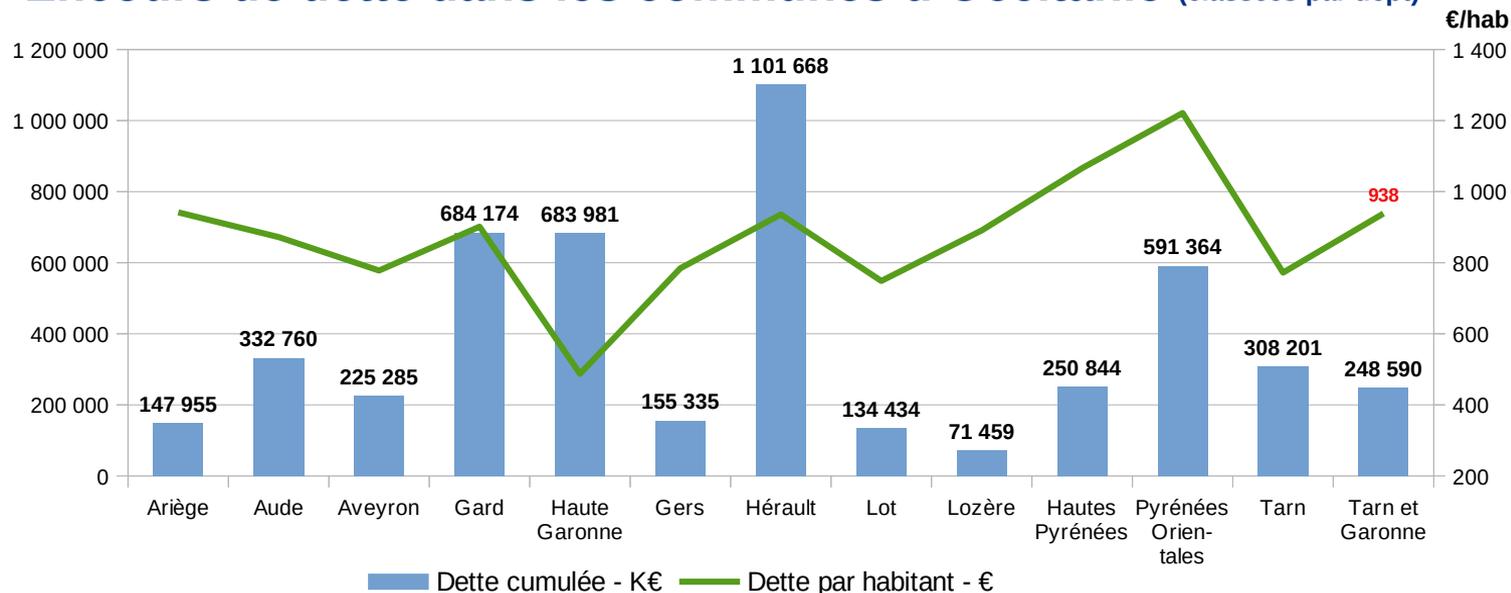
Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Le niveau de dette cumulée des communes composant les 13 départements de la région Occitanie. Il ressort :

En valeur absolue les communes du T&G se classent en 7ème position avec un stock de dette à fin 2021 de 248 590 K€.

La vision « encours de dette par habitant » dégrade leur classement puisqu'elles sont à la 10ème place.

A souligner que le niveau d'endettement cumulé des 195 communes du 82 est supérieur à la moyenne régionale tant en valeur par habitant (938 € contre 821 €) qu'en valeur moyenne par commune (1 275 K€ contre 1 108 K€).



Toutes strates confondues

En-cours de dette - Communes d'Occitanie		Dette cumulée - K€	Nbre d'habitants	Dette par habitant - €	Nbre communes	Dette par commune - K€
09	Ariège	147 955	157 120	942	327	452
11	Aude	332 760	381 578	872	433	768
12	Aveyron	225 285	289 583	778	285	790
30	Gard	684 174	759 050	901	351	1 949
31	Haute Garonne	683 981	1 403 685	487	586	1 167
32	Gers	155 335	198 043	784	461	337
34	Hérault	1 101 668	1 177 177	936	342	3 221
46	Lot	134 434	179 604	749	313	430
48	Lozère	71 459	80 227	891	152	470
65	Hautes Pyrénées	250 844	235 322	1 066	469	535
66	Pyrénées Orientales	591 364	484 215	1 221	226	2 617
81	Tarn	308 201	399 108	772	314	982
82	Tarn et Garonne	248 590	264 910	938	195	1 275
Total		4 936 050	6 009 622	821	4 454	1 108

Synthèse générale – Capacité de désendettement

Le graphique ci-contre met en exergue :

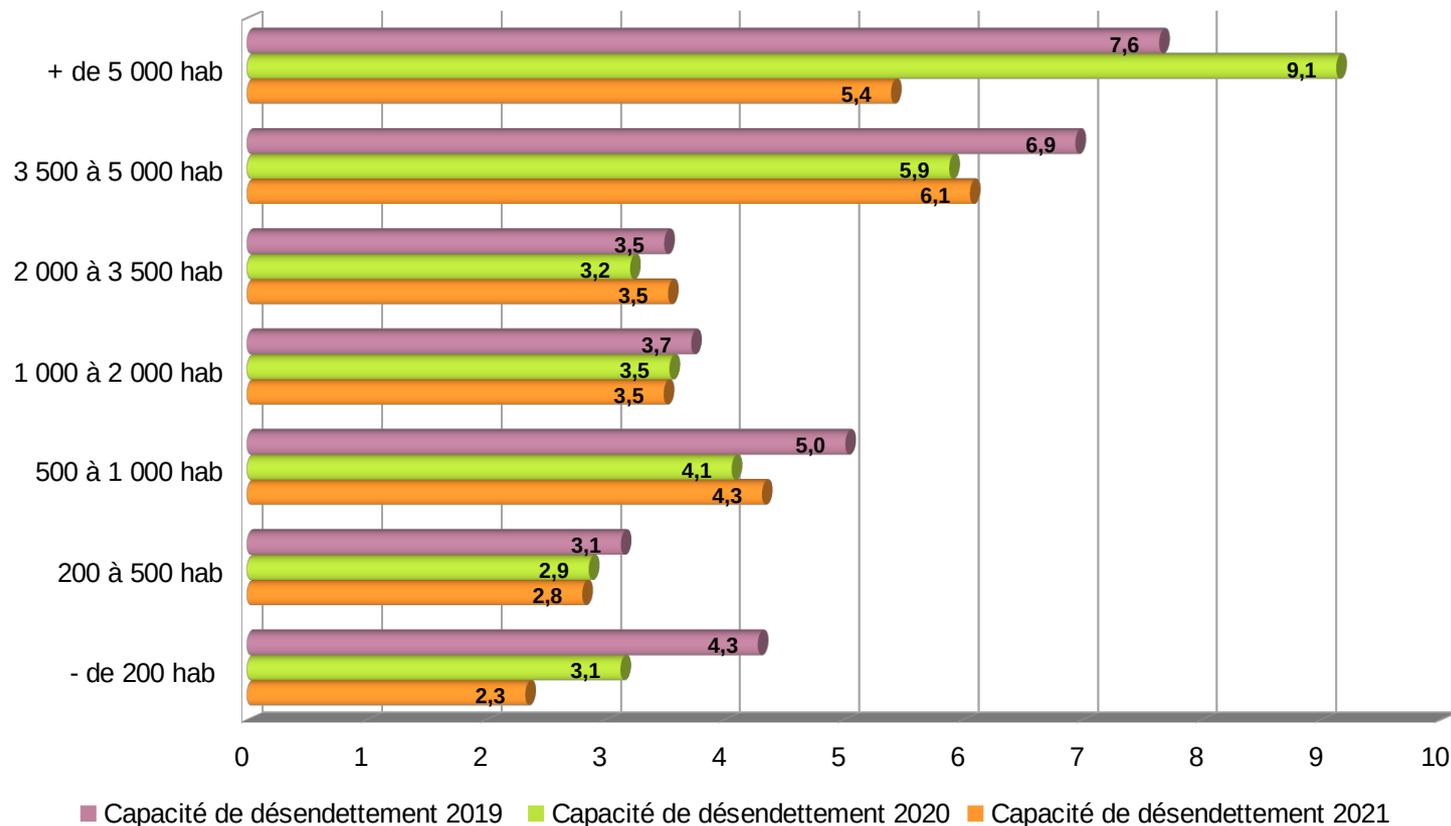
Une amélioration générale de la capacité de désendettement des communes du 82.

Cela est dû à la baisse conjointe des encours de dette, -9,6 M€ en 2021 par rapport à 2020 (cf page 77) et à la progression de 8,5 M€ du niveau d'épargne brute (cf page 43).

La première strate (- de 200 habitants) et surtout la dernière (+ de 5 000 habitants) sont celles dont cet indicateur évolue le plus favorablement entre 2020 et 2021.

Pour les autres strates soit l'indicateur en 2021 est stable soit il se dégrade très légèrement par rapport à 2020.

Evolution capacité de désendettement / strate - Nbre années



Synthèse générale – Capacité de désendettement

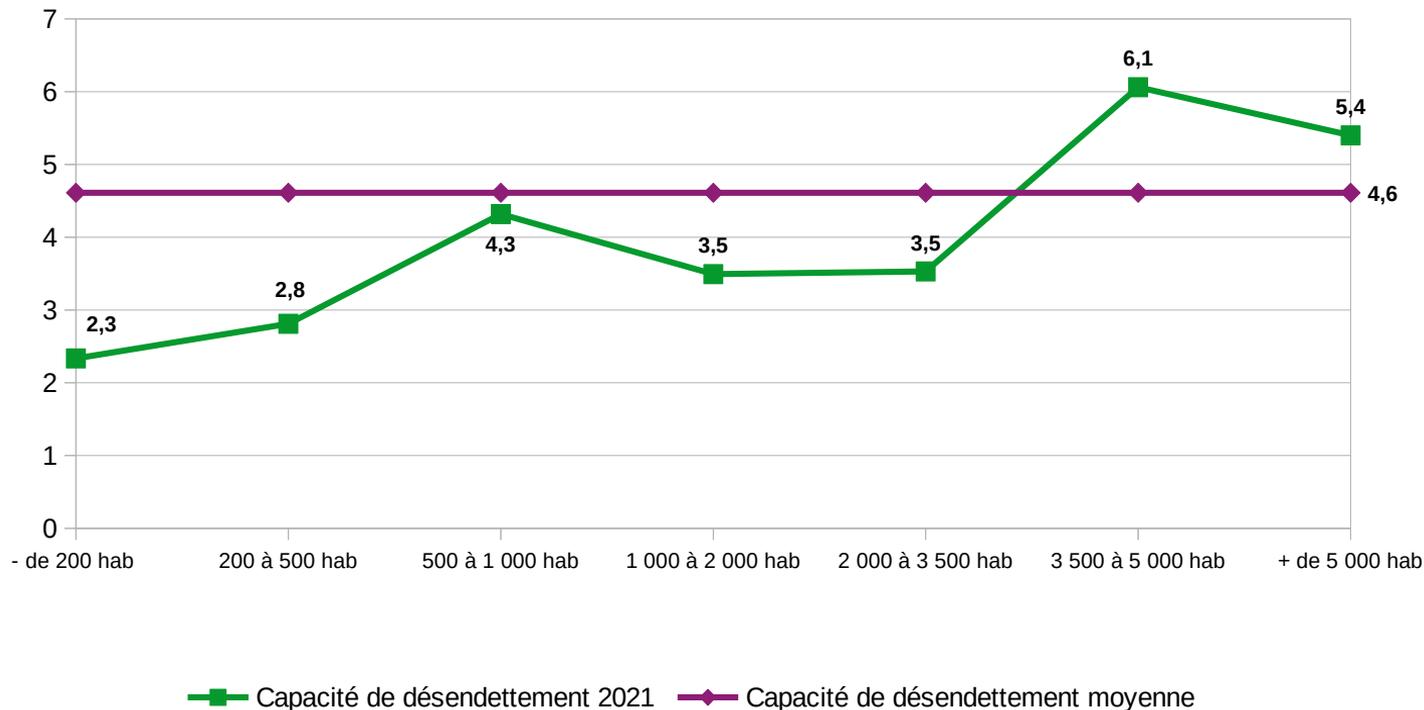
Le graphique ci-contre met en exergue :

Une capacité de désendettement moyenne, toutes communes du département confondues, de 4,6 ans (ligne verte du graphique).

Cette durée théorique de désendettement analysée au niveau des strates permet de constater que les cinq premières affichent une valeur mieux positionnée que la moyenne.

Seules les deux dernières strates enregistrent, en toute logique, une durée supérieure à la moyenne,

Capacité de désendettement - Nbre années

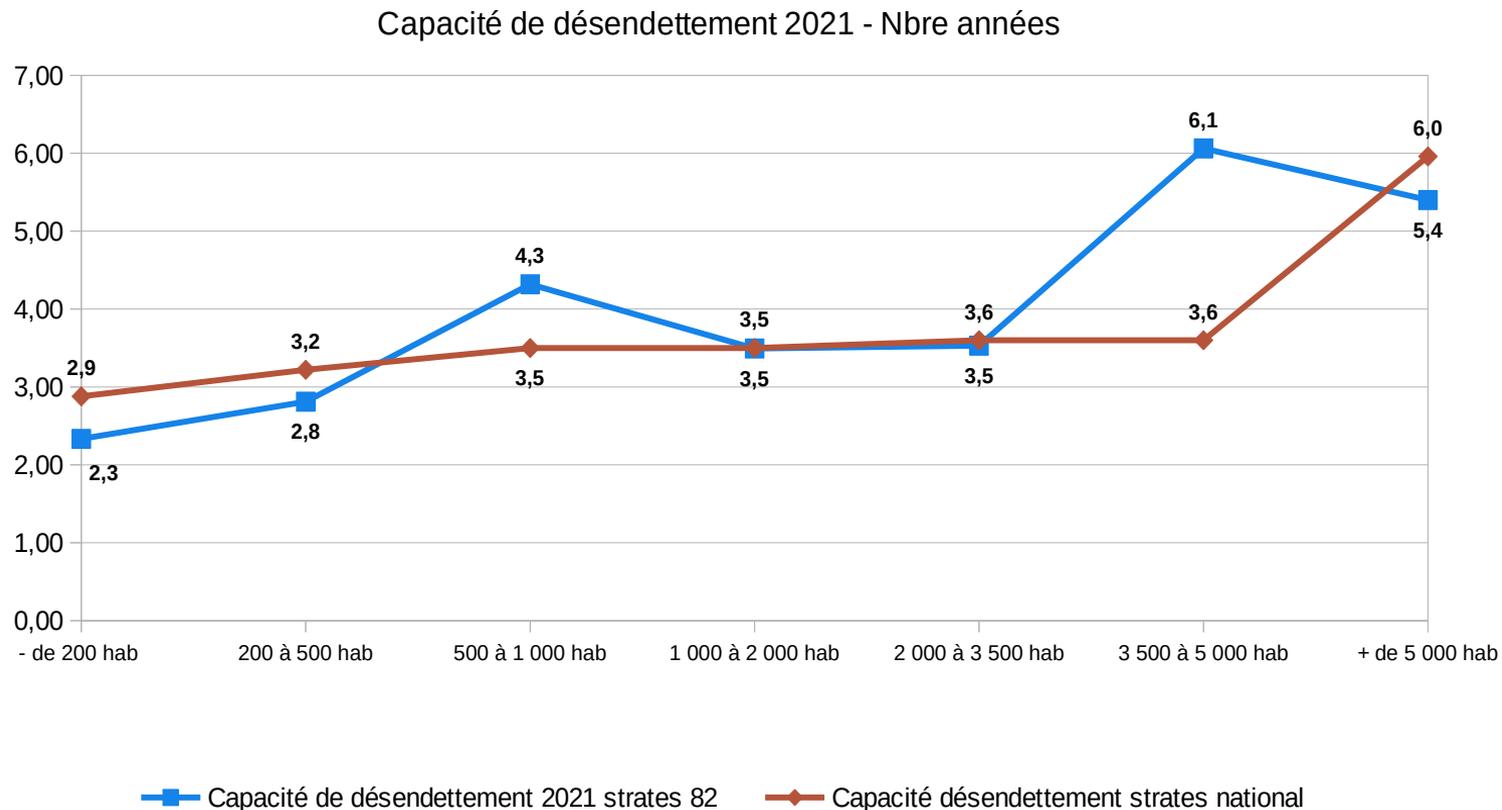


Synthèse générale – Capacité de désendettement

Le graphique ci-contre met en exergue :

Une similitude des durées théoriques de désendettement entre les moyennes des communes du T&G et les moyennes nationales.

Seules deux strates, 500 à 1000 et 3500 à 5000 habitants affichent des valeurs supérieures (défavorable) aux statistiques nationales.



Synthèse générale – Capacité de désendettement

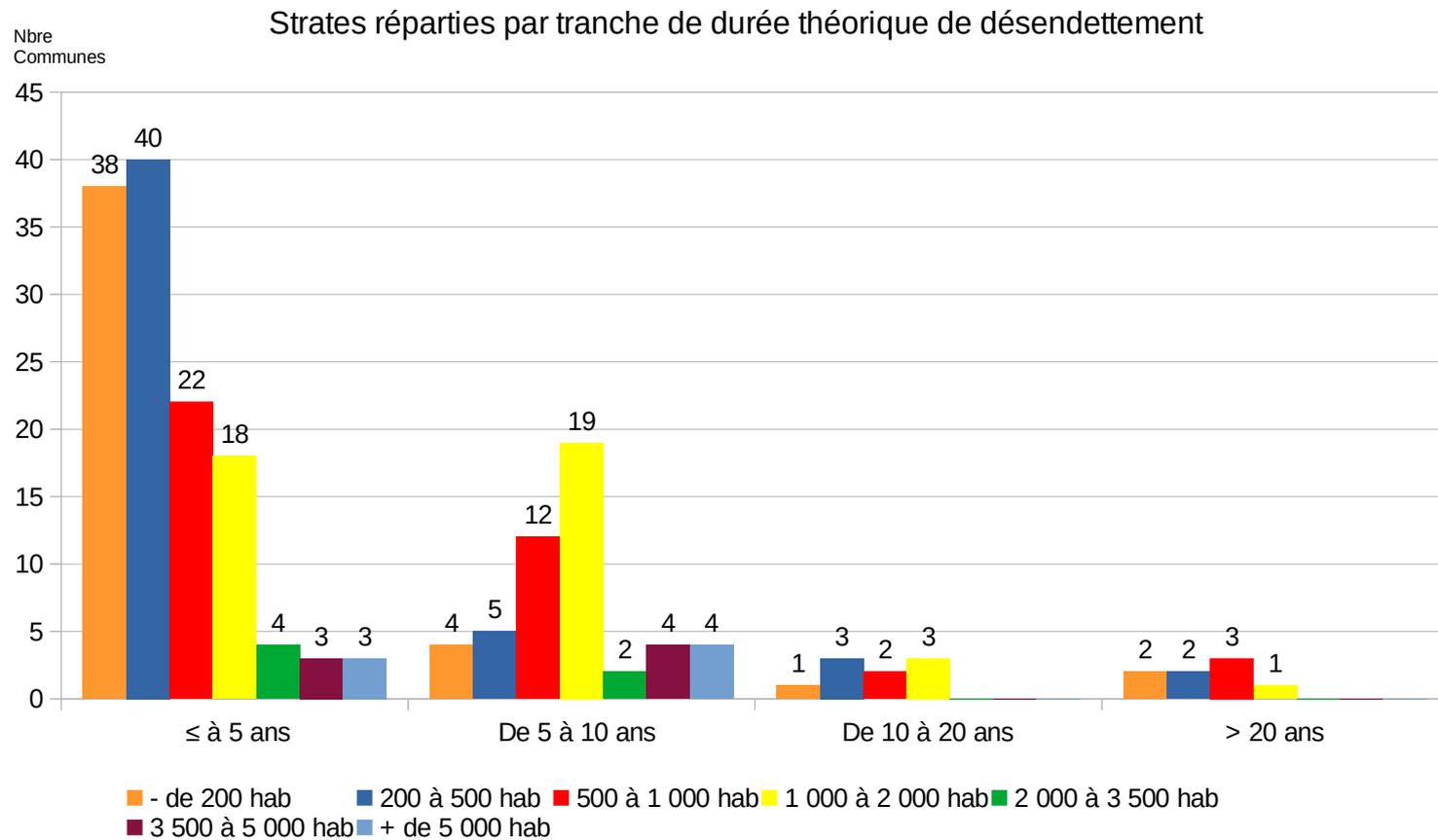
Le graphique ci-contre met en exergue :

La majeure partie des communes du T&G, soit 128 d'entre elles (66%), ont une durée théorique de désendettement inférieure ou égale à 5 ans.

Au final c'est 92 % des communes du département dont la durée théorique de désendettement est inférieure à 10 ans.

Il faut préciser que pour les 8 communes dont la capacité de désendettement atteint des durées atypiques (> 20 ans), c'est souvent le niveau d'épargne brute qui fait défaut.

Aucune commune de plus de 2000 habitant n'est concernée par des durées supérieures à 10 ans.

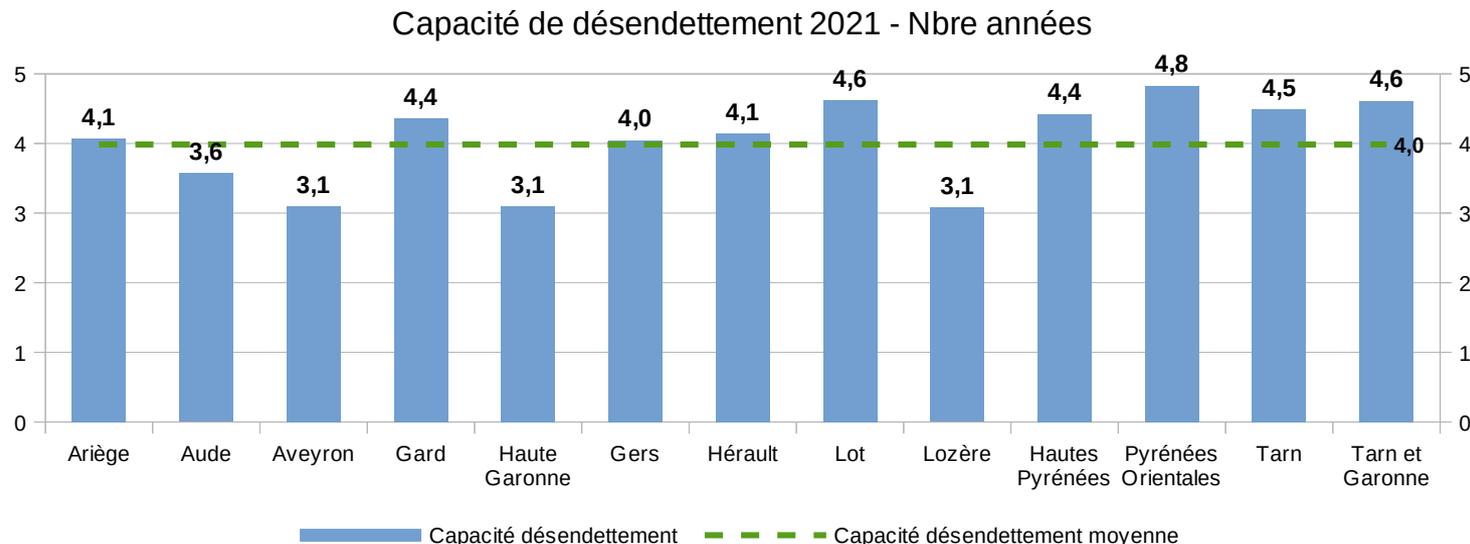


Synthèse générale – Cap. de désenddt dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

Le graphique ci-contre met en exergue :

A l'échelle de la région Occitanie la capacité de désendettement moyenne des 4 454 communes qui la composent ressort à 4 ans.

Les 195 communes du Tarn et Garonne se positionnent à l'avant dernière place ex aequo avec le Lot, soit 4,6 ans.



Toutes strates confondues

Capacité de désendettement - Communes d'Occitanie		Dettes cumulée K€	Epargne brute cumulée - K€	Capacité désendettement Années
09	Ariège	147 955	36 335	4,1
11	Aude	332 760	93 201	3,6
12	Aveyron	225 285	72 740	3,1
30	Gard	684 174	156 985	4,4
31	Haute Garonne	683 981	220 869	3,1
32	Gers	155 335	38 427	4,0
34	Hérault	1 101 668	266 109	4,1
46	Lot	134 434	29 105	4,6
48	Lozère	71 459	23 222	3,1
65	Hautes Pyrénées	250 844	56 725	4,4
66	Pyrénées Orientales	591 364	122 506	4,8
81	Tarn	308 201	68 618	4,5
82	Tarn et Garonne	248 590	53 915	4,6
Total		4 936 050	1 238 757	4,0

Synthèse générale – Conclusion

L'ensemble des analyses qui précèdent permet de tirer les enseignements majeurs suivants :

✓ En ce qui concerne les potentialités des communes du Tarn-et-Garonne

Le revenu moyen ainsi que le potentiel financier par habitant bien qu'en progression en 2021 par rapport à 2020, reste en retrait comparativement aux autres communes des départements d'Occitanie. Sur chacun de ces indicateurs, les communes du 82 se placent à la 10ème place (sur 13 départements que compte la Région) et leur niveau reste en deçà de la moyenne régionale (cf pages 85 et 90).

Il convient de souligner, comme le démontrent les données de la page 89, qu'il y a une corrélation entre le niveau de revenu moyen et le potentiel financier par habitant. En outre, si l'on excepte quelques situations particulières, le niveau démographique des communes impacte aussi ces indicateurs. Bien sûr, les départements dans lesquels la population s'articule autour de métropoles comme Toulouse et Montpellier sont ceux dans lesquels on trouve les revenus moyens et le potentiel financier par habitant parmi les plus élevés.

Pour autant les communes du T&G, notamment celles situées autour des grands axes de communication mais aussi celles qui développent leur attractivité en milieu rural, connaissent actuellement une croissance démographique significative. Par ailleurs, de grands projets d'infrastructure à venir permettent de penser que ces indicateurs de potentialités devraient progresser dans les prochaines années.

✓ En ce qui concerne les agrégats financiers des communes du Tarn-et-Garonne

➔ **L'épargne brute** qui après avoir enregistré un tassement relatif en 2020 par rapport à 2019 notamment pour les communes de plus de 5000 habitants, résiste plutôt bien en 2021 aux effets de la crise sanitaire. Même si les économies sur certaines dépenses de fonctionnement réalisées en 2020 n'ont pas été systématiquement reconduites, le rebond des recettes tarifaires (cantines, périscolaire, centre de loisirs, etc.) a permis de renforcer globalement l'épargne brute générée en 2021 (cf pages 43 et 91).

Comparativement aux données nationales déclinées par strate de population, les communes du Tarn-et-Garonne affichent des taux moyen d'épargne brute qui se situent dans le profil de cette statistique (cf page 93).

Synthèse générale – Conclusion

Le niveau d'épargne brute, qu'il soit exprimé en valeur absolue, en valeur relative (% des recettes réelles de fonctionnement) ou par habitant, place les 195 communes du département à la 9ème place régionale (cf page 94).

Par ailleurs, l'épargne brute par habitant ainsi que par commune du 82 se situe dans le profil de la moyenne régionale (cf page 94).

➔ **L'épargne nette** suit quasiment la même évolution que l'épargne brute. En effet, après un repli marqué en 2020 elle retrouve en 2021 un meilleur niveau que celui de 2019. Cela signifie que le service de la dette (part en capital) est resté sensiblement le même au cours de ces deux dernières années. A noter que quelques renégociations d'emprunts sur cette période, visant à bénéficier de meilleures conditions de taux d'intérêts, peuvent venir fausser quelque peu l'analyse (cf page 95).

Si l'on rapproche l'épargne nette des communes Tarn-et-Garonnaises des autres communes d'Occitanie, on constate (cf page 98) :

- que son niveau qu'il soit exprimé en valeur absolue ou en valeur relative (% des recettes réelles de fonctionnement) se situe à la 9ème place ;
- rapportée à la population (en €/hab), son classement se dégrade d'une place ;
- son niveau par habitant et par commune ainsi que son taux demeurent inférieurs aux moyennes régionales mais sans en être trop éloigné.

➔ **Le niveau d'investissement** des communes du 82 s'est stabilisé en 2021 par rapport à celui constaté en 2020. Il reste toutefois nettement en deçà de celui enregistré en 2019. Cette apparente stabilité globale est à nuancer selon les strates de population observées. La crise sanitaire ainsi que le temps de lancement des projets en ce début de mandature sont à l'origine de ces variations (cf pages 57 et 99).

Au regard des dépenses d'équipement relevées dans les communes des autres départements d'Occitanie, celles du Tarn-et-Garonne se placent en 9ème position que l'indicateur soit exprimé en valeur absolue ou par habitant. A noter que le niveau d'investissements par habitant et par commune Tarn-et-Garonnaise est très proche de la moyenne régionale (cf page 102).

➔ **L'encours de dette** des communes du T&G à fin 2021 est en recul par rapport à 2020 et 2019. Ce processus de désendettement se confirme pour l'ensemble des strates. Avec un niveau d'investissement qui s'est maintenu, on peut supposer que les communes ont puisé sur leur fonds de roulement et/ou bénéficié du soutien dédié des financeurs publics (cf pages 77 et 103).

L'analyse comparative avec les autres communes d'Occitanie, met en exergue un niveau d'endettement pour celles du Tarn-et-Garonne supérieur à la moyenne régionale que la valeur soit exprimée par habitant ou par commune. Le stock de dette par habitant place les communes du 82 en 10ème position (cf page 106).

Synthèse générale – Conclusion

➔ **La capacité de désendettement** des communes du Tarn-et-Garonne s'est notablement améliorée en 2021 comparativement à 2020 et 2019. Cela est dû, fort logiquement, à la baisse conjointe des encours de dette et à la progression du niveau d'épargne brute déjà observés précédemment (cf pages 79 et 107).

Cet indicateur décliné par strate de population est dans le profil des données statistiques nationales (cf page 109). La majeure partie des communes du 82 affiche une durée théorique de désendettement inférieure à 5 ans. Aucune commune de plus de 2000 habitants n'enregistre une durée supérieure à 10 ans (cf page 110).

Il s'avère, à la lecture des données des autres communes d'Occitanie, que leur durée moyenne de désendettement, en règle générale, est mieux positionnée. Pour autant les écarts, hormis quelques exceptions (durées moyennes entre 3,1 et 3,6 ans), restent contenus (cf page 111).

En définitive, les indicateurs financiers des communes du Tarn-et-Garonne, bien qu'étant plutôt en retrait par rapport à leurs voisines d'Occitanie, restent cohérents au regards des standards nationaux. Ils affichent une évolution favorable au cours des deux dernières années malgré les difficultés liées à la crise sanitaire Covid-19.

Les potentialités de développement qui se profilent en Tarn-et-Garonne, tant au plan démographique qu'économique, devraient apporter à moyen/long terme une dynamique soutenue notamment en matière de finances publiques locales.

Pour autant et dans l'immédiat, il convient de rester vigilant quant à la maîtrise des dépenses de fonctionnement qui, dans le contexte géopolitique actuel, sont particulièrement exposées à la hausse générale des prix.

6

Glossaire

Glossaire

Revenu imposable (RI) par habitant : c'est le revenu issu des critères de répartition de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F) établi et diffusé par la Direction Générale des Collectivités Locales (D.G.C.L – base de données D.g.f.i.p) rapporté à population Insee de chaque commune. Toujours selon l'Insee (donnée 2016) un ménage français est composé en moyenne de 2,2 personnes.

Potentiel financier (PFI) par habitant : cet indicateur permet de prendre en compte l'ensemble des ressources stables d'une collectivité. En effet, outre la capacité de la collectivité à mobiliser des ressources fiscales (potentiel fiscal) s'ajoute la richesse tirée de certaines dotations versées par l'État de manière mécanique et récurrente. L'agrégat ainsi déterminé est rapporté à la population de la commune. C'est un indicateur comparatif de richesse des communes. Il est important de préciser que les critères d'attribution des dotations de l'État aux communes intègrent des caractéristiques intrinsèques de ces dernières telles que : leur population, leur superficie, leur centralité et le revenu moyen par habitant par exemple. Le PFI constitue un critère important dans la détermination des règles de péréquation des ressources entre communes.

Épargne brute (ou capacité d'autofinancement) : cet indicateur mesure l'excédent financier généré par le fonctionnement de la collectivité. Il est rapporté au total des recettes réelles de fonctionnement (R.R.F) pour déterminer le **taux d'épargne brute**. Cela permet de pondérer la performance en fonction de la taille et/ou de la surface financière de chaque commune.

Épargne nette : cet indicateur constitue l'autofinancement disponible après service de la dette. Il est donc déterminée en défalquant de l'épargne brute les remboursements d'emprunts (part en capital) . L'agrégat ainsi obtenu est rapporté au total des recettes réelles de fonctionnement (R.R.F) afin de déterminer le **taux d'épargne nette**. Cela permet de pondérer la performance exprimée en fonction de la taille et/ou de la surface financière de chaque commune.

Glossaire

Dépenses d'équipement brut (D.E.B) : elles intègrent les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les immobilisations en cours, les opérations pour compte de tiers ainsi que les travaux en régie.

Cet agrégat est exprimé en valeur brute et en euro par habitant. Cela permet de pondérer la masse investie en fonction de la taille de chaque commune.

Encours de dette bancaire et assimilée : cela correspond au stock de dette à fin d'année (duquel est déduit l'éventuelle créance du fonds de soutien "emprunts toxiques").

Capacité de désendettement : cet indicateur correspond au rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute. Le résultat est exprimé en années. Une capacité de désendettement de 5 ans signifie que, toute chose égale par ailleurs, la collectivité pourrait théoriquement rembourser sa dette en 5 ans si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute (ou capacité d'autofinancement). Cet indicateur permet de relier 2 notions clés de gestion financière : la solvabilité et l'autonomie financière. Son analyse doit porter sur plusieurs années afin de lisser certains phénomènes conjoncturels.

Lorsque l'épargne brute d'une commune s'avère négative (les cas sont marginaux), la valeur retenue de la capacité de désendettement est ramenée à zéro à l'instar des communes dont l'encours de dette à fin d'année est nul (peu nombreuses également).

Gilles BAROU

E-mail : g.b-conseil@orange.fr

Fixe : 05 63 68 18 48

Mob : 06 31 38 64 81

Web : gb-conseil.net

